

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Opérer un "véritable" changement local et faire du citoyen un "partenaire clé"

P. 3

RÉÉLECTION DU PR BELHADJ À LA CIHEF

Une consécration supplémentaire pour l'action diplomatique de l'Algérie (MAECNE)

P. 24

ENVOIS DE FONDS

Les transferts vers l'Algérie devraient atteindre 1,8 milliard de dollars en 2021 (BM)

P. 24

ENFANTS ATTEINTS DE TROUBLES MENTAUX INSCRITS AU PRIMAIRE

Les parents réclament plus de structures d'accueil

Le ministère de l'Éducation nationale a enregistré un millier d'élèves atteints de troubles mentaux légers, d'autisme et de trisomie 21, inscrits en cycle primaire au titre de l'année scolaire 2020-2021, les parents se plaignant toutefois d'un déficit en structures spécialisées pouvant garantir une scolarisation adéquate à leurs enfants. Le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, Kacem Djahlane, a déclaré à l'APS que le secteur avait enregistré 1051 élèves atteints de troubles mentaux légers, de troubles de l'autisme et de trisomie 21 (syndrome de Down), inscrits dans le cycle primaire au cours de l'année scolaire 2020 - 2021, dont 875 élèves trisomiques parmi lesquels 369 élèves filles scolarisées dans des classes spéciales aménagées au niveau des établissements éducatifs et gérées par des associations.

P. 8

DKnews-APS



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

P. 4

MARCHANDISES

Hausse des prix à l'importation et à l'exportation au 1^{er} semestre 2021 (ONS)

P. 6

ARTISANAT D'ART

Entretien avec l'artisane Amina Youcef Khodja- Lefki : «le travail du tapis haute lisse est un artisanat d'art indémodable»

P. 16

SANTÉ

AMYGDALES, VÉGÉTATIONS

Quand faut-il opérer ?

P. p 12-13

F   T B A L L

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FAF

Un système à 16 clubs adopté pour la saison 2022-2023

P. 21



PIRATAGE INFORMATIQUE

Iran : une compagnie aérienne privée cible d'une cyberattaque

P. 17

URBANISME À ALGER

La destruction d'un bâtiment en construction sur une falaise à Bir-Mourad Raïs recommandée (expert)

P. 8

MÉTÉO

Des pluies parfois orageuses sur plusieurs wilayas du Centre du pays (BMS)



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront, à parti de ce dimanche, plusieurs wilayas du Centre du pays, alerte un bulletin météorologique spécial (BMS) de l'Office national de la météorologie.

De niveau de vigilance jaune, ces pluies affecteront les wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Ouled Djellal, M'Sila, Djelfa, Chlef, Mostaganem, Bouira, Tizaza, Bordj, Bou Arreridj, Ain Defla, Blida, Médéa, sous-jigne le BMS.

L'Office national de météorologie (ONM) a appelé à la prudence et à la vigilance en ces temps de fortes perturbations météorologiques.

DIPLOMATIE

Nouvel Ambassadeur d'Algérie au Canada



Le Gouvernement canadien a donné son agrément à la nomination de M. Noureddine Bardad Daidj, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Algérienne Démocratique et Populaire auprès du Canada, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Etranger dans un communiqué.

JUSTICE

Tribunal de Sidi M'hamed : le procès de Bilal Tahkout reporté au 5 décembre prochain



Le tribunal de Sidi M'hamed a reporté, dimanche, au 5 décembre prochain, le procès de Bilal Tahkout, fils de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout poursuivi dans le dossier de "Cima Motors".

Le procès a été reporté à la demande du collectif de défense.

Bilal est poursuivi, ainsi que Hamid, Ali et Brahim Tahkout et la représentante légale de la société Mahieddine Tahkout "Cima Motors" pour entrave au bon déroulement de la justice.

DÉCÈS DE L'ANCIEN DG DE TDA
ABDELMALEK HOUYOU
L'ARAV présente ses condoléances

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a présenté, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion suite aux décès, vendredi à l'âge de 79 ans, de l'ancien directeur général de l'Établissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Abdelmalek Houyou, mettant en avant "sa haute compétence et son dévouement au service du pays, à travers les différents postes qu'il a occupés".

"Nous avons appris avec profonde affliction la nouvelle du décès de notre frère Abdelmalek Houyou, membre de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, qui nous a quittés laissant derrière lui un legs honorable qui témoigne de ses hautes valeurs morales, de sa compétence avérée et de son dévouement au service du pays, à travers les différents postes qu'il a occupés, le dernier étant celui de membre de l'ARAV en 2016", lit-on dans le message adressé par l'autorité à la famille du défunt.

Face à cette douloureuse épreuve, "le président de l'ARAV présente en son nom et au nom de tout le personnel de l'autorité ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt".

TÉBESSA

Trois morts et deux blessés dans un accident de la route

Trois (3) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu samedi après-midi à l'entrée Est de la ville de Tébessa, a indiqué un communiqué émanant de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile.

Les deux blessés ont été transférés vers l'hôpital de Bekkaria pour bénéficier des soins nécessaires, a indiqué la même source signalant en outre l'évacuation des débris vers le même établissement de santé.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

MÉDÉA

Opération d'installation de chauffages en gaz propane



Une opération d'installation de chauffages en gaz propane sera entamée "bientôt" dans de nombreux établissements scolaires du cycle primaire de la wilaya de Médéa pour remplacer progressivement les anciens poêles à mazout, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Une liste des établissements scolaires, non raccordés au réseau de gaz naturel et nécessitant la pose de ces nouvelles installations, a été établie, a-t-on noté, précisant que l'opération a été confiée conjointement à l'entreprise Naftal et à

AIN DEFLA

Arrestation d'un individu recherché par la justice



Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté à Khémis Miliana un individu recherché par la justice en vertu de sept mandats d'arrêt pour son implication dans de nombreuses affaires criminelles dont notamment le trafic de boissons alcoolisées, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

Après l'avoir identifié, les policiers l'ont surveillé de très près et ont ainsi réussi à l'arrêter à hauteur du centre-ville de Khémis Miliana, a-t-on fait savoir.

Ghardaïa Saisie de viandes blanches (poulets) impropres à la consommation Près de 60 kg de viandes blanches (poulets) impropres à la consommation, destinées à la commercialisation, ont été saisies dernièrement par les éléments de sûreté nationale à l'entrée de la localité de Métlili (40 km de Ghardaïa).

D'après un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de Ghardaïa, un contrôle routier à l'entrée Métlili a permis de découvrir dans un camion frigorifique cette quantité de viande blanche "sans certificat vétérinaire", entreposée et transportée sans respect des normes sanitaires de conservation.

En vue de s'assurer de la qualité sanitaire de cette viande "douteuse" des prélèvements d'échantillons aux fins d'analyses ont été effectués et l'inspection vétérinaire des services agricoles de Ghardaïa a déclaré la marchandise avariée et impropre à la consommation, avant sa destruction, conformément à la loi en vigueur, précise le communiqué.

ORAN

Décès du moudjahid Abdelghani Okbi



Le moudjahid Abdelghani Okbi dit Si Amar est décédé samedi soir à l'âge de 88 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris dimanche de sa famille.

Abdelghani Okbi a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 et fut chargé de la préparation des unités de l'armée au Sud-ouest du pays, où il mena plusieurs opérations contre les forces coloniales françaises.

Après l'indépendance, le défunt moudjahid a assumé plusieurs postes de responsabilité dont celui de wali dans les wilayas de Sétif, Batna, Constantine, Saïda et Oran.

Il fut aussi ministre du Tourisme, puis du Commerce et a exercé au corps diplomatique en occupant le poste d'ambassadeur d'Algérie en Italie, Tunisie, Chine et Mali.

En 2004, il a été désigné membre du Conseil de la nation.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Opérer un "véritable" changement local et faire du citoyen un "partenaire clé"

Les chefs des principaux partis politiques ont insisté samedi dans leurs meetings du 17^e jour de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre, sur la nécessité d'opérer un "véritable changement" à travers la concrétisation du développement local et la prise en charge des doléances du citoyen en faisant de lui un "partenaire clé" dans la gestion de la vie économique de la commune.

Depuis Mostaganem, le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a souligné que le "véritable" changement de la commune exigeait du citoyen d'être impliqué dans la gestion quotidienne des affaires locales, mais aussi "d'être un soutien et un appui pour les élus locaux", indiquant qu'il faut revoir le rapport de cette institution avec le citoyen. De son côté, le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abou El-Fadhl Baâdji, a, dans la wilaya d'Adrar, soutenu que le programme de son parti était "réaliste" et "ambitieux" pour l'édification d'"économies locales fortes". Il a affirmé que la valorisation des secteurs économiques productifs, notamment agricole, industriel, l'exportation et les énergies renouvelables constituent un "levier de développement économique durable". Le président du Conseil consultatif du Front de la Justice et du Développement (FJD), Lakhdar Benkhelaf, a, de son côté, plaidé, à partir de Constantine, pour l'élargissement des prérogatives des élus locaux afin, a-t-il dit, "d'encourager l'esprit d'initiative au sein des Assemblées locales en vue de booster l'économie nationale".

Pour le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, qui était en campagne électorale à Biskra, l'approche de son parti



pour l'édification du système économique s'appuie sur "l'intégration du citoyen dans le processus du développement à travers la gouvernance locale qui donne la parole aux représentants de la société". M. Zitouni a affirmé que Biskra représentait un "pôle suscitant un grand intérêt quant à la prise en charge des préoccupations de ses agriculteurs et de ses producteurs", soulignant que cette wilaya recèle des potentialités lui permettant d'être un réservoir de différents produits agricoles.

Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, qui était à Adrar, a plaidé, pour sa part, pour "une nouvelle éco-

nomie devant assurer l'autosuffisance et l'exportation", qui est basée, ajoute-t-il, sur la valorisation des énergies renouvelables et l'agriculture.

Il a dit regretter le fait que les agriculteurs du Nord et du Sud du pays "soient soumis à des obligations fiscales en dépit de la contribution grandiose de ce secteur à l'amélioration du produit intérieur brut de l'Algérie", soulignant que la sécurité alimentaire et énergétique "fait partie intégrante de la sécurité nationale". Depuis Khenchela, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani a appelé à opérer une "rupture" avec le mode de gestion classique des

collectivités locales pour se diriger vers une gestion économique et faire des communes des "entités productrices et génératrices de richesses", qui peuvent contribuer au progrès de l'économie locale et nationale.

Le président du parti El Fadjr El Djâdid, Tahar Benbaïbèche, a souligné à partir de Skikda, que "tout projet auquel le peuple ne participe pas est voué à l'échec", relevant que le "changement est aujourd'hui entre les mains du peuple seul et la véritable crise des élections est l'abstention".

Lors d'un meeting électoral à Constantine, le premier secrétaire national du Front des

forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a estimé qu'il ne peut y avoir de développement sans que "l'on donne à toutes les compétences algériennes l'occasion de construire une économie nationale qui réponde aux besoins des citoyens".

Le président du parti El Was-sit Siyassi, Ahmed Laroussi Rouibat, qui a animé un meeting électoral à Ain Témouchent, a insisté sur l'importance de la sécurité alimentaire, que les Assemblées populaires communales et de wilaya "doivent prendre en considération afin d'attirer les investissements liés au développement de la production agricole. Se voulant rassembleur, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a appelé, lors d'un meeting à El-Bayadh, les candidats de toutes les formations politiques qui seront élus aux Assemblées locales, à "mettre la main dans la main pour servir le pays et défendre les intérêts du peuple, et ce, à travers la réalisation d'un consensus local dans le cadre de la démocratie participative".

Le président du Parti El-Karama, Mohamed Eddaoui, depuis Biskra, a estimé, quant à lui, qu'en plus d'accorder plus de prérogatives aux élus locaux, "l'Etat doit assurer leur protection", ajoutant que l'élu local est le seul à même de régler les problèmes quotidiens du citoyen.

Appel à une large participation et à l'élargissement des pouvoirs des élus (presse régionale)

Les journaux paraissant dans l'Est du pays ont relevé, dans leur livraison de dimanche, que les responsables des partis politiques ont insisté dans leurs discours de campagne électorale en prévision des locales du 27 novembre, sur l'importance de voter massivement et appelé à l'élargissement des pouvoirs des élus. Dans ce contexte, le journal public "An-nasr" a relayé en page 3 qu'à trois jours de la clôture de la campagne électorale, "les candidats s'emploient à convaincre les citoyens à une forte participation aux élections". Le même quo-

tidien a cité l'analyste politique Fatah Khenenou, affirmant que "le taux de participation aux prochaines locales sera élevé par rapport aux dernières législatives", soutenant également que les prochaines assemblées populaires locales "seront meilleures que les précédentes". Le même journal est revenu également sur la déclaration du premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, lors des deux rassemblements animés samedi à Constantine et Oum El Bouaghi, assurant que la participation de sa formation

politique aux prochaines élections vise à "défendre l'unité du pays". La même publication a, d'autre part, évoqué le rassemblement animé par le président du parti El Fadjr El Djâdid, Tahar Benbaïbèche à Skikda, dans lequel il a appelé à "élargir" les pouvoirs des élus locaux. De son côté, le quotidien "Ayn El Djazair", édité à Constantine, a titré "La campagne électorale tire à sa fin et les candidats abattent leurs dernières cartes", tandis que le journal "Le Quotidien de Constantine" a mis en avant l'appel à l'unanimité des responsables

des partis politiques en lice à la préservation de l'unité nationale. Dans ce contexte, le même journal a relayé la déclaration du premier secrétaire national du FFS, lors d'un rassemblement animé à Oum El Bouaghi, soulignant l'importance de "consolider la cohésion sociale pour renforcer l'unité nationale".

L'Est Républicain, édité à Annaba, a répercuté la déclaration du président du parti Sawt Echâab, Lamine Osmani, appelant à changer la carte politique du pays à travers une large participation aux prochaines élections locales.

Renouvellement de l'appel à une participation massive et pour le choix d'élus compétents (presse oranaise)

La presse oranaise parue, dimanche, a poursuivi sa couverture de la dernière semaine de la campagne électorale pour les élections locales du 27 novembre, notant que les chefs des partis et les candidats indépendants ont renouvelé l'appel à une participation massive au prochain scrutin et pour le choix d'élus compétents et honnêtes, capables de dynamiser le développement des communes et de prendre en charge les préoccupations des citoyens.

A ce propos, le quotidien "Cap Ouest" indique que les dirigeants des partis en lice pour les prochaines élections locales ont été

unanimes, lors de leurs meetings populaires dans le cadre de la campagne électorale, sur la nécessité d'aller en force aux urnes et en choisissant les bons candidats pour ces échéances.

Le journal a cité à cet égard l'appel du président du Mouvement de la société pour la paix Abderezzak Mokri, à Tiaret, à une participation massive au prochain rendez-vous électoral pour amener le changement escompté, ainsi que l'appel du chef du Parti de la Bonne Gouvernance, Aïssa Belha di, à Sidi Bel-Abbes, pour « choisir les meilleurs élus capables d'assumer des responsabilités et de s'im-

poser afin d'assurer une gestion optimale qui réponde aux aspirations des citoyens".

De son côté, le quotidien El-Djournhouria a indiqué dans un article intitulé « Journées décisives » que les dirigeants des formations politiques se sont rendus aux différentes wilayas du pays pour sensibiliser les citoyens sur l'importance de voter « pour le changement et de construire des institutions élues légitimes dans le cadre de la démocratie participative ».

Le journal a souligné que les animateurs de la campagne, lors des meetings populaires, ont focalisé sur la responsabilité des

citoyens de choisir des candidats compétents pour réaliser le changement escompté et d'œuvrer pour faire de la commune une institution économique et sociale capable de prendre des décisions telles qu'adopter des projets, attirer des investissements et la création d'emplois. Quant au quotidien "Ouest Tribune", ce dernier a mis en évidence le phénomène de l'affichage aléatoire des listes des candidats pour les prochaines élections locales dans la wilaya d'Oran, soulignant que les affiches étaient placées dans des cafés, des entrées d'immeubles, des magasins, écoles et établis-

sements publics et privées, altérant ainsi les murs et la vue de la ville.

Pour sa part, le quotidien "El-Watani" a continué de faire le point sur le déroulement de la campagne électorale, lors de sa dernière semaine, et a rapporté les interventions les plus marquantes des animateurs de la campagne, qui ont axé leurs interventions sur l'élargissement des prérogatives des assemblées élues locales et le rétablissement de la confiance entre les élus et les citoyens. Le journal a également abordé le phénomène de l'affichage aléatoire à Oran.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs à l'ordre du jour

"Le Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce samedi 20 novembre 2021, une Réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement. Lors de sa réunion hebdomadaire, le Gouvernement a eu à examiner les points suivants :

- Dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

Il a été examiné un Avant-projet de Loi fixant les règles générales relatives à l'enseignement supérieur qui inclut et régule tous les aspects liés au système national d'enseignement supérieur dans l'objectif d'adapter ce dernier avec les dernières évolutions enregistrées au niveau national et international dans l'écosystème de la formation supérieure et ce au plan des modèles d'enseignement, de la relation avec l'environnement socio-économique et l'ouverture aux bonnes pratiques internationales en matière de pédagogie et de programmes.

Comme il intègre également dans sa conception, les outils de gouvernance et de pilotage des établissements de l'enseignement supérieur ainsi que leur numérisation. En outre et conformément aux dispositions de la Constitution de 2020, ce projet de texte réaffirme la garantie : (i) des libertés académiques et de la liberté de la recherche scientifique et de sa promotion et valorisation au service du développement durable de la nation, (ii) de la liberté de créativité intellectuelle dans ses dimensions scientifiques et artistiques et l'engagement de l'Etat à veiller en permanence à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Enfin et conformément aux procédures établies, cet Avant-projet de Loi fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des Ministres.

- Dans le domaine des Travaux Publics

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme d'urgence visant la décongestion de

la Capitale, il a été présenté un (01) projet de Décret exécutif portant déclaration d'utilité publique, l'opération relative à la réalisation du doublement du CW142 sur un linéaire de 3,5 km (section située entre le giratoire d'Ouled Fayet et l'intersection avec le CW133).

A ce titre, le Premier Ministre a insisté sur le respect des délais contractuels de réalisation de l'ensemble des projets engagés, qui permettront dès leur achèvement, de mettre en œuvre le nouveau plan de circulation d'Alger, qui soulagera les usagers de la route de la congestion que connaît la Capitale en matière de trafic automobile.

- Dans le domaine des ressources en eau :

Il a été examiné un (01) projet de Décret exécutif portant déclaration d'utilité publique, l'opération de réalisation du projet d'adduction pour l'alimentation en eau de la zone industrielle de Sidi Khettab dans la Wilaya de Relizane à partir de la station de traitement d'Oued El Kheir, Wilaya de Mostaganem.

- Dans le domaine de la Jeunesse et des Sports :

Une communication a été présentée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports portant sur : (i) le bilan d'étape des préparatifs et organisation matérielle des Jeux Méditerranéens d'Oran, (ii) la préparation des athlètes en prévision de ces Jeux, et (iii) la relance de l'activité des établissements de jeunes et l'amélioration de leurs prestations.

En prévision de la 19ème édition des Jeux Méditerranéens, qui auront lieu dans la ville d'Oran durant l'été 2022, les pouvoirs publics ont mis en place un ambitieux programme



de réalisation de nouvelles infrastructures sportives et la réhabilitation des structures existantes appelé à accueillir les compétitions de cet événement sportif de dimension internationale.

A sept mois du début des compétitions, l'état d'avancement des projets de réalisation ont atteint un taux satisfaisant, garantissant l'achèvement des travaux dans les délais impartis et le déroulement des jeux dans les meilleures conditions possibles. Dans le même cadre, un riche programme a été mis en place pour la préparation de 601 athlètes nationaux, affiliés à 23 fédérations sportives, qui ont effectué à ce jour, 288 stages à l'intérieur du pays et 121 à l'étranger et ont participé à 184 compétitions internationales préparatoires.

A l'issue de la présentation, le Premier Ministre a rappelé les instructions données par Monsieur le Président de la République lors du Conseil des Ministres du 31 Octobre

2021 relatives à la préparation des athlètes en prévision de cet important événement. En outre, il a instruit le Ministre des Transports d'accélérer la cadence des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Oran dont la réception est attendue avant la fin de l'année en cours.

S'agissant de la relance des activités des établissements de jeunes, le secteur a mis en place un programme pour la réhabilitation et le redéploiement de ces infrastructures ainsi que la réadaptation de leur cadre juridique en vue d'impliquer le mouvement associatif dans la gestion de ces établissements et dans l'animation des activités des jeunes.

- Dans le domaine de la Santé :

Le Ministre de la Santé a présenté une communication sur le bilan de la vaccination contre le Coronavirus «COVID-19», entamée depuis le mois de janvier 2021 ainsi que les mesures et moyens engagés pour l'amélioration du niveau de vaccination des

citoyens. Aussi, il a fait état de l'ensemble des mesures prises par le secteur pour la sensibilisation de la population sur l'impératif de la vaccination qui demeure le moyen le plus fiable pour prévenir la population des effets d'une éventuelle 4ème vague de la Pandémie du Coronavirus «COVID-19» en Algérie.

- Dans le domaine de l'Environnement :

Il a été présenté une communication sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement de Oued El Harrach.

En effet, eu égard à la situation de pollution de ce Oued induite par les rejets industriels, les pouvoirs publics ont engagé d'importantes opérations visant la dépollution de son bassin ainsi que son aménagement.

Enfin, trois communications relatives à la passation de marchés publics ont été présentées : (i) trois (03) projets de marchés entre l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE) et des opérateurs publics dans le cadre de l'acquisition d'équipements et la prestation de services dans le cadre de la préparation et de l'organisation des élections locales du 27 Novembre 2021, (ii) un (01) projet de marché entre le secteur des finances et l'Entreprise publique d'Appui au Développement du Numérique (EADN) pour la réalisation du portail électronique des marchés publics qui sera mis en service avant la fin de l'année 2021, (iii) deux (02) projets de marchés dans le cadre de la prestation de services en prévision de l'organisation de la 18ème session des Ministres Arabes de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui aura lieu à Alger durant le mois de Décembre 2021".

ENFANCE

L'Algérie parmi les premiers pays à ratifier la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant (ONPPE)

L'Algérie a été parmi les premiers pays à avoir ratifié la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 20 novembre 1989 car accordant un intérêt particulier à cette frange de la société et à sa promotion, a indiqué samedi à Mascara la présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorf.

Lors d'une journée d'étude, organisée par l'ONPPE en coordination avec le bureau Algérie de l'UNICEF et la wilaya de Mascara à l'occasion des festivités nationales de la Journée internationale de l'enfance, Meriem Chorf a rappelé que l'Algérie qui a ratifié le 19 décembre 1992 cette Convention internationale, "accorde un intérêt particulier à la question de la protection des droits de l'enfant et de sa promotion en adaptant plusieurs de ses lois et conventions ratifiées dans le cadre de son engagement international dans ce domaine".

La présidente de l'ONPPE a salué le choix du thème "La santé mentale chez les enfants et les adolescents", retenu pour cette rencontre qui, a-t-elle dit, "intervient conséquemment aux effets néfastes sur la santé psychique et mentale des enfants et adolescents causés ces deux dernières années par la pandémie du coronavirus qui a affecté toutes les couches de la société et principalement sur celle des enfants et des adolescents qui représentent le tiers de la population algérienne".

"L'ONPPE a installé en 2019 la commission thématique chargée de la santé de l'enfant avec la participation de plusieurs instances dont les représentants de la société civile. Cette commission a organisé, depuis son installation, plusieurs activités pour la protection et la promotion de la santé de l'enfant sur tous les plans et dans tous les domaines, dont la santé mentale", a-t-elle ajouté.

De son côté, le représentant du bureau Al-

gérie de l'UNICEF, Islam Boukhari, a remercié le gouvernement algérien pour son souci constant à veiller à la protection et à la promotion des droits des enfants. Il a rappelé que le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, avait présidé, il y a deux jours de cela, l'opération de lancement des festivités de la Journée mondiale des droits de l'enfance. L'intervenant a souligné que "la préoccupation et l'intérêt accordés aux droits de l'enfant dans le monde prend de grandes dimensions positives en atteste la Convention internationale pour la protection des droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, qui est considérée comme l'un des documents internationaux les plus ratifiés par les Etats".

Pour Islam Boukhari "malgré l'attention internationale portée à la santé mentale des enfants et des adolescents, seul 2% des budgets

publics destinés au secteur de la santé mondiale sont consacrés à la prise en charge de la santé mentale, montant insuffisant qui devrait être augmenté pour lutter contre ces maladies".

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, a également fait part, dans son intervention, de la disponibilité des services de la wilaya à fournir les moyens matériels et humains nécessaires pour soutenir les activités de l'ONPPE dans la région.

Au cours de cette rencontre, le Dr Rabah Abderrahmane, spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, a abordé le thème "Les généralités de la santé mentale", alors que la responsable des études à l'ONPPE, Aïda Mechri, a évoqué "Le rôle de l'Office dans le renforcement de la santé mentale de l'enfance".

De leur côté, le Dr Rouichi Mounia a fait une intervention sur "Les activités de la com-

mission thématique en charge de la santé des enfants", le Dr Sibali Chahinez a parlé des "Retombées de la violence sur la santé mentale des enfants", alors que le Pr Mustapha Khiaï, président de la

Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), a abordé le thème "La contribution de la société civile dans le domaine de la santé mentale de l'enfant". Enfin, l'universitaire Dehrib Samir a traité de "La santé psychique de l'enfant". Durant la période de l'après-midi, une caravane de solidarité avec les enfants autistes, pris en charge au centre relevant de la Direction de l'action sociale et de solidarité, a été lancée. Des enfants autistes bénéficieront d'un diagnostic de cette maladie avec l'utilisation des équipements médicaux modernes, ont indiqué les organisateurs.

JUSTICE

Sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires du secteur

Le ministère de la Justice a programmé des sessions de formation au profit de magistrats et de fonctionnaires du secteur, et ce, durant la période allant du 21 au 25 novembre, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Le ministère de la Justice devra participer, dans le cadre de la coopération avec le programme euro-méditerranéen (EuroMed-justice V), à deux réunions à La Haye. Ce programme comprend une réunion spécifique aux membres du groupe d'experts euro-méditerranéen en matière pénale "CrimEX", et ce, en date du 23 novembre regroupant deux magistrats et un cadre algériens en leur qualité de membres de ce groupe.

Le Procureur général près la Cour d'Alger devra participer également, aux côtés des membres du groupe susmentionné, à La Haye à la réunion du 3e Forum des Procureurs généraux, prévue le 24 et 25 novembre.

Dans le cadre de la coopération avec l'Ecole supérieure de magistrature (ESM), quelque 60 participants (dont 28 cadres de l'administration centrale et 32 cadres des autorités judiciaires) devront bénéficier d'une journée de formation sur "la loi organique 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances", a noté le communiqué, ajoutant que cette journée vise à faire connaître les mécanismes de mise en œuvre de la nouvelle approche en

matière d'administration et de gestion du budget de l'Etat. Le ministère a programmé également, dans le cadre de la formation continue et du perfectionnement du niveau, la participation de 18 fonctionnaires de l'administration centrale à une session de formation (le groupe), sur le programme "Excel", et ce, du 21 au 25 novembre au niveau de l'université de formation continue. Cette session vise le perfectionnement du niveau des fonctionnaires et l'actualisation de leurs connaissances pour une meilleure maîtrise des techniques informatiques dans l'action administrative, a conclu le communiqué.

M'SILA

Distribution de plus de 2.000 aides à la construction rurale, en 2021

Plus de 2.000 aides à la construction rurale ont été distribuées au cours des dix premiers mois de l'année 2021, à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé dimanche les services de la wilaya.

Plus de 1.000 unités de ce type d'habitat ont été réceptionnées, tandis que 1.200 autres sont actuellement en chantier pour être réceptionnées au cours du premier trimestre 2022, ont précisé les mêmes services.

Un investissement public de plus d'un (1) milliard de dinars a été mobilisé pour la réalisation de ce quota de logements ciblant les communes à caractère steppique et montagneux, ont expliqué les mêmes services, relevant l'engouement pour ce genre de constructions dans la ré-



gion du Hodna. Les services de la wilaya ont souligné, en outre, que plus de 15.000 demandes d'habitat rural ont été enregistrées à M'sila, assurant que ces demandes seront satisfaites "prochainement". Depuis le lancement du programme de l'habitat rural dans la wilaya, plus de 10.000 unités ont été construites, a-t-on rappelé de même source, mettant en avant l'impact de ce programme sur l'allègement de la demande sur d'autres segments, notamment les logements publics locatifs (LPL).

AÏN TEMOUCHENT

Programme de raccordement de plus de 690 exploitations agricoles au réseau d'électricité

La Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) prévoit dans la wilaya d'Aïn Témouchent la réalisation d'un programme de raccordement de 695 exploitations agricoles au réseau d'électricité, a-t-on appris du directeur local de la Société, Bachir Djebbari.

Le programme de raccordement centralisé de 695 exploitations agricoles au réseau d'électricité est en cours de réalisation, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya,

laquelle s'est chargée de recenser les exploitations agricoles concernées par ce programme, a précisé M. Djebbari.

Le montant des crédits consommés pour effectuer l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité s'est élevé, jusqu'à présent, à 200 millions DA, a fait savoir M. Djebbari, soulignant que l'opération se poursuit, par étapes. La wilaya d'Aïn Témouchent dispose de trois stations principales de production d'électricité d'une capacité

globale de 60 Kilovolts dont 2 stations mobiles, la première implantée dans la commune d'El Malah et la seconde à usage industriel, dans la commune de Tamazoura, a-t-il ajouté. Le taux de raccordement au réseau d'électricité à Aïn Témouchent atteint 98%, selon M. Djebbari, qui a signalé que la Société de distribution de l'électricité et du gaz a réussi, cette année, à raccorder 4.116 clients ordinaires au réseau d'électricité en sus de 14 clients industriels (moyenne tension).

GHARDAÏA

Mariage collectif pour une dizaine de couples à Metlili

Neuf couples issus des milieux défavorisés ont convolé en juste nocce ce week-end à Metlili (sud de Gharđaia), au cours d'une cérémonie de mariage collectif qui s'est déroulée dans la pure tradition ancestrale de la région.

Organisé dans un climat festif par la zaouïa de Cheikh Sidi El Hadj Ben Bahous de Metlili, (45 Km au sud de Gharđaia), et le tissu associatif sous le signe de "la convivialité et solidarité" cet événement qui vise, selon les organisateurs, la promotion de l'entente et de la solidarité entre les différentes couches sociales locales, a été marqué aussi par la présence des participants à la rencontre sur la "Tariqa chikhiya".

Cet événement dédié aux plus modestes est organisé dans la pure tradition de la ré-

gion qui s'inspire des rituels ancestraux d'entraide et de solidarité instaurés dans les différents Ksour de la wilaya de Gharđaia notamment la vallée du M'Zab, Metlili, Guerrara, El Meneaa et Berriane, sans oublier Daya Ben Dahoua et Zelfana, a affirmé un notable de Metlili. Après le rituel dîner du mariage composé essentiellement d'un "couscous garni de viande de cha melon" préparé avec les dons des bienfaiteurs, la tradition ancestrale de la région veut que les futurs mariés accompagnés de leurs vizirs (aide camps) et munis d'effets vestimentaires de circonstance s'installent, devant les centaines d'invités vêtus de blanc, sur une estrade aménagée pour la circonstance pour l'ultime cérémonie d'habillage du nouveau marié.

Cette cérémonie d'habillage très attendu dans cette soirée de mariage connaît la présence outre les membres de familles et amis des jeunes mariés, des bienfaiteurs, donateurs ainsi que de nombreux visiteurs de passage dans la région.

En effet, la tradition veut que chaque nouveau marié soit habillé, par un imam choisi au préalable par sa famille, devant l'assistance qui fredonne des chants religieux ainsi que des louanges et panégyriques à Allah et le Prophète Mohamed (QSSL). Des prêches portant sur les vertus du mariage dans la consécration des valeurs de stabilité et de la solidarité sociale ainsi que le rôle du couple dans la consolidation de la société musulmane sont prononcés durant la cérémonie de mariage

par des imams. Des cadeaux de mariage, généralement des produits électroménagers utiles pour la vie du couple sont offerts aux mariés parés de la tenue traditionnelle du mariage de la région de Metlili. Cette cérémonie de mariage collectif a été couronnée par l'organisation d'une initiative de circonscription pour une quinzaine d'enfants avec la distribution de cadeaux ainsi qu'une remise des présents aux enfants ayant réussi la mémorisation et la déclamation du livre saint le Coran.

Cet événement a été clôturé par un cérémonial collectif religieux (le rituel de Selka) en hommage aux saints de la Tariqa (confrérie) Chikhiya, en présence des disciples de cette confrérie venus de toutes les régions du pays.

TISSEMSILT

Commémoration du 60^e anniversaire de l'attaque historique contre le centre militaire colonial "Ettourabi"

Le musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a commémoré samedi le 60^e anniversaire de l'attaque historique contre le centre de l'armée coloniale française "Ettourabi" dans la commune de Ouled Bessam.

La commémoration de ce haut fait de guerre a donné lieu à des expositions mettant en exergue, au travers des photos, affiches, bulletins et documents, les circonstances ayant entouré cette attaque menée par des moudjahidines de la glorieuse Armée de libération nationale (zone 3 de la Wilaya IV historique) et ses résultats importants militairement dans la région. Un documentaire traitant en 15 minutes les conséquences de cette attaque sur la guerre de libération à la Wilaya IV historique a été projeté, comportant des témoignages de moudjahidines ayant pris part à cette bataille. L'historique de cette attaque a été diffusé sur la page officielle du musée sur les réseaux sociaux. Le programme de commémoration de cet anniversaire historique prévoit l'animation d'une communication sur cet événement par le directeur du musée et la remise de dépliants et de bulletins aux élèves et jeunes sur l'attaque contre le centre de l'armée coloniale française "Ettourabi" dans la commune de Ouled Bessam.

L'attaque contre le centre de l'armée coloniale française "Ettourabi" le 19 novembre 1960 représente une halte héroïque et de bravoure de moudjahidines dont Louaha Yahia, Chouchene Mohamed, Mustapha Lakouès, Tayeb Djemlaoui et Ghaib Mehenni qui avaient réussi, lors de cette opération, à faire prisonniers 14 soldats français, à récupérer 12 pièces d'armes, neuf fusils, deux mitrailleuses, 49 boîtes de munitions et des appareils de communication outre des grenades

MISSEGHINE (ORAN)

Des bureaux pour les demandes de raccordement aux réseaux d'énergie (société)

La Direction de distribution d'Es-Senia (Oran) de la société Sonelgaz a ouvert des bureaux provisoires pour prendre en charge les demandes de raccordement aux réseaux d'énergie dans les nouvelles cités d'habitation du nouveau pôle urbain Ahmed Zabana de Misserghine, indique-t-on samedi dans un communiqué de cette institution. La direction de distribution d'Es-Senia, en coordination avec l'agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) d'Oran, a ouvert deux bureaux pour recevoir les dossiers des nouveaux résidents dans certains sites du pôle urbain en question, en plus des 2.000 logements d'El-Hassi, pour prendre en charge toutes leurs préoccupations liées au raccordement au réseau d'énergie, souligne-t-on.

Cette initiative intervient suite à l'enregistrement d'une série d'agressions et de vols qui ont touché les réseaux de gaz et d'électricité dans les nouvelles cités, en raison de l'absence de la majorité des nouveaux habitants de leurs logements qui avaient récemment reçu leurs clés, selon le même communiqué. La direction de Sone Igaz d'Es-Senia a tenu plusieurs réunions avec les responsables de l'agence AADL pour traiter des difficultés liées au raccordement des nouveaux logements au réseau de gaz naturel et à la résolution du problème des vols. De nombreuses agressions contre les installations de la société Sonelgaz ont été enregistrées dans les nouvelles cités, où des colonnes montantes ont fait l'objet d'actes de vandalisme et des détendeurs ont été volés, ce qui entraîne des retards dans l'approvisionnement en gaz de certains habitants du nouveau pôle, selon le communiqué. Une cellule de suivi mobile veillant à la bonne marche des deux bureaux a été installée, soutient-on de même source.

ORAN

80 exposants attendus au Salon international de l'immobilier et de l'habitat

Quelque 80 exposants sont attendus au 7^{ème} Salon international de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes ainsi qu'à la 8^{ème} édition du Salon d'ameublement et du décor, qu'abritera du 23 au 27 novembre le Centre des conventions d'Oran (CCO), "Mohamed Benahmed", a-t-on appris samedi du commissaire de ces événements. Organisés par l'agence de communication "App Concept Design", les deux Salons accueilleront des exposants nationaux mais aussi des sociétés étrangères ayant des partenariats avec des entreprises algériennes, de différents pays dont la Turquie, la Chine, l'Espagne, la Syrie et d'autres, a souligné à l'APS Akram Sidi Yekhlief.

Les deux rendez-vous économiques

seront l'occasion de présenter les nouveautés du secteur et de favoriser le partenariat dans le domaine de l'immobilier et des décors, tout en proposant au public des solutions immobilières répondant à ses besoins en fonction de ses revenus par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architecture, des professionnels d'ameublement, de l'hôtellerie et de la décoration.

Des projets d'habitat avec une touche moderne, tels que des logements écologiques équipés de technologies intelligentes telles que l'économie d'électricité, les systèmes de communication utilisés dans les bâtiments seront exposés.

Le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira

également des professionnels du secteur, des promoteurs immobiliers, des artisans, des entreprises de réalisation, des institutions financières, des compagnies d'assurances et autres.

Le Salon de l'ameublement et du décor verra, quant à lui, la présence des startups spécialisées dans le domaine. Les deux Salons seront marqués par l'animation des conférences au profit des professionnels du secteur. Ces événements économiques, devenus une tradition annuelle dans la ville d'Oran, verront l'application du protocole sanitaire pour les participants et les visiteurs, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, rappellent les organisateurs.

APS

TRAVAUX PUBLICS Déclaration d'utilité publique pour la réalisation de deux projets routiers à Alger

Deux décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique pour la réalisation des travaux de deux projets routiers à Alger ont été publiés au Journal officiel (JO) n 86.

Signé par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane le 6 novembre dernier, le premier décret exécutif n 21-437 a pour objet de "déclarer d'utilité publique l'opération relative à la réalisation des travaux d'accessibilité aux ZET (Zone d'extension touristique) de Sidi Fredj et Palm Beach, en raison du caractère d'infrastructure d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de ces travaux".

Le caractère d'utilité publique concerne les biens immeubles et/ou les droits réels immobiliers servant d'emprise à la réalisation des travaux d'accessibilité aux ZET de Sidi Fredj et Palm Beach, notamment aux corps de la chaussée, ouvrages d'art, talus, terre-plein central et aux autres dépendances de la route.

Les terrains concernés par la déclaration d'utilité publique représentent une superficie totale de 28 hectares et 60 ares, et sont situés dans les communes de Staoueli et de Zéralda, précise le décret. La consistance des travaux à engager au titre de la réalisation des travaux d'accessibilité aux ZET de Sidi Fredj et Palm Beach, comprend la réalisation d'un linéaire principal d'une longueur de 13,8 kilomètres (2x2 voies), l'aménagement de neuf carrefours et la réalisation de neuf ouvrages d'art. Quand au second décret (n 21-438), il a pour objet de déclarer l'utilité publique l'opération relative à la réalisation du dédoublement du chemin de wilaya n 111 entre Chérag et Ain Benian, "en raison du caractère d'infrastructure d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de ces travaux". Les terrains servant d'emprise à l'opération de réalisation des travaux de ce projet représentent une superficie totale de 7 hectares et 30 ares, situés dans les communes de Chérag et de Ain Benian. La consistance des travaux de l'opération relative à la réalisation du dédoublement du chemin de wilaya n 111 entre Chérag et Ain Benian, comprend la réalisation d'un linéaire principal de 4,7 kilomètres (2 x 2) l'aménagement de quatre giratoires et réaménagement d'un giratoire existant (RN n 41-CW n 111).

Les crédits nécessaires aux indemnités à allouer au profit des intéressés pour les opérations d'expropriation des biens et droits réels immobiliers nécessaires aux deux projets, "doivent être disponibles et consignés auprès du Trésor public", selon le décret.

MICRO ENTREPRISES Les conditions de refinancement des micro-entreprises en difficulté fixées au JO

Les conditions et modalités de refinancement des micro-entreprises en difficulté ont été fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel (JO) n 86.

Signé conjointement par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, Nassim Dïafat et le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, le 26 septembre dernier, cet arrêté a pour objet de fixer les micro-entreprises en difficulté et les conditions et modalités de leur refinancement.

Ainsi, la micro-entreprise en difficulté est "toute micro-entreprises qui n'a pas pu exercer son activité et/ou qui n'a pas pu rembourser les prêts qui lui ont été octroyés".

En cas de nécessité et "à titre exceptionnel", les promoteurs, bénéficiant du dispositif d'appui à la création et l'extension d'activités, peuvent bénéficier du refinancement de leurs micro-entreprises en difficulté.

Sont concernées par le refinancement, les micro-entreprises en difficulté dont les activités ont été affectées et qui n'ont pas pu prendre des mesures pour leur modernisation, ont été suspendues en raison de la promulgation de nouveaux textes législatifs ou réglementaires relatifs à leur activité, à condition de se conformer à la législation et à la réglementation en vigueur, ont été suspendues et leurs équipements ont été saisis et/ou vendus par les banques, sans recours au fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs.

CONSEIL DE LA NATION Débat du PLF 2022

Le Conseil de la Nation reprendra, lundi, ses travaux en séance plénière consacrée au débat du projet de Loi de Finances (PLF) 2022, a indiqué dimanche un communiqué du conseil.

Lors de cette séance, le projet de Loi de Finances (PLF) sera présenté par le représentant du gouvernement. La Commission des affaires économiques et financières présentera son rapport sur le projet de loi avant de donner la parole aux membres du Conseil de la Nation, selon la même source. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene

Benabderrahmane avait présenté, jeudi, le PLF devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation. D'après la présentation, le PLF 2022 a été élaborée sur la base du prix référentiel de 45 dollars/baril et de 50 dollars/baril pour le prix de marché du pétrole algérien "Sahara Blend". Le Gouvernement prévoit une croissance économique de 3,3%, un taux de croissance hors hydrocarbures de 3,9% et un taux d'inflation de 3,7%. Le texte de projet de loi prévoit de nouvelles dispositions sur le plan socioéconomique, dont les réformes fiscales. Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avaient adopté, mercredi, le PLF avec introduction de plusieurs amendements.

MARCHANDISES Hausse des prix à l'importation et à l'exportation au 1^{er} semestre 2021 (ONS)

Les prix à l'importation et à l'exportation des marchandises, exprimés en dinars, ont connu des hausses durant le premier semestre 2021 par rapport à la même période de 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Ainsi, les prix en dinar à l'exportation des marchandises, hydrocarbures compris, ont connu une hausse "remarquable" de 49,3% sur un an, durant la période janvier-juin 2021, tandis que ceux à l'importation ont affiché une augmentation "importante" de 18,5%.

L'ONS explique la hausse de l'indice des valeurs unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) durant les six premiers mois de

2021, par l'augmentation des prix des hydrocarbures de 49% et des prix des exportations des produits hors hydrocarbures (PHH) de 42,5%. Expliquant l'évolution haussière de l'indice des prix à l'importation, l'office a précisé que tous les groupes de produits ont connu des augmentations durant les six premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse la plus remarquable a concerné les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes avec +72,9%, les huiles grasses et cires d'origine animale ou végétale avec +59,8%, les boissons et tabacs (+23,5%) et les produits chimiques et produits connexes

(+23,5%). D'autres groupes de produits ont également connu des augmentations de prix à l'importation. Il s'agit des produits alimentaires et animaux vivants (+18,9%), des matières brutes non comestibles, sauf carburants (+17,4%), des articles manufacturés (+15,6%) et enfin les machines et matériels de transport (+8,4%). De janvier à juin dernier, le volume des exportations algériennes a augmenté de 12%, tandis que celui des importations s'est rétréci de 2,4%, a noté l'organisme des statistiques. Les exportations de marchandises se sont élevées à 2.293,2 milliards de dinars au premier semestre 2021 contre 1.368,7 milliards de dinars à la même période de

référence en 2020, enregistrant une hausse de 67,5%. Pour les importations, elles se sont élevées à 2.463,7 milliards de dinars au 1^{er} semestre 2021 contre 2.130,5 milliards de dinars à la même période de 2020, soit une hausse de 15,6%.

Ces évolutions du commerce extérieur de marchandises ont été soldées par une "importante" réduction du déficit commercial qui passe de -761,8 milliards de dinars durant les six premiers mois de 2020 à -170,5 milliards de dinars à la même période de 2021, avec une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations, qui passe de 64,2% à 93,1%, selon les données du même organisme.

FILIÈRE LAIT Une nouvelle laiterie entre en production à Illizi

Une nouvelle laiterie est entrée récemment en production dans la wilaya d'Illizi devant ainsi satisfaire le marché local en lait pasteurisé, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

Première du genre au niveau de cette wilaya frontalière du Sud du pays, la nouvelle laiterie a donné lieu à la production d'une première quantité de 4.000 litres/jour, soit un dixième de sa production globale, et ce, vu le quota du lait en poudre estimé à 11.000 tonnes, octroyé par l'Office national interprofessionnel de lait (ONIL), a indiqué la même source.

Fruit d'un investissement privé, ce projet est appelé à

assurer l'approvisionnement régulier en lait, à un prix réglementé (30 DA), dans cette région qui connaît une perturbation en termes d'alimentation en lait, a expliqué le chargé de communication à la DCPE, Hamza Hathat.

Localisée au niveau de la zone industrielle au chef lieu de la wilaya, cette nouvelle laiterie, dotée d'équipements et moyens modernes nécessaires pour la production du lait, a généré près de 40 emplois à la satisfaction de la population locale.

Les responsables de cette laiterie entendent élargir leurs activités à la production des dérivés du lait, dont le fromage, yaourt, voire même des boissons, a-t-on fait savoir.

Il doit aussi présenter les documents justifiant la situation de sa micro-entreprise en difficulté vis-à-vis des services fiscaux et justifier sa situation vis-à-vis des caisses de la sécurité sociale.

L'indemnité de la compagnie d'assurance pour le matériel et le montant doit être insuffisant pour reprendre l'activité, exige l'arrêté. Sont exclus des procédures de refinancement, les jeunes promoteurs bénéficiaires du prêt supplémentaire non rémunéré d'exploitation, indemnisés par le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs et ceux ayant bénéficié d'éventuelles mesures exceptionnelles liées au crédit bancaire et/ou au prêt de l'agence et ayant vendu et/ou liquidé leur équipement.

Un autre arrêté interministériel fixant les conditions et modalités d'octroi du prêt non rémunéré supplémentaire d'exploitation à titre exceptionnel, au profit des jeunes promoteurs bénéficiant du soutien de l'ANADE a été également publié au même Journal officiel. Ce prêt non rémunéré supplémentaire d'exploitation à titre exceptionnel est fixé à un montant qui ne saurait dépasser 1 million de dinars. Pour bénéficier du prêt, la micro-entreprise doit être en situation d'absence ou d'un manque de liquidités, être en activité lors du dépôt de la demande du prêt, et avoir l'équipement de base.

En outre, elle ne doit pas être indemnisée par le fonds de caution mutuelle garantie risques/crédits jeunes promoteurs. Dans le

même Journal officiel, un troisième arrêté interministériel a été publié, fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n 302-087 intitulé "Fonds national de soutien à l'emploi des jeunes".

Au titre des dépenses, le Fonds prend en charge l'octroi de prêts non rémunérés consenti aux jeunes promoteurs pour la mise en oeuvre de la micro-entreprise.

Le montant des prêts non rémunérés varie en fonction du coût de l'investissement de création ou d'extension d'activités.

Ainsi, au titre du financement triangulaire, le montant est fixé à 15% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10 millions de dinars, 18% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est réalisé dans les zones spécifiques et les Hauts-Plateaux et inférieur ou égal à 10 millions de dinars.

Il est de 20% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est réalisé dans les régions du Sud et inférieur ou égal à 10 millions de dinars, et de 25% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à dix 10 millions de dinars et réalisé par des étudiants et jeunes chômeurs porteurs de projets.

Au titre du financement mixte, le montant est de 50 % du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10 millions de dinars.

TANZANIE

Hausse des envois de fonds de la diaspora

Les envois de fonds de la diaspora tanzanienne sont passés de 465,7 millions de dollars américains en 2016 à 497,9 millions de dollars en 2019, ont rapporté samedi des médias, citant la ministre des Affaires étrangères et de la coopération est-africaine, Liberata Mulamula.

"La diaspora tanzanienne contribue énormément au développement économique du pays car les envois de fonds ne cessent d'augmenter", a déclaré Mme Mulamula lors d'une conférence de presse tenue dans la capitale Dodoma, évoquant les chiffres publiés par la Banque de Tanzanie sur les envois de fonds des Tanzaniens vivant à l'étranger.

Le gouvernement, par le biais du ministère des Affaires étrangères et de la coopération est-africaine, a créé en 2010 un département spécial chargé de coordonner les questions liées à la diaspora tanzanienne, a rappelé Mme



Mulamula. "Le gouvernement continue à mettre en place un environnement propice visant

à attirer les Tanzaniens vivant à l'étranger pour qu'ils participent au développement éco-

nomique du pays, y compris la création de projets d'investissement", a ajouté la ministre.

Selon Mme Mulamula, la diaspora tanzanienne est en première ligne pour promouvoir l'utilisation du kiswahili, et a ouvert des centres d'enseignement du kiswahili en Chine, en Afrique du Sud, en Egypte, au Malawi, en Grande-Bretagne, en Belgique, aux Comores, Corée et en France.

Le kiswahili, langue officielle de la Tanzanie, parlée par la quasi-totalité des Tanzaniens, indépendamment de plus de 120 tribus, est considéré comme une langue unificatrice dans ce pays d'environ 60 millions d'habitants.

CHINE

La production des énergies renouvelables en hausse de 9% sur un an

La production des énergies renouvelables en Chine s'est élevée à 2,3 milliards de kilowatts fin octobre, soit une hausse de 9% sur un an, selon des données de l'administration chinoise de l'Énergie.

La production de l'énergie éolienne a atteint 300 millions de kilowatts, ce qui représente une hausse de 30,4% sur un an, détaille la même source, citée par l'agence Chine-Nouvelle. La production de l'énergie solaire s'est établie à 280 millions de kilowatts, soit une hausse de 23,7%, selon la même source. "La Chine poursuit sa lancée dans le développement des énergies renouvelables dans le cadre de sa transition vers une économie à faible émission de carbone", a-t-on commenté, rappelant que "le pays a annoncé qu'il s'efforcera d'atteindre d'ici 2030 son pic des émissions de dioxyde de carbone et de parvenir d'ici 2060 à la neutralité carbone".

JAPON

430 milliards d'euros pour un nouveau plan de relance

Le Japon s'apprête à adopter un plan de relance massif d'un montant record de 56.000 milliards de yens (430 milliards d'euros) pour relancer la troisième économie mondiale, a indiqué vendredi le nouveau Premier ministre Fumio Kishida.

Cette batterie de mesures liées à la pandémie, qui devrait être approuvée par le gouvernement plus tard dans la journée, "est suffisant pour rassurer la population japonaise et lui redonner espoir", a précisé M. Kishida à la presse.

Le plan de relance, le troisième depuis l'apparition de la pandémie, est constitué à 70% de dépenses budgétaires, d'investissements, de prêts aux entreprises et d'aides aux familles qui ont des enfants de moins de 18 ans. Il inclut aussi des fonds qui avaient été fléchés pour de précédents plans d'aide mais n'avaient pas été utilisés jusqu'à présent. Des aides financières pour de petites et moyennes entreprises frappées par la crise et une augmentation des salaires pour les travailleurs de la santé sont aussi prévues dans ce programme.

FRANCE

Le chômage touche plus de 8 % de la population active au 3^e trimestre (Insee)

Le taux de chômage reste toujours aussi élevé en France au troisième trimestre touchant 8,1% de la population active, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut français de la statistique (Insee).

Selon l'Insee, le taux de chômage, mesuré selon les normes du Bureau international du travail (BIT), a connu une hausse de 0,1 point: la France compte 2,4 millions de chômeurs, soit 52.000 de plus sur le trimestre. Dans sa dernière note de conjoncture, début octobre, l'Insee anticipait un taux de chômage à 7,6% au troisième trimestre.

"Effectivement, ce n'est pas tout à fait ce qu'on anticipait", a indiqué à la presse, Sylvain Larrieu, chef de la division Synthèses et conjonctures du marché du travail. On anticipait "une forte hausse de l'emploi, celle-là s'est matérialisée.

En revanche, on a été surpris par la hausse de la population active", a-t-il dit.

"Le taux de chômage ne baisse pas car, avec la reprise économique, certaines personnes qui ne cherchaient plus du travail se sont remises à chercher un emploi", ont estimé des analystes, évoquant l'exemple des étudiants qui avaient prolongé leurs études pendant la crise.

Sur le trimestre, le taux de chômage augmente pour les 15-24 ans (+0,3 point) et se stabilise pour les 25-49 ans et les 50 ans et plus, détaille l'Insee.

Par rapport aux niveaux d'avant-crise (fin 2019), il est nettement au-dessous pour les jeunes (-1,2 point) et quasiment identique pour les personnes d'âge intermédiaire (-0,1 point) et les seniors (+0,1 point).

Le taux de chômage de longue durée est stable à 2,4% de la population active au troisième trimestre, supérieur de 0,2 point à son niveau de fin 2019.

APS

INDUSTRIE AUTOMOBILE

La Chine comptera plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année

La Chine, le plus grand marché automobile du monde, devrait compter plus de 300 millions d'automobiles immatriculées d'ici la fin de l'année, a annoncé samedi un responsable de l'Association des constructeurs automobiles de Chine

(ACAC). Fin septembre, la Chine comptait déjà 297 millions d'automobiles immatriculées, a indiqué Shi Jianhua, secrétaire général adjoint de l'association, lors d'un forum organisé en marge du Congrès mondial de la fabrication, à

Hefei, capitale de la province orientale de l'Anhui. Le marché automobile chinois devrait poursuivre sa croissance, avec une croissance annuelle moyenne de 4% prévue pendant les cinq années jusqu'à 2025, a fait remarquer M. Shi.

SÉNÉGAL - ETATS UNIS

Protocole d'accord en vue de l'exécution de quatre projets à financer par les Etats-Unis

Les Etats-Unis et le Sénégal ont signé samedi un protocole d'accord en vue de l'exécution de quatre projets à financer par Washington dans les infrastructures routières et la sécurité publique, pour un montant de près d'un milliard de dollars américains.

Le protocole d'accord a été signé par des sociétés américaines (Cubic Transportation System, groupe ABD, Bechtel et Motorola Solutions) et l'Agence des travaux et de gestion des routes (AGEROUTE) et le Conseil exécutif des transports urbains de Dakar.

La signature s'est tenue en

présence du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et du ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Amadou Hott.

Le financement américain va permettre la construction de plusieurs ponts, à Ziguinchor et Tobor (sud), en vue de la constitution d'un corridor commercial entre le Sénégal et ses voisins.

Le deuxième projet concerne aussi la future autoroute qui va relier Dakar à Saint-Louis (nord), un segment d'une autre autoroute, entre Dakar et Rosso, à la frontière du Sénégal avec la

Mauritanie. Ce projet routier est "une priorité absolue" pour le gouvernement du Sénégal, car il fournira un "accès meilleur, plus sûr et plus rapide à Saint Louis", une région appelée à devenir un carrefour des activités agricoles et de l'industrie pétrolière et gazière du Sénégal.

Saint-Louis va également faciliter les échanges commerciaux du Sénégal avec l'Afrique du Nord. Le contrat signé par Motorola Solutions et le Sénégal servira à construire un réseau national de communications.

Le secrétaire d'Etat améri-

cain s'est félicité des protocoles signés par son pays avec le Sénégal, et il s'est réjoui de la présence de plus de 50 entreprises américaines au Sénégal.

De son côté, le ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération a souligné que les Etats-Unis sont "un partenaire incontournable et fidèle" du Sénégal.

M. Blinken est arrivée vendredi soir à Dakar pour une visite au Sénégal, la dernière étape de sa tournée africaine qui l'avait mené au Kenya et au Nigeria.

SYRIE

Première conférence économique arabe à Damas depuis des années

La Syrie va accueillir le 29 novembre prochain, les activités de la 4e conférence de l'Union arabe des villes et des zones industrielles, ont rapporté samedi des médias. Sous le thème: "L'investissement dans les villes et les zones industrielles arabes et son rôle dans la réalisation d'un bond spécifique", cette conférence est la première qu'organisent les Unions arabes à Damas depuis des années, selon le secrétaire général de l'Union, Samer Ahmad al-Hamo,

rapporte l'agence de presse syrienne (SANA).

Al-Hamo a indiqué que cette conférence constitue une opportunité pour la consultation et l'échange des expertises entre les décideurs dans le secteur des villes et des zones industrielles, affirmant que la conférence est un moyen d'évoquer les derniers développements dans le domaine de la coopération économique entre les pays arabes.

Il a fait savoir que la conférence est

une opportunité importante pour les parties publiques et privées en Syrie pour présenter les opportunités d'investissement disponibles.

Le secrétaire général a souligné que la conférence vise à encourager les investissements dans le secteur des villes et des zones industrielles arabes et à encourager les investisseurs et les hommes d'affaires arabes et étrangers à investir dans les projets prévus dans les villes et les zones industrielles arabes.

TUNISIE

Le volume des importations en légère hausse en octobre

Le volume des importations tunisiennes a enregistré, durant le mois d'octobre dernier, une légère hausse estimée à 1,2 %, selon des données de l'Institut tunisien de la Statistique.

Le volume des exporta-

tions demeure, quant à lui, relativement stable (-0,4%) durant la même période, selon la même source qui note aussi que les prix des produits exportés ont augmenté sur un mois de 1% et ceux des produits importés

de 1,4%. L'Institut tunisien a expliqué que la légère hausse du volume des importations est "essentiellement due à l'accroissement important du volume des approvisionnements en produits énergétiques

(+73,7%)". Par ailleurs, le volume des échanges commerciaux hors énergie a enregistré une baisse, car "le volume des exportations a diminué de 7,3 % et celui des importations a régressé de 8,8%", a-t-on expliqué.

ALGER

Les fuites d'eau représentent 30 à 40% des volumes distribués depuis début 2021 (SEAL)

Les fuites sur les réseaux d'eau potable dans la wilaya d'Alger ont représenté 30 à 40 % des volumes d'eau distribués quotidiennement depuis le début de l'année en cours, a indiqué samedi Amine Hamadane, directeur général adjoint de la Société d'eau et d'assainissement d'Alger (SEAL) chargé des services publics.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre d'information et de sensibilisation à la rationalisation de l'utilisation de l'eau au profit des imams des wilayas d'Alger, de Boumerdes, de Tipasa et de Blida, M.

Hamadane a fait savoir que "les équipes de la SEAL œuvrent d'arrache pied à localiser et réparer ces fuites afin d'éviter le gaspillage d'eau", rappelant qu'"un programme est en cours pour la rénovation des conduites d'eau vétustes qui constituent le véritable problème à l'origine des fuites d'eau".

Il a rappelé, dans ce sens, que la wilaya d'Alger comptait un total de 6.000 km de canalisations de distribution d'eau potable, contre 1.200 Km à Tipasa.

Répondant à une question sur la possibilité de modifier le programme de distribution d'eau potable, M. Hamadane a affirmé que le programme actuel (la distribution de l'eau potable tous les deux jours) est toujours valide, ajoutant que "les dernières précipitations ne sont pas suffisantes pour le retour à un approvisionnement quotidien".

EAU

Journée d'information en direction des imams des wilayas du centre pour sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau

Le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique a organisé samedi en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, une rencontre d'information et de sensibilisation à la rationalisation de l'utilisation de l'eau, impliquant les imams des wilayas d'Alger, de Boumerdes, de Tipasa et de Blida.

Organisée au Centre de formation de management et des métiers de l'eau de la SEAL (Alger), cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation de l'opinion publique à l'impérative préservation de la ressource hydrique.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Ismail Amirouche, a mis en avant l'importance de l'implication des imams dans la sensibilisation des différentes catégories de la société à l'économie d'eau, soulignant leur rôle axial dans l'ancrage de cette culture et la rationalisation de l'utilisation de cette ressource vitale rare.

Il a insisté, dans ce sens, sur le rôle de la mosquée dans la sensibilisation des citoyens en vue de lutter contre la phénomène de gaspillage d'eau, des fuites et de raccordement anarchique, qualifié de "vol d'eau".

Pour sa part, le Conseiller au ministère des Affaires religieuses, Omar Boufouloulou a relevé "l'appui considérable des imams à la diffusion de la culture de l'économie d'eau", ajoutant que leurs prêches sur les thèmes de la sécurité hydrique et de la lutte contre les fuites d'eau et le raccordement anarchique devront cibler les différentes franges de la société. De son côté, le sous-directeur à l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), Akad Mehdi, a rappelé que depuis 2016 jusqu'à 2021, cette agence a mobilisé un total de 3.000 mosquées dans 12 wilayas dans le cadre de la sensibilisation des citoyens à la rationalisation de l'utilisation de l'eau.

En 2021, l'AGIRE a organisé, à elle seule, des journées d'information au niveau de 103 écoles coraniques ayant touché plus de 2.500 personnes, a-t-il poursuivi.

Dans le cadre de cette journée d'information, les imams ont bénéficié d'exposés sur la situation actuelle des ressources en eau dans le pays ainsi que des communications sur les changements climatiques et des visites sur le terrain au niveau de la station de traitement d'eau potable de Boudouaou et du barrage de Keddara (Boumerdes).

SCOLARISATION

Un millier d'enfants atteints de troubles mentaux inscrits au primaire, les parents réclament plus de structures d'accueil

Le ministère de l'Education nationale a enregistré un millier d'élèves atteints de troubles mentaux légers, d'autisme et de trisomie 21, inscrits en cycle primaire au titre de l'année scolaire 2020-2021, les parents se plaignant toutefois d'un déficit en structures spécialisées pouvant garantir une scolarisation adéquate à leurs enfants.

Le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Education nationale, Kacem Djahlane, a déclaré à l'APS que le secteur avait enregistré 1051 élèves atteints de troubles mentaux légers, de troubles de l'autisme et de trisomie 21 (syndrome de Down), inscrits dans le cycle primaire au cours de l'année scolaire 2020-2021, dont 875 élèves trisomiques parmi lesquels 369 élèves filles scolarisées dans des classes spéciales aménagées au niveau des établissements éducatifs et gérées par des associations.

M. Djahlane a insisté, dans ce cadre, sur l'impérative conjugaison des efforts de tous les intervenants pour une meilleure prise en charge de cette catégorie d'enfants qui bénéficie de son droit à l'éducation au sein de ces classes en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Il a souligné, à ce titre, l'engagement de l'Etat à ouvrir "progressivement" de nouveaux postes d'encadrement, qui permettront de réduire le nombre d'enfants inscrits dans les listes d'attente et de répondre à toutes les demandes exprimées par leurs parents.

M. Djahlane a indiqué...par



ailleurs, que le programme approuvé pour l'enseignement de cette catégorie est "adapté" à la structure mentale de l'enfant trisomique, l'objectif principal étant de lui permettre d'atteindre "l'autonomie individuelle" et d'apprendre des principes de base dans la langue, l'éducation artistique et physique.

Multiplier les structures d'accueil des élèves atteints du syndrome de Down

Pour leur part, les parents d'élèves se plaignent de frais de prise en charge de leurs enfants dans les établissements, soulignant qu'il y a un grand nombre d'eux atteints du syndrome de Down inscrits

dans les listes d'attente et ne sont pas admis dans les classes spéciales pour des raisons qu'ils ignorent".

Quant aux associations activant dans ce domaine, elles affirment œuvrer pour la prise en charge "précoce" des enfants atteints de ce syndrome en leur apprenant les connaissances artistiques et sportives indispensables à leur insertion sociale.

Le président de l'association "Chams pour les arts thérapeutiques", Djamel Merahi a indiqué que l'association a choisi "l'art" comme moyen de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dont celles atteintes de trisomie 21, de façon à concourir à leur

insertion dans la société, relevant que l'association a ouvert plusieurs ateliers artistiques, pour ne citer que le théâtre, les arts plastiques, la danse, l'expression corporelle et les activités éducatives.

A propos de la prise en charge, l'intervenant a rappelé que l'association accueille toutes les catégories aussi bien les personnes aux besoins spécifiques que celles atteintes de maladies chroniques ou bien portantes, afin de créer "une mini société intégrée" en consacrant la culture de "l'acceptation de l'autre et du vivre ensemble".

Mme Radia Merzouki, membre du bureau de l'Association nationale de l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (ANIT), a, pour sa part, indiqué que l'association assure l'accompagnement des enfants atteints de la trisomie 21 à travers trois phases à savoir: la phase orthophonique (de 0 à 6 ans), suivie de l'évaluation de l'état d'acquisition des connaissances à apprendre durant cette phase pour que l'élève soit admis en première année primaire dans des classes aménagées par le ministère de l'Education nationale jusqu'à ce qu'il atteigne la phase de la formation professionnelle".

URBANISME

La destruction d'un bâtiment en construction sur une falaise à Bir-Mourad Rais est recommandée (expert)

La destruction du bâtiment en construction sur une falaise en partie effondrée à Bir-Mourad Rais, suite aux fortes chutes de pluie, est recommandée, a fait savoir dimanche à Alger le président du club algérien des risques majeurs, Abdelkrim Chelghoum.

"Ce bâtiment, construit au bord d'une falaise, ne peut pas tenir, car les glissements de terrain sont évolutifs. Il n'y a aucune autre alternative que de le détruire", a estimé M. Chelghoum sur les ondes de la Radio algérienne.

Il a souligné que cette promotion immobilière en cours de réalisation, de sept étages en surface et de quatre à cinq étages en sous-sol, n'aurait jamais dû être construite sur ce site et que le permis de

construire n'aurait pas dû être délivré".

M. Chelghoum a demandé aux pouvoirs publics de procéder au "démembrement" du bâtiment de "façon technique intelligente pour ne pas toucher l'environnement et le voisinage".

Mardi soir, un effondrement rocheux d'une falaise surmontée d'une construction, au niveau de la station de transport des voyageurs de Bir-Mourad Rais a été enregistré.

Suite à quo i, les services de la wilaya d'Alger ont fermé provisoirement la station de transports pour protéger les citoyens.

Pour ce qui est de la promotion immobilière, une expertise a été engagée par les services concernés du CTC

d'Alger pour évaluer les risques, selon la Direction des travaux publics.

Par ailleurs, M. Chelghoum a tenu à dire que "le cœur du problème de la prévention des risques majeurs c'est le choix des terrains à construire", ajoutant que "la cause principale des effondrements c'est le sol mal choisi", pourtant, la loi sur les risques majeurs en vigueur est "très claire", a-t-il souligné.

En réaction aux dégâts causés sur l'ensemble du territoire national par les dernières chutes de pluie, il a indiqué que "ce que nous vivons actuellement ce sont les carences et les défaillances de la non-participation et de l'impréparation dans la gestion des risques au niveau

des communes". "Cela signifie que les mesures préventives basiques minimales ne sont pas implémentées au niveau des périmètres" où les pluies ont causé des glissements de terrain et des effondrements de constructions.

Les dernières intempéries ont dévoilé, selon lui, le "bricolage" fait au niveau de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire.

Il a, enfin, estimé qu'"il est grand temps de revoir les responsabilités des uns et des autres, et la tutelle des institutions qui doivent gérer les grandes catastrophes naturelles et technologiques", en relevant, tout de même, que "la mairie représente la colonne vertébrale de l'organisation de toute prévention contre les risques majeurs".

BECHAR

Saisie de quatre kilogrammes de kif traité

Un réseau de présumés narcotrafiquants composé de six (6) individus a été démantelé à Bechar par les éléments du service régional de lutte anti-drogue qui ont saisi en leur possession une quantité de quatre (4) kilogrammes de kif traité, a rapporté dimanche la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Exploitant des renseignements faisant état d'activités de ce réseau criminel

dans le trafic illégal de drogue à travers la région de Béchar, les enquêteurs, sous supervision du procureur de la République près le tribunal de Bechar, sont parvenus à l'arrestation en premier lieu d'un individu à l'entrée nord de Bechar dont la fouille du véhicule a donné lieu à la découverte de quatre (4) kg de kif traité ainsi qu'une importante somme d'argent, soigneusement dissimulés, a-t-on précisé. La suite des inves-

tigations policières a permis l'arrestation des autres membres du réseau et la saisie en leur possession de 13 comprimés de psychotropes, a-t-on ajouté. Après finalisation de l'enquête les six (6) mis en cause ont été présentés à la justice et placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation notamment de possession illégale de drogue, transport et vente de drogue, a fait savoir la source.

CANADA

4 morts et un disparu après des inondations record dans l'Ouest

Les inondations record qui ont frappé l'Ouest canadien ont fait au moins quatre morts, et une cinquième personne est toujours portée disparue, ont annoncé samedi les autorités locales qui ont restreint l'accès au carburant dans les régions sinistrées.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le sud-ouest de la province de Colombie-Britannique dimanche et lundi derniers ont provoqué des glissements de terrain et des inondations, qui ont détruit routes et infrastructures.

L'oléoduc Trans Mountain, crucial pour l'industrie pétrolière d'Alberta, a notamment été temporairement fermé.

La Gendarmerie royale (GRC, la police fédérale) a confirmé samedi que trois hommes, portés disparus depuis lundi, ont été retrouvés sans vie près du Lac Duffy.

"Nous avons poursuivi nos recherches en vue de retrouver un quatrième homme, mais les conditions météorologiques et l'état des lieux ont rendu nos démarches difficiles", a expliqué le Sergent Janelle Shoihet dans un communiqué de la GRC.

Ces trois morts portent à quatre les décès de ces inonda-



tions. Le corps inanimé d'une femme avait en effet été retrouvé dès lundi près d'une coulée de boue ayant emporté une large section d'une autoroute.

Cet axe routier, qui permet de relier Vancouver à des régions isolées du Nord de la province, a d'ailleurs été rouvert samedi au trafic "essentiellement", ont annoncé les

autorités britannico-colombiennes dans un communiqué.

Ces dernières avaient imposé vendredi aux particuliers un maximum de 30 litres de carburant par passage à la pompe, afin de palier les perturbations sur la chaîne d'approvisionnement provoquées par cet épisode climatique extrême.

Mike Farnworth, ministre

de la Sécurité publique de Colombie-Britannique, a estimé samedi lors d'une conférence de presse que ces mesures pourraient être en vigueur pendant "10 jours", enjoignant ses concitoyens à limiter leurs déplacements pour économiser l'essence.

A Abbotsford, ville en partie noyée par les flots et où l'armée a été déployée, des élevages ont été ravitaillés par hélicoptères.

Quatre tonnes de nourritures ont ainsi été hélicoptérées samedi matin dans une ferme porcine, ont annoncé les autorités.

Des pluies importantes sont encore attendues dans le secteur la semaine prochaine.

En quelques mois, cette région de la côte pacifique canadienne a subi des catastrophes naturelles à répétition: un épisode de chaleur très intense fin juin, conséquence du réchauffement climatique d'après les experts, suivi par d'importants incendies.

MALI

200 000 enfants retournent en classe grâce à une opération de l'UNICEF

Quelque 200 000 enfants vulnérables ont regagné les bancs de l'école à la faveur d'une opération appelée "Retour à l'école" chapeauté par l'Unicef, a indiqué samedi, Sylvie Fouet représentante de l'agence onusienne au Mali.

Quelque 200 000 enfants vulnérables dont 97 721 filles sont retournés à l'école, précise la responsable à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance.

Le thème choisi pour cet Journée était : "Système de protection renforcée pour une

protection adoptée à chaque enfant".

Selon l'UNICEF, l'objectif de cette journée mondiale de l'enfance vise, d'une part, à rappeler que "des millions d'enfants sont toujours privés de leur droit à la santé, à une alimentation saine, à l'éducation et à la protection, et d'autre part, à rendre la voix des jeunes indispensables dans tout débat touchant à leur avenir".

Au Mali, "Malgré la rentrée scolaire depuis le 1er novembre courant, plus de 1 600 écoles restent encore fermées, à cause,

de l'insécurité affectant près de 500 000 élèves et 10 000 enseignants", regrette Sylvie Fouet représentante de l'UNICEF.

Elle souligne en outre que l'opération "Retour à l'école" avait apporté un appui à la réouverture des écoles fermées et doté près de 2 000 établissements scolaires en kits d'hygiène contre la Covid-19.

Et d'ajouter que ce projet "a permis de renforcer l'éducation à distance de 10 000 enfants", à travers des cours dispensés à la radio.

TRAVERSÉE DE LA MANCHE

250 migrants secourus vendredi et samedi

Près de 250 migrants ont été secourus en mer dans la nuit de vendredi à samedi et au cours de la journée de samedi après s'être retrouvés en difficulté en tentant de traverser la Manche, de la France vers l'Angleterre, a annoncé samedi soir la préfecture maritime.

Ces 243 migrants ont été récupérés et déposés à quai dans les ports de Boulogne-sur-Mer, Dunkerque et Calais, où ils ont été "pris en charge par la

Police aux frontières (PAF) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS)", écrit la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord dans un communiqué.

Le centre opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) du cap Gris-Nez "a engagé de nombreux moyens maritimes" pour ces opérations de secours, indique le communiqué, pointant la dangerosité de ce secteur aux vents forts, tra-

fic dense et température de l'eau actuellement en chute.

Vendredi, le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord cité par l'AFP avait noté "une nouvelle accélération" en novembre des tentatives de traversées, qui avaient déjà doublé ces trois derniers mois, alors que leur rythme ralentissait à l'automne les années précédentes.

Ses services avaient comptabilisé 15,400 tentatives de départ

et 3,500 passagers secourus sur les huit premiers mois de l'année.

"Aujourd'hui, nous avons plus que doublé ces chiffres: nous sommes à 31,500 migrants ayant quitté les côtes et 7,800 migrants ayant été sauvés", s'est alarmé vendredi Philippe Dutrieux.

On avait compté un seul décès confirmé l'an dernier entre janvier et août, il y en a eu sept cette année, a-t-il ajouté.

INTRANTS AGRICOLES

Sri Lanka ré-autorise l'importation des produits chimiques

Le Sri Lanka a abandonné dimanche son programme visant à devenir le premier producteur mondial d'aliments 100% biologiques et annoncé la levée immédiate de l'interdiction d'importer des pesticides et d'autres intrants agricoles.

"Nous autoriserons désormais les intrants chimiques dont le besoin est urgent", a déclaré le secrétaire du ministère, Udith Jayasinghe, à la chaîne de télévision privée News First, avant des manifestations d'agriculteurs prévues à Colombo.

"Compte tenu de la néces-

sité d'assurer la sécurité alimentaire, nous avons pris cette décision", a-t-il expliqué en annonçant la levée de la large interdiction de tous les produits agrochimiques, y compris les herbicides et les pesticides.

En pleine crise économique, le Sri Lanka est notamment victime d'une sévère chute de ses réserves de devises entraînant des pénuries de vivres, de pétrole brut et d'autres produits essentiels.

Le mois dernier, les autorités avaient déjà levé les restrictions sur les importations

d'engrais pour le thé, principal produit d'exportation du pays.

De vastes étendues de terres agricoles ont été abandonnées après l'interdiction d'importation, introduite pour la première fois en mai. Les pénuries se sont aggravées au cours de la semaine écoulée, les prix du riz, des légumes et d'autres produits de base ayant doublé dans tout le pays.

Les organisations d'agriculteurs avaient prévu de marcher sur le Parlement dans la capitale vendredi pour exiger l'importation de

produits chimiques essentiels pour protéger leurs cultures.

Le président Gotabaya Rajapaksa avait justifié l'interdiction d'importation en déclarant vouloir rendre l'agriculture sri-lankaise 100% biologique.

Mais cette politique a été mise en place après que l'économie de l'île, à court d'argent, ait été durement touchée par la pandémie de Covid-19, les recettes du tourisme et les envois de fonds des travailleurs étrangers ayant considérablement diminué.

ETATS UNIS

Un repris de justice recherché après des tirs accidentels à l'aéroport d'Atlanta

La police recherchait activement dimanche un repris de justice qui s'est enfui de l'aéroport international d'Atlanta (sud-est) après qu'une arme qu'il transportait se soit déchargée accidentellement lorsqu'elle a été découverte à un contrôle, créant un mouvement de panique.

"Nous poursuivons activement cet individu", a déclaré le major Reginald Moorman de la police d'Atlanta lors d'une conférence de presse après avoir identifié l'individu comme étant Kenny Wells, 42 ans.

L'Administration de la sécurité des transports (TSA) a déclaré que l'incident de samedi s'est produit après qu'un "article interdit" a été identifié dans le bagage d'un passager par une machine à rayons X à un poste de contrôle.

Au moment où un agent de sécurité ouvrait le compartiment contenant l'arme, "le passager s'est précipité dans le sac et a saisi l'arme à feu, qui s'est alors déchargée".

"Le passager a ensuite fui la zone, sortant en courant par la sortie de l'aéroport", a déclaré la TSA, ajoutant que l'agent avait demandé au passager de ne pas toucher le bien. L'épisode a poussé des dizaines de passagers à se mettre à l'abri et a fait trois blessés, aucune de ces blessures n'ayant été causée par les coups de feu. Une personne a été blessée par une chute et deux autres se sont plaintes d'un essoufflement, a précisé la police.

Peu après l'incident, vers 13H30 (18H30 GMT), l'aéroport a déclaré sur Twitter qu'il n'y avait "pas de tireur actif", ajoutant qu'"il n'y a aucun danger pour les passagers ou les employés." La police a donné le feu vert peu avant 15H00.

Le grand bruit a fait fuir de nombreuses personnes, qui ont renversé des valises et des poteaux pour s'échapper, comme le montrent des images diffusées par CNN.

Certaines personnes se sont réfugiées dans les restaurants de l'aéroport, tandis que d'autres ont couru sur le tarmac.

L'incident s'est produit pendant l'un des week-ends les plus chargés de l'année, quelques jours avant les vacances de Thanksgiving. Depuis le début de l'année, la TSA a détecté plus de 450 armes à feu aux points de contrôle du seul aéroport d'Atlanta, plaque tournante du trafic aérien mondial et classé parmi les plus fréquentés avec plus de 100 millions de voyageurs annuels en moyenne.

USA

Nombre record de passagers dans les aéroports depuis le début de la pandémie

Les aéroports des Etats-Unis ont enregistré, vendredi, leur plus forte fréquentation depuis le début de la pandémie de Covid-19, selon les données publiées samedi par l'Agence de sécurité dans les transports (TSA).

Au cours de la journée de vendredi, quelque 2,24 millions de passagers ont été inscrits dans les aéroports américains, ce qui représente le nombre le plus élevé depuis mars 2020, quand la pandémie a mis un coup d'arrêt au transport aérien dans le pays.

Le précédent plus haut volume depuis le début de la crise avait été enregistré le 12 mars dernier, avec plus de 1,35 million de passagers.

La TSA s'attend à quelque 20 millions de passagers pendant la période de Thanksgiving, allant du 19 au 28 novembre.

Les principales compagnies aériennes américaines avaient prédit une augmentation des voyages en avion au cours des derniers jours. Delta Air Lines a déclaré qu'elle prévoyait de transporter jusqu'à 5,6 millions de passagers durant cette période de vacances, alors que United Airlines table sur plus de 4,5 millions. Les autorités américaines ont levé, à partir du 8 novembre, les restrictions pour les voyageurs étrangers qui sont entièrement vaccinés contre le coronavirus.

COVID-19

Fermeture préventive d'un lycée à Tizi-Ouzou



Le lycée "Sahoui Aldjia" de Azazga, à l'Est de Tizi-Ouzou a été fermé pour une dizaine de jours "par mesure préventive" suite à la découverte de cas de contamination au coronavirus, a annoncé dimanche un communiqué de cet établissement scolaire.

La décision de fermeture de cet établissement scolaire a été prise vendredi dernier par la Commission de santé de la wilaya de Tizi-Ouzou, la direction de l'éducation et les autorités locales de Azazga.

Contacté par l'APS, le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui a souligné que "cette mesure préventive a été prise sur instruction de la commission sanitaire de la wilaya après découverte de deux (2) élèves qui ont contracté le virus en dehors du milieu scolaire".

M. Lalaoui a, à ce propos, appelé les parents d'élèves à "signaler tout symptôme de maladie constaté chez leur enfants dans l'intérêt de tous", rappelant que "la pandémie n'est pas encore entièrement éradiquée".

Rappelant la mise en place d'un dispositif préventif dès la rentrée scolaire, M.

Lalaoui a indiqué que, suite à la découverte des cas de contamination au coronavirus, "une instruction a été adressée à l'ensemble des établissements scolaires pour respecter rigoureusement ce dispositif".

ORAN

Covid19 : les essais des ports d'oxygène à l'hôpital de Gdyl finalisés (DSP)



Le nouvel hôpital de Gdyl, à l'est d'Oran est prêt à accueillir les patients Covid, en cas de recrudescence de la pandémie, d'autant que les essais des ports d'oxygène ont été finalisés, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la santé et de la population, Youcef Boukhari.

L'établissement public hospitalier (EPH) d'une capacité de 240 lits, initialement destiné à renforcer les infrastructures hospitalières de proximité pour diminuer le flux des malades vers l'EHU et le CHU d'Oran, censés recevoir les cas les plus difficiles, sera finalement dédié à la prise en charge des cas de Covi-19, a précisé M. Boukhari ajoutant que le nouvel hôpital a été équipé d'un générateur d'oxygène.

S'agissant des équipes médicales devant assurer le service au niveau de cet établissement public hospitalier, M. Boukhari a fait savoir qu'elles seront détachées de l'EHU d'Oran et de l'hôpital El Mohgoune, ajoutant que l'établissement est placé sous l'égide de la DSP.

Lancée en 2013, la réalisation de cet hôpital a connu un retard lequel a été rattrapé en 2020, a rappelé le DSP d'Oran précisant que cet établissement public hospitalier a été équipé en 2021.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

113 nouveaux cas, 82 guérisons et 4 décès

Cent treize (113) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 82 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 208 952, celui des décès à 6021 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 143

305. Par ailleurs, 23 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 25 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 20 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers l'exportation de masques de protection pour une valeur de 2,5 millions d'euros en 2022

Une société privée algérienne spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux entend exporter à compter de 2022 des masques de protection vers des pays africains pour une valeur de 2,5 millions d'euros, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed.

Lors d'une visite d'inspection à travers des entreprises industrielles dans la capitale, en compagnie du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, et du wali d'Alger, Ahmed Maâbed, M.

Benbahmed a précisé que cette société (Lyn Pansements) spécialisée dans la fabrication de dispositifs médicaux, de pansements et de masques de protection, d'une capacité de production annuelle de 14,4 millions d'unités de masques de type KN95, exportera ses produits vers plusieurs pays africains, dont le Sénégal, la Libye et le Mali. Il a, par ailleurs, fait savoir que la capacité nationale de production d'oxygène atteindra 900.000 litres/jour à partir de mars 2022 à la faveur du lancement de plusieurs unités de production de ce produit utilisé dans plusieurs activités en plus de certains cas de Covid-19.

Lors de la visite de l'entreprise "Petro Air", M.

Benbahmed a rappelé que cette entreprise se spécialisera dans la compression et l'embouteillage du gaz dans le cadre d'un projet en cours de concrétisation par



l'unité de production d'oxygène qui sera inaugurée en janvier 2022 avec une capacité de production prévue de 120.000 litres/jour.

50 millions de seringues de Varenox produites annuellement

La délégation a également visité les Laboratoires Frater-Razes qui produisent le Varenox, un médicament utilisé dans le traitement des complications liées au Covid-19. A cette occasion, le ministre du

secteur a inauguré la deuxième ligne de production de ce médicament, d'une capacité de production annuelle de 25 millions de seringues préremplies, portant ainsi la capacité de production nationale annuelle à 50 millions de seringues préremplies de Varenox.

Selon le ministre, la demande de Varenox est en constante augmentation dans un contexte marqué par une forte pression internationale sur les approvisionnements.

"Nous allons travailler ensemble pour assurer une sécurité et une souveraineté sanitaires face à la persistance de la pandémie de Covid-19", a-t-il affirmé.

Le lancement de cette deuxième ligne de production, qui intervient une année après l'inauguration de la première ligne de production, entre dans le cadre des efforts visant à augmenter les capacités de production de cette entreprise pour couvrir les besoins du marché national.

CHU À CONSTANTINE

La réalisation dépendra de la disponibilité des fonds (Benbouzid)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué jeudi à Alger que la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Constantine "dépendra de la disponibilité des fonds".

A la question du député Abdelkrim Benkhalaf sur le projet de réalisation d'un CHU à Constantine et les mesures prises pour améliorer les services de santé dans cette wilaya, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Benbouzid a précisé qu'il était en faveur de la relance des projets gérés dans le secteur, y compris celui d'un nouveau CHU à Constantine dont la réalisation, a-t-il dit, "dépendra de la disponibilité des fonds".

A noter que l'Algérie compte seize (16) CHU répartis sur onze (11) wilayas.

Pour renforcer ces structures sanitaires dont la majorité remonte à l'époque coloniale, neuf (9) projets ont été inscrits en 2014 pour la réalisation, l'équipement et la gestion de nouveaux centres hospitalo-universitaires à Bechar, Ouargla, Alger, Tizi Ouzou, Constantine, Bejaïa, Annaba, Batna et Tlemcen, a fait savoir le ministre.

Mais en raison de la conjoncture économique difficile qu'a traversée le pays en 2015, la plupart des projets d'investissement ont été gelés, y compris ceux des CHU, dans le cadre de rationalisation des dépenses publiques, a-t-il expliqué, ajoutant qu'à la faveur de l'amélioration de la situation économique, certains projets



d'investissement relevant du secteur ont été relancés, dont trois (3) pour la réalisation de CHU à Bechar, Ouargla et Alger.

Concernant le projet de réalisation d'un nouveau CHU à Constantine, le ministre de la Santé a précisé qu'il visait à alléger la pression sur le CHU Benbadis qui remonte à 1876 et qui malgré ses 1.400 lits et 51 services n'arrive plus à recevoir le flux important de malades et à assurer la formation aux étudiants de médecine dans de bonnes conditions. Le terrain a été choisi à cet effet au niveau de la nouvelle ville "Ali Mendjli" (commune d'El Khroub) à proximité de l'Université "Salah Boubnider", ouverte en 2013, a précisé le ministre, rappelant qu'elle comptait 8000 étudiant en médecine sur un total de 11000 places pédagogiques dédiées à cette filière dans les différents pôles universitaires de

Constantine. En attendant la réalisation de ce projet, le secteur s'emploie à l'amélioration des services sanitaires ainsi que les conditions d'accueil des patients à travers le développement de nouvelles structures de santé dans la wilaya, a indiqué M. Benbouzid, faisant état de plusieurs projets lancés en tête desquels l'extension du service oncologie au CHU, dont les travaux sont à 78%.

Rappelant les structures et les équipements dont bénéficiera la wilaya de Constantine, le premier responsable du secteur a fait état de l'acquisition des équipements médicaux, au profit du CHU, tels qu'un nouveau scanner, un matériel d'imagerie par résonance magnétique (IRM), outre la réalisation d'un service néonatal à l'EHS mère et enfant de Sidi Mabrouk, sachant que les travaux y ont débuté en août 2021.

Constantine a bénéficié également d'une polyclinique à "Ali Mendjli" dont les travaux sont à 15%, en sus d'un EHS mère et enfant dans la même ville, d'une capacité d'accueil de 120 lits (38%).

Le ministre a énuméré de nombreux projets qui seront affectés à la wilaya de Constantine, à l'instar de quatre (4) établissements publics de santé de proximité (EPSP) à Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, El Khroub et Ain Abid après la levée du gel en 2020, auxquels s'ajoutent l'aménagement de huit (8) polycliniques et une seconde école paramédicale à "Ali Mendjli".

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

ROYAUME-UNI

40.941 nouveaux cas de coronavirus

Le Royaume-Uni a enregistré 40.941 nouvelles infections par le coronavirus, ce qui porte le nombre total de cas de COVID-19 dans le pays à 9.806.034, selon les chiffres officiels publiés samedi.

Le pays a également signalé 150 autres décès liés au coronavirus. Le nombre total de décès liés au coronavirus au Royaume-Uni s'élève désormais à 143.866, et 8.079 patients atteints de la COVID-19 sont toujours hospitalisés.

La montée en flèche des cas en Europe démontre "la rapidité avec laquelle les choses peuvent mal tourner", a estimé John Edmunds, membre du groupe consultatif scientifique pour les urgences (SAGE). Jeudi, l'Agence britannique de sécurité sanitaire (HSA) a



publié des données montrant un pic de cas de COVID chez les écoliers en Angleterre, probablement dû au retour des élèves à l'école après les vacances de mi-trimestre.

Plus de 88 % des personnes âgées de 12 ans et plus au Royaume-Uni ont reçu leur première dose de vaccin et plus de 80 % ont reçu les deux doses, selon les derniers chiffres.

Plus de 25 % ont reçu une injection de rappel, ou la troisième dose du vaccin contre le coronavirus.

CANADA

Ottawa va autoriser l'entrée des voyageurs entièrement vaccinés

Les voyageurs qui sont entièrement vaccinés avec les sérums de Sinopharm, Sinovac et COVAXIN seront autorisés à entrer au Canada à partir du 30 novembre, a annoncé dimanche le gouvernement canadien.

A l'heure actuelle, ce pays n'accepte que les voyageurs qui ont reçu les vaccins de Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson.

A partir du 30 novembre également, les personnes quittant le Canada par voie terrestre ou aérienne pour moins de 72 heures ne seront plus tenues de fournir la preuve d'un test moléculaire négatif pour rentrer dans le pays.

Ce changement s'applique uniquement aux Canadiens, aux résidents permanents et aux personnes inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens, ainsi qu'aux enfants de moins de douze ans qui les accompagnent et aux personnes présentant des contre-indications médicales à la vaccination.

De plus, à partir du 15 janvier, certains groupes de voyageurs actuellement exemptés des exigences d'entrée ne seront autorisés à entrer au Canada que s'ils sont entièrement vaccinés.

Ces groupes comprennent les personnes voyageant pour rejoindre leur famille, les étudiants internationaux, les athlètes professionnels et amateurs, les personnes possédant un permis de travail valide et d'autres travailleurs des services essentiels, notamment les camionneurs.

"Avec davantage de Canadiens qui se font vacciner chaque jour, nous pouvons avancer prudemment vers une économie et une société aux frontières plus ouvertes", a déclaré le ministre de la Santé Jean-Yves Duclos.

"Dans le même temps, nous ne pouvons pas baisser la garde".

A ce jour, le Canada a recensé 1.762.434 cas d'infection et 29.481 décès, selon le gouvernement.

VACCIN

L'Ouganda veut vacciner contre la COVID-19 l'ensemble de sa population adulte

L'Ouganda a annoncé samedi avoir pour objectif de vacciner l'ensemble de sa population adulte contre la COVID-19 avant la réouverture complète de son économie au début de l'année prochaine.

Lors d'une allocution télévisée sur la situation épidémique du pays en matière de COVID-19, le président Yoweri Museveni a déclaré que son gouvernement avait élargi la population cible pour la vaccination contre la COVID-19 à l'ensemble des adultes.

Cette décision a été prise après le stockage par l'Ouganda de davantage de vaccins, a poursuivi le président, ajoutant que le gouvernement allait étudier la vaccination des enfants.

Depuis l'apparition de la pandémie, ce pays d'Afrique de l'Est a enregistré au moins 127.000 infections, 97.000 guérisons et 3.247 décès liés au virus.

TUNISIE

Quatre décès et 109 nouveaux cas positifs en 24 heures

Le ministère tunisien de la Santé a annoncé, samedi dans la soirée, avoir détecté 109 nouveaux cas positifs à la COVID-19 et 4 décès supplémentaires durant les dernières 24 heures.

Le ministère, le taux de positivité quotidien au nouveau coronavirus a atteint 2,33% au 19 novembre courant. Au total, la Tunisie compte désormais 716.183 cas confirmés de COVID-19 et 25.340 décès, depuis l'apparition de la pandémie dans le pays, en mars 2020. Jusqu'à présent, 137

patients atteints du nouveau coronavirus sont toujours hospitalisés, dont 46 en soins intensifs et 13 sous respiration artificielle. Jusqu'au 19 novembre, plus de 10 millions de doses de vaccins anti-COVID-19 ont été administrées depuis le 13 mars 2021, date du démarrage de la campagne nationale de vaccination. Depuis cette date, 4.842.968 Tunisiens sont entièrement vaccinés contre la COVID-19 parmi 6.939.173 inscrits sur la plateforme électronique Evax. Dans une déclaration, samedi, le

ministre tunisien de la Santé, Ali Mrabet, a appelé toutes les tranches d'âge à se faire vacciner, faisant savoir que le taux de vaccination des quadragénaires s'est dépassé la barre de 60%. "La situation épidémique est stable (...) les citoyens non vaccinés sont plus que jamais appelés à participer à la journée de vaccination massive demain, dimanche, sans pour autant attendre une convocation émanant de la plateforme Evax". Cette journée ciblera tout citoyen tunisien âgé de plus de 18 ans.

ETATS UNIS

D'avantage d'Américains morts de la COVID-19 cette année que la précédente (wsj)

Le bilan de décès liés à la COVID-19 enregistrés aux Etats-Unis en 2021 a dépassé celui de 2020, a rapporté samedi le média américain Wall Street Journal (WSJ) sur la base de données publiées par le gouvernement fédéral et l'université Johns Hopkins, démontrant la persistance de la menace virale.

Le nombre total de décès répertoriés liés à la maladie a dépassé samedi 770.800, selon les données de l'université Johns Hopkins.

Cela porte le bilan de la pandémie à plus du double des 385.343 décès liés à la COVID-19

enregistrés l'année dernière, d'après les données les plus récentes des certificats de décès des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC).

"La propagation du variant Delta, hautement contagieux, et les faibles taux de vaccination dans certaines communautés ont été des facteurs importants", a indiqué le WSJ.

"Cette étape importante intervient alors que les cas et les hospitalisations liés à la COVID-19 augmentent à nouveau dans des endroits tels que la Nouvelle-Angleterre et le Midwest, la moyenne sur sept

jours des nouveaux cas ayant été récemment plus proche de 90.000 par jour après avoir frôlé les 70.000 le mois dernier". Parallèlement, la COVID-19 s'est avérée être une menace durable, même dans certains des endroits où les taux de vaccination sont les plus élevés, dont beaucoup sont de nouveaux foyers de flambées épidémiques, alors que le monde se prépare à vivre avec la maladie et à la gérer à long terme, a ajouté le journal. Le bilan 2021 des décès liés au nouveau coronavirus aux Etats-Unis a pris certains médecins par surprise. Ils s'at-

tendaient à ce que les vaccinations et les mesures de précaution, telles que la distanciation sociale et la réduction des événements publics, freinent la propagation virale et minimisent les cas graves, a mentionné le WSJ.

Cependant, des épidémiologistes ont déclaré que "des taux de vaccination plus faibles que prévu et une certaine lassitude à l'égard des mesures de précaution telles que les masques" ont permis au variant Delta, hautement contagieux, de se propager, principalement parmi les personnes non vaccinées.

BELGIQUE

Vaccination obligatoire pour les soignants

Le gouvernement belge a donné son feu vert à la vaccination obligatoire des soignants contre le Covid-19, au terme de négociations laborieuses sur cette question entre les partenaires de la coalition fédérale.

En vertu de cet accord, l'obligation vaccinale des soignants en Belgique entrera en vigueur le 1er janvier 2022.

Les soignants non vaccinés qui acceptent de se soumettre à des tests de dépistage réguliers pourront continuer à travailler jusqu'au 31 mars.

Ceux qui refusent verront leur contrat suspendu et basculeront dans le régime du

chômage temporaire. Selon le texte, tout membre du personnel soignant qui ne s'est pas fait vacciner entre temps verra son contrat rompu à partir du 1er avril et aura droit directement au chômage complet.

S'il décide de démissionner, il n'aura pas accès directement au chômage.

L'obligation vaccinale du personnel soignant et ses modalités avaient fait l'objet d'un premier accord au sein du gouvernement lundi, qui prévoyait un licenciement à partir du 1er avril en cas de refus de la vaccination. L'accord sera présenté aux partenaires sociaux, qui pourront proposer des mesures alternatives, et sera également

discuté au Conseil national du travail.

Les propositions alternatives seront prises en considération si elles sont unanimes. L'avis du Conseil d'Etat est attendu dans un délai de 30 jours.

L'obligation vaccinale des soignants a provoqué l'ire des syndicats belges, qui dénoncent une mesure de nature à exacerber la pénurie de main-d'œuvre qui touche déjà ce secteur en première ligne du combat contre le coronavirus.

Deux grandes organisations syndicales en Belgique ont déposé un préavis de grève avec effet immédiat, pour protester contre cette mesure.

TURQUIE

Plus de 80 % des Turcs de plus de 18 ans ont reçu 2 doses de vaccin

80,5 % des Turcs de plus de 18 ans ont reçu deux doses de vaccin contre la COVID-19, a indiqué samedi le ministre de la Santé, Fahrettin Koca. Le nombre de personnes ayant reçu deux doses de vaccin a dépassé les 50 millions, soit 60 % de la population totale de la Turquie, a tweeté M. Koca tout en prévenant

que ce chiffre n'était pas suffisant pour faire face à la pandémie.

Samedi, la Turquie a signalé 23.347 nouveaux cas de COVID-19, ce qui a porté le nombre d'infections à 8.550.377, selon le ministère de la Santé. Le nombre de décès dus au virus en Turquie a augmenté de 201 pour atteindre

74.847, tandis que 29.163 personnes supplémentaires ont guéri au cours des dernières 24 heures. Au total, 352.335 tests ont été effectués au cours de la journée écoulée, selon le ministère. La Turquie a commencé la vaccination de masse contre la COVID-19 le 14 janvier après que les autorités ont approuvé l'utilisa-

tion d'urgence du vaccin chinois Sinovac. Plus de 56 millions de personnes ont reçu leur première dose de vaccin, et plus de 50 millions ont reçu leur deuxième dose. La Turquie a administré jusqu'à présent plus de 119 millions de doses, y compris les injections de rappel.

ANGINE

QUELS SYMPTÔMES ET TRAITEMENTS ?

Les angines sont très fréquentes et dans la majorité des cas bénignes. Elles sont le plus souvent virales et ne nécessitent un traitement antibiotique que si c'est une angine bactérienne ou en cas de surinfection bactérienne. Les conseils de Yves-Victor Kamami, médecin ORL.

Qu'est-ce qu'une angine ?

"L'angine chez l'adulte est une inflammation du fond de la gorge. Elle est dite chronique si elle est récidivante", définit le Dr Yves-Victor Kamami, médecin ORL à Paris, ancien interne des hôpitaux de la Région de Paris. Cette inflammation infectieuse touche les amygdales (c'est l'amygdalite) et/ou l'ensemble de l'oropharynx (pharyngite). Les types d'angines (rouge, blanche, l'angine de Vincent, l'angine de poitrine...)

Chez l'adulte, dans 90% des cas, l'angine est virale (due à des adénovirus, myxovirus para-influenza, virus grippal...). "Si les angines commentent presque toutes en étant virales, certaines se surinfectent dans les 48h", précise le Dr Kamami.

On distingue plusieurs types d'angine :

Les angines érythémateuses (en core parfois appelées angines rouges) et érythémato-pultacées (angines blanches) sont le type d'angines le plus fréquent (80 à 90% des angines. Les angines érythémateuses se caractérisent par un fond de gorge rouge, les angines érythémato-pultacées par une gorge rouge et des points blancs sur les amygdales.

Les angines pseudo-membraneuses, qui se signalent par la présence d'un enduit nacré ou grisâtre sur les amygdales, et qui ont deux causes principales : la mononucléose infectieuse et la diphtérie

Les angines vésiculaires se caractérisent par la présence de petites vésicules au niveau du pharynx (elles touchent surtout les enfants).

Les angines ulcéreuses et ulcéro-nécrotiques : il existe une érosion au niveau de l'amygdale qui peut s'étendre au voile du palais ou à la partie postérieure de l'oropharynx. La plus fréquente de ces angines ulcéreuses ou ulcéro-nécrotiques est l'angine de Vincent qui se développe chez des personnes ayant une mauvaise hygiène bucco-dentaire et est due à une



bactérie d'origine dentaire, parfois une carie.

A savoir : l'angine de poitrine ou Angor n'a rien à voir avec les pathologies ORL dont l'angine. Il s'agit d'une douleur thoracique qui survient lorsque la circulation du sang au cœur est insuffisante en raison d'une maladie du cœur.

Quels sont les symptômes de l'angine ?

L'angine se signale par une douleur spontanée d'un côté ou des deux côtés de la gorge. Cette douleur est augmentée à la déglutition et peut irradier dans les oreilles (otalgie réflexe). Elle est accompagnée de fièvre, d'intensité variable, d'une fatigue plus ou moins importante, parfois de frissons, d'un malaise général. "Lorsqu'il y a une douleur pharyngée, une inflammation du pharynx mais pas de fièvre et que cette douleur persiste, il faut penser à

un reflux gastro-œsophagien, les remontées acides créant une inflammation du pharynx", souligne le médecin ORL.

Les tests de diagnostic rapide de l'angine : comment ça marche ?

Si vous avez une forte douleur au niveau de la gorge, du mal à avaler et de la fièvre, il est recommandé de consulter votre médecin. Pour distinguer une angine virale d'une angine bactérienne, le médecin peut faire un test de diagnostic rapide (TDR) du Streptococcus β -hémolytique du groupe A (SBHA) ou Streptococcus pyogenes (SBHA), principale cause des angines bactériennes.

Ce test, indolore, donne un résultat en 5 mn après un écouvillonnage du pharynx ou des amygdales (prélèvement avec une sorte de coton tige). "Ce test nous permet de savoir si le patient doit être mis sous antibio-

tiques." Le traitement antibiotique a pour but principal de prévenir les complications.

Comment se soigne l'angine ?

Le traitement est différent selon que l'angine soit virale ou bactérienne. "Lorsque l'angine est virale, le but est de soulager la douleur et la fièvre avec du paracétamol, informe le Dr Kamami. Les oligo-éléments (cuivre, or, argent) sont intéressants pour stopper l'infection virale avant qu'elle ne devienne bactérienne", précise-t-il.

Les angines bactériennes nécessitent un traitement antibiotique pour accélérer la disparition des symptômes, limiter la contagion et prévenir les complications.

Quels conseils pour soulager une angine ?

"Commencez le paracétamol dès les premiers symptômes", recommande le Dr Kamami. Vous pouvez utiliser en plus du paracétamol des pastilles ou collutoires (spray) contenant un antiseptique et un anesthésique local pour soulager la douleur. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Il est recommandé également de boire beaucoup et de manger des aliments frais (yaourt, glace...) ce qui soulage en général la douleur.

Angine : des remèdes naturels ?

Le citron et le miel sont deux remèdes naturels incontournables. Il est possible d'avaler doucement une cuillère de miel pur de thym ou de lavande aux vertus antiseptiques et antibactériennes ou de préparer une tisane avec une cuillère de ces mêmes miels. Le citron peut s'utiliser pour faire des gargasuries : versez le jus d'un citron fraîchement pressé dans un verre, puis complétez avec de l'eau très chaude. Vous pouvez également vous préparer une infusion très bienfaisante à base de camelle ou de clous de girofle avec une pincée de poivre et sucrée au miel.

Contagion : combien de temps ? quels bons gestes ?

"Les angines bactériennes sont contagieuses par contact avec les muqueuses (si on s'embrasse par exemple), en revanche les angines virales se transmettent par voie aérienne", indique le Dr Kamami. Si vous avez une angine bactérienne à streptocoque, vous n'êtes plus contagieux 24h après le début de la prise d'antibiotiques.

Si votre angine est virale, vous êtes contagieux un peu avant l'apparition des symptômes et durant toute la durée de ceux-ci. Dans tous les cas, lorsque vous avez une angine, pour limiter la transmission, évitez les contacts directs (serrer la main, s'embrasser), ne partagez pas vos couverts et verres, lavez-vous les mains le plus possible et portez un masque si vous devez vous occuper de personnes fragiles (bébés, jeunes enfants, personnes âgées ou malades).

Quelles sont les complications de l'angine ?

Les angines bactériennes peuvent donner lieu à des complications si elles ne sont pas traitées rapidement. Il peut ainsi y avoir un abcès de l'amygdale (phlegmon). L'amygdale est bombée, la personne ne peut pas ouvrir la mâchoire (trismus), la fièvre élevée. "Si le phlegmon n'est pas mûr, un traitement antibiotique à fortes doses est prescrit, s'il est mûr, il faut une intervention chirurgicale pour l'inciser et ainsi faire évacuer le pus", indique le médecin ORL. "Une angine d'origine dentaire peut donner lieu à une cellulite cervicale, infection très sévère avec gonflement des tissus du cou", ajoute-t-il.

Les complications des angines à streptocoque consistent en syndromes poststreptococciques : rhumatisme articulaire aigu (RAA), glomérulonéphrite aiguë (GNA) et complications septiques locales ou générale. "Ces complications sont devenues rares de nos jours grâce aux antibiotiques", rassure le Dr Kamami.

QUEL EST LE MEILLEUR TRAITEMENT ?

Mal de gorge, difficulté à avaler ? C'est sans doute une angine. Cette affection des amygdales, parfois accompagnée de fièvre, est souvent douloureuse. Dans la plupart des cas, on la soigne soi-même et tout rentre dans l'ordre après une petite semaine.

Chez l'adulte, 8 angines sur 10 sont dues à un virus. Dans certains cas, l'infection est plus large et touche en même temps le pharynx ou le nez : il n'est donc pas rare que l'on ressent aussi des picotements au fond de la gorge ou que le nez coule abondamment. Mais les anti-

biotiques sont rarement nécessaires. Une automédication bien réfléchie suffit.

ON PAISE LA DOULEUR

Avec un antalgique, essentiellement du paracétamol (6 comprimés de 500 mg/jour maximum). L'aspirine et les anti-inflammatoires sont déconseillés. Car en luttant contre l'inflammation, ils peuvent diminuer la lutte naturelle de l'organisme contre l'infection. Ce qui peut entraîner des complications en cas de surinfection bactérienne.

Des pastilles (Drill, Streptils...) ou des collutoires (Eldrud, Humex...). La plupart contiennent à la fois des antalgiques (lidocaïne, tétracaine), et des antiseptiques (bichloroformol, cetylpyridinium...). 3 à 6 prises par jour, selon le médicament.

ON NE PREND PAS FORCÉMENT DES ANTIBIOTIQUES

Il faut consulter quand la température dépasse 38,5°C, et que la fatigue et la douleur vous clouent au lit : il est possible que l'infection

soit bactérienne et nécessite des antibiotiques. Le médecin décide en fonction de l'aspect de la gorge, de son expérience, du résultat du test s'il l'effectue. On doit consulter quand apparaissent d'autres signes... Des petits boutons rouges partout sur le corps : c'est peut-être une scarlatine provoquée par la bactérie responsable de l'angine. Des gros ganglions sous le cou, ce peut-être une mononucléose infectieuse. Quand les symptômes ne s'améliorent pas, votre empirant après 48 heures d'automédication, il faut voir un médecin.

QUAND FAUT-IL CONSULTER LE MÉDECIN ?

Bien qu'elles soient le plus souvent bénignes, mieux vaut tout de même se méfier des angines. Certaines complications bactériennes rares, mais graves, sont en effet en recrudescence. Ce qu'il faut savoir sur ce mal de gorge avant d'opter pour l'automédication ou prendre rendez-vous chez le médecin.

La question qui se pose devant une gorge rouge, blanche ou qui fait mal, c'est : a-t-on besoin d'antibiotiques ? Pour soulager s'il elle est causée par une bactérie mais surtout pour éviter les complications locales (autour de la gorge) ou générales (bactérie qui s'installe ailleurs, notamment au niveau des valves cardiaques). Leur prescription "large" avait fait quasiment disparaître les complications générales. Mais cet excès de prudence a fini par entraîner de nombreux traitements injustifiés! D'où les campagnes pour diminuer leur consommation. Le problème, c'est qu'on a eu tendance à les remplacer par des anti-inflammatoires, dont on mesure aujourd'hui les limites, et même les effets secondaires. Depuis une dizaine d'années, les médecins ORL s'alarment de l'augmentation des abcès des amygdales (phlegmon) et d'infection des tissus du cou (cellulite cervicale). "Des complications graves qui avaient pratiquement disparu", affirme le professeur Rey, du CHU de Grenoble.

PAS D'ANTI-INFLAMMATOIRE EN CAS D'ANGINE

Une étude menée pendant 18 mois dans 13 centres hospitaliers pointe ce danger des anti-inflammatoires (advil®, ibuprofène®,...) utilisés dans les angines bactériennes. Sur 412 patients admis avec un phlegmon, presque 40 % n'avaient pas reçu d'antibiotiques mais plus de 70 % prenaient un anti-inflammatoire et plus de 80 % des corticoïdes dans 25 % des cas. "En calmant la douleur et en réduisant l'inflammation, ces traitements masquent les premiers signes des complications, ce qui retarde la mise en route du traitement", explique l'ORL. Pas étonnant qu'un plus grand nombre de phlegmons soit relevé dans les deux régions de France où l'on rhône-Alpes et Pays de la Loire. Ils sont, à l'inverse, peu fréquents dans le Nord où sont prescrits le plus d'antibiotiques. Il ne faut donc pas prendre d'anti-inflammatoire pour une angine sans consulter au préalable.

LES RISQUES DE COMPLICATIONS DIFFÉRENT SELON L'ÂGE

Pas question pour autant de prendre des antibiotiques au moindre mal de gorge. Tous ne sont pas des angines et toutes les angines ne risquent pas d'évoluer vers des complications. "Le risque est quasiment nul chez le nourrisson et le petit enfant jusqu'à 3 ans. Ils font des angines virales, associées le plus souvent à une rhinopharyngite", résume le médecin.

"C'est entre 4 et 15 ans que le risque est le plus grand puisqu'à cet âge, 25 à 50 % des angines sont bactériennes, causées par un streptocoque (strepto A) le plus souvent, mais aussi des pneumocoques, des haemophilus influenzae...". À l'âge adulte, l'angine redvient majoritairement virale.

MAL À LA GORGE C'EST UNE ANGINE OU UNE PHARYNGITE ?

Après le rhume, la gorge qui picote, ce n'est pas une angine mais plutôt une petite pharyngite. Mais si vous avez de la fièvre et des ganglions sous la mâchoire... il faut consulter.

Gorge qui picote : sans doute une pharyngite

Les remèdes de l'homéopathie

- La gêne survient à la suite d'un coup de froid sec : Aconitum 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.
- Elle succède à un coup de froid humide : Dulcamara 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.
- L'irritation est apparue le matin : Manganum metallicum 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.
- En cas de petite toux : Rumex crispus 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.
- Le froid soulage : Apis mellifica 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.
- C'est le chaud qui soulage : Belladonna 5 CH et Arsenicum album 5 CH, 3 granules, 3 fois par jour.

À noter : vous pouvez aussi prendre des complexes comme Homeovox (Boiron), 2 comprimés toutes les heures ; ou Voxpan (Lehning), 2 comprimés, 4 ou 5 fois par jour.

Le conseil de l'aromathérapie

Prenez 2 fois par jour 2 gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné sur un demi-sucre, ou dans une cuillère à café de miel, d'huile d'olive ou de sirop Stodal® (Boiron).

Angine : les remèdes de l'homéopathie

Si c'est une angine virale, comme souvent chez l'adulte, pas d'antibiotiques, mais on traite l'inflammation et la douleur.

- Dans tous les cas : Pyrogenium 9 CH et Streptococcinum 15 CH, 3 granules 5 fois par jour.
- Votre gorge est blanche. Si la douleur est localisée à droite : Mercurius proto-iodatus 5 CH, 3 granules 5 fois par jour. Si la douleur est localisée à gauche : Mercurius bi-iodatus 7 CH, 3 granules, 5 fois par jour. Si vous salivez beaucoup : Mercurius solubilis 9 CH, 3 granules 5 fois par jour.
- Elle est rouge. Si vous avez une forte fièvre et si vous maigrissez sont sèches : Belladonna 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour. Si vous transpirez beaucoup : Belladonna 9 CH, 3 granules, 5 fois par jour. Si vos amygdales sont enflées : Baryta carbonica 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour.



- La douleur ressemble à celle d'une piqûre d'aiguille : Argentum nitricum 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour.
- Elle évoque plutôt une brûlure : Capsicum anuum 5 CH, 3 granules, 5 fois par jour.
- À noter : vous pouvez aussi prendre un complexe, Homeogène (Boiron), 1 comprimé toutes les heures, à espacer selon amélioration.

Angine : les conseils de l'aromathérapie

- Prenez 4 fois par jour durant 5 jours 1 goutte d'huile essentielle de ravintsara et 1 goutte de tea tree sur un demi-sucre, ou dans une cuillère à café de miel, d'huile d'olive ou de sirop Stodal® (Boiron).
- Massez 2 fois par jour votre cou avec un peu d'huile végétale mélangée à 2 gouttes de ravintsara.

Les astuces en plus

- Faites 5 fois par jour des gargarismes avec un verre d'eau où vous avez versé 10 gouttes de teinture-mère de phytolacca et 10 gouttes de teinture-mère de calendula.
- Testez cette recette de grand-mère qui a fait ses preuves : trempez un foulard dans du vinaigre, mettez-le autour de la gorge, recouvrez-le d'une écharpe en laine pour ne pas vous refroidir et changez-le toute la nuit.
- Prenez une ampoule de Cuivre (Oligosol) pendant 10 jours.
- À noter : un test réalisé par votre médecin à partir d'un prélèvement de gorge permet de déterminer si l'angine est d'origine bactérienne. Si le résultat est positif, il faudra alors prendre des antibiotiques en complément de ces traitements.

AMYGDALES, VÉGÉTATIONS QUAND FAUT-IL OPÉRER ?

Moins fréquentes qu'il y a 30 ans, la chirurgie des amygdales et des végétations n'ont pas pour autant disparu des salles d'opération. Quant faut-il opérer ? Comment se déroule l'opération ? Le point avec Céleste Rebours, chirurgienne ORL et cervico-faciale au Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye. Les amygdales sont situées au fond de la gorge, les végétations à l'arrière du nez. Elles stoppent les attaques des virus, bactéries et autres microbes. "Elles aident à combattre les infections, mais ce sont des organes lymphoïdes secondaires. Cela signifie que les envahir n'affaiblit absolument pas le système immunitaire de l'enfant", rassure la Dre Céleste Rebours, chirurgienne ORL et cervico-faciale au Centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye.

AMYGDALES, VÉGÉTATIONS : QUAND LES RETIRER ?

"Des otites ou rhinites à répétition, des ronflements accompagnés d'une apnée du sommeil ou une respiration buccale exclusive sont des indications pour retirer les végétations", détaille la Dre Rebours. Autant de preuves qu'elles ne font plus leur travail correctement. "Quant aux amygdales, des angines trop fréquentes, des amygdales hypertrophiques associées à un syndrome obstructif, responsable de pauses respiratoires la nuit, peuvent justifier une ablation."

COMMENT SE DÉROULE L'OPÉRATION ?

"L'opération des amygdales dure environ une demi-heure. Sous anesthésie générale, le chirurgien introduit les instruments par la bouche pour enlever, la plupart du temps

partiellement, les amygdales trop volumineuses." Cette amygdalectomie partielle, qui devient de plus en plus fréquente, est moins douloureuse que le retrait total, et moins dangereuse étant donné qu'"elle réduit les risques de saignements". Souvent, l'amygdalectomie s'accompagne d'une adénoïdectomie, c'est-à-dire un retrait des végétations. En quelques instants, le chirurgien, muni d'une petite curette, racle les paquets de végétations.

QUELS SOINS APRÈS L'OPÉRATION ?

"Une fois l'enfant réveillé, on lui donne des antidouleurs, par exemple du paracétamol." L'opération ayant le plus souvent lieu en ambulatoire, cela signifie que votre enfant pourra rentrer à la maison le jour même. "En général, il devra attendre 7 à 10 jours avant de retourner

à l'école."

Pendant ce laps de temps, pour protéger la gorge qui a été sensibilisée, certains aliments - chips, biscuits, biscuits secs... - sont contre-indiqués, tout comme la nourriture chaude. À lui donc les glaces, yaourts ou purées froides !

QUELS SONT LES RISQUES ?

Pendant les jours qui suivent l'opération, le principal risque est celui des saignements. "Si cela arrive, il ne faut pas traîner et immédiatement ramener l'enfant à l'hôpital", insiste la chirurgienne. Pendant ces quelques jours de convalescence, on reste donc particulièrement attentif. Après l'intervention, l'enfant retrouvera un meilleur sommeil, un meilleur appétit, n'aura plus d'angines ni de ronflements, moins d'apnées du sommeil, etc.

BURKINA FASO Des blessés lors de manifestations contre un convoi militaire français

Au moins quatre personnes ont été blessées samedi à Kaya, principale ville du centre-nord du Burkina Faso, où des manifestants s'opposent depuis jeudi au passage d'un important convoi logistique de l'armée française, en transit vers le Niger voisin, a-t-on indiqué de sources locale et hospitalière.

"Ce matin, la tension est montée d'un cran entre les manifestants et les soldats de l'armée française qui ont passé la nuit, sur un terrain vague. Alors que des manifestants tentaient de s'approcher du périmètre, des soldats ont procédé à des tirs de sommation", a expliqué une source locale, évoquant "des blessés par balles".

"Quatre personnes blessées par balles ont été reçues aux services des urgences du centre hospitalier régional de Kaya", a précisé de son côté une source hospitalière, précisant que le "pronostic vital des patients n'est pas en jeu". Le quotidien d'Etat Sidwaya faisait état samedi soir de "trois blessés suite à des tirs de sommation", précisant que l'un d'eux a "reçu une balle dans la joue".

"Un groupe de manifestants a tenté de découper le grillage pour rentrer dans l'emprise et les gendarmes burkinabè ont tiré des grenades lacrymogènes pour disperser la foule. Les soldats français ont effectué quelques tirs de sommation au-dessus de la foule", a indiqué une source de l'état-major français. "Il n'y a aucun blessé du fait de l'action des militaires français. Nous n'avons connaissance d'aucun blessé, même suite aux tirs de grenade lacrymogène", selon la même source qui assure que "des négociations sont en cours entre les autorités burkinabè et les manifestants".

En provenance de la Côte d'Ivoire et à destination du Niger, l'avancée du convoi logistique de l'armée française avait déjà été bloquée mercredi et jeudi par des manifestants à Bobo Dioulasso (ouest), puis dans la capitale Ouagadougou où les forces de sécurité burkinabè ont dû faire usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

CENTRAFRIQUE Un ministre incarcéré, accusé de "crimes contre l'humanité" (justice)

Un ministre en fonction et ancien chef rebelle a été incarcéré en Centrafrique, accusé de "crimes de guerre et contre l'humanité" par la Cour pénale spéciale de ce pays, rapportent samedi des médias, citant une ordonnance de cette juridiction.

Le ministre de l'Élevage et de la Santé animale, Hassan Bouba, ancien conseiller spécial de l'actuel chef de l'Etat Faustin Archange Touadéra, a été arrêté vendredi matin dans le bureau de son ministère par la police judiciaire, selon plusieurs sources proches du dossier ayant requis l'anonymat. Appelé plus fréquemment Hassan Bouba, il avait aussi été numéro deux de l'un des plus redoutables groupes armés rebelles, l'Union pour la Paix en Centrafrique (UPC), avant de rejoindre le pouvoir en 2017.

APS

LIBYE 30 candidats pour la présidentielle de décembre (commission)

Trente (30) candidats à la présidentielle libyenne ont déposé leurs dossiers de candidature au 20 novembre, selon la Haute commission électorale nationale (HNEC).

Selon le directeur du centre des médias relevant de la commission électorale, Sami Al-Sharif, le nombre de candidats ayant déposé officiellement des dossiers de candidature devant les trois administrations électorales jusqu'à, samedi, a atteint (30) candidats.

S'agissant des législatives, le rapport de la commission indique que le nombre total a atteint 826 candidats hommes et femmes, au 17 novembre. A noter que la HNEC a affirmé que "les candidatures soumises à la commission ne signifient pas nécessairement que la demande du candidat a été acceptée, mais plutôt un proces-



sus de réception uniquement. Après réception, la demande sera vérifiée si elle comprend tous les documents requis, puis

renvoyée aux autorités compétentes pour examen de sa validité".

Le processus d'inscription

des candidatures a commencé le 8 novembre dernier et devrait se poursuivre jusqu'au 22 novembre, pour la présidentielle, et jusqu'au 7 décembre pour les élections législatives. Pour ce double scrutin, plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC.

Au total, 2299 observateurs locaux et 17 internationaux sont accrédités pour surveiller les élections prévues le 24 décembre prochain en Libye. La commission a également accrédité 205 professionnels de médias locaux et 88 représentants de médias internationaux.

1.202 254 cartes d'électeurs distribuées (commission)

Au total, 1.202 254 cartes d'électeurs ont été distribuées dans le cadre des préparatifs pour les élections prévues le 24 décembre en Libye, a affirmé la Haute Commission électorale libyenne (HNEC). Selon les statistiques publiées par la commission dimanche, 1.202 254 millions de cartes ont été distribuées (768 176 hommes et 434 078 femmes). Samedi, la même structure électorale, a indiqué que trente (30) candidats à la présidentielle libyenne ont déposé leurs dossiers de candidature.

S'agissant des législatives, le rapport de

la commission indique que le nombre total a atteint 826 candidats hommes et femmes, au 17 novembre. A noter que la HNEC a affirmé que "les candidatures soumises à la commission ne signifient pas nécessairement que la demande du candidat a été acceptée, mais plutôt un processus de réception uniquement". Après réception, la demande sera vérifiée si elle comprend tous les documents requis, puis renvoyée aux autorités compétentes pour examen de sa validité". Le processus d'inscription des candidatures a commencé le 8 novembre dernier et devrait

se poursuivre jusqu'au 22 novembre, pour la présidentielle, et jusqu'au 7 décembre pour les élections législatives. Pour ce double scrutin, plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC. Au total, 2299 observateurs locaux et 17 internationaux sont accrédités pour surveiller les élections prévues le 24 décembre prochain en Libye. La commission a également accrédité 205 professionnels de médias locaux et 88 représentants de médias internationaux.

SOUDAN

Abdallah Hamdok redevient Premier ministre

Le Premier ministre soudanais Abdallah Hamdok, écarté lors d'un coup de force le 25 octobre, a été rétabli dans ses fonctions en vertu d'un accord signé formellement dimanche avec le général Abdel Fattah al-Burhane à Khartoum.

Pour sa première apparition publique depuis le coup de force, M. Hamdok, jusqu'ici en résidence surveillée, a tenu un bref discours aux côtés du général Burhane, chef de l'armée et auteur du putsch.

Les deux hommes se sont dits engagés à remettre sur les rails la transition vers la démocratie lors de la cérémonie de signature au palais présidentiel devant lequel s'étaient

rassemblés des milliers de manifestants anti-putsch.

Le 25 octobre, le général Burhane a fait arrêter la quasi-totalité des civils au sein du pouvoir. Il avait détenu puis placé en résidence surveillée à Khartoum M. Hamdok, qui dirigeait le gouvernement de transition.

Depuis le coup d'Etat, des manifestations contre l'armée et appelant au retour du pouvoir civil ont eu lieu principalement à Khartoum. Elles ont été réprimées par les forces de sécurité faisant au moins 40 morts parmi les civils, et des centaines de blessés, selon un syndicat de médecins. La communauté internationale a dénoncé la répression et a appelé à un retour du pouvoir civil.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Evasion massive d'une prison dans l'ouest du pays

Plus d'une centaine de détenus se sont évadés samedi de la prison surpeuplée de Matadi, dans l'ouest de la RD Congo, lors d'une opération spectaculaire qui a fait un mort et un blessé grave parmi les forces de l'ordre, ont indiqué dimanche des sources concordantes. Deux hommes armés se sont présentés à l'entrée principale de la prison, ont neutralisé les gardiens et ouvert "la porte de la détention", permettant à un "grand nombre" de prisonniers de

s'enfuir, a indiqué à des médias Apolonia Londo, directrice adjointe de l'établissement. Le commissaire Jean-Pierre Nzolani a de son côté raconté comment des policiers du camp dans lequel est située la prison ont vu des détenus s'enfuir par une brèche ouverte dans un mur. "Ils ont tiré en l'air mais plus de 300 personnes arrivaient vers eux, leur ont arraché leurs armes et ont tué un policier sur le champ", a-t-il dit. Un autre agent a été grièvement blessé par balles.

"Complicité, plan préparé depuis longtemps? Nous cherchons à comprendre", a ajouté le commissaire. La direction de la prison cherchait aussi à déterminer le nombre exact d'évadés. Les prisonniers étaient nt 737 samedi matin, a indiqué Mme Longo. Un état des lieux est en cours.

La prison centrale de Matadi, chef-lieu de la province du Kongo central, a été construite en 1939 et conçue pour accueillir 150 détenus.

R D CONGO-UGANDA

58 pêcheurs congolais libérés par la justice ougandaise contre une amende

Cinquante-huit pêcheurs congolais ont été libérés par la justice Ougandaise après le paiement d'une amende, ont rapporté samedi des médias locaux citant le président des pêcheurs du lac Albert, Moïse Welekano.

M. Welekano, cité par l'agence congolaise de presse, ACP, a fait savoir que ses collègues sont déjà arrivés dans la localité de Tchomia, située à 61km de Bunia, dans le territoire de Djugu, où ils résident.

Il a plaidé pour qu'une solution définitive soit trouvée entre la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda sur la question des limites sur le lac Albert et l'harmonisation de textes légaux pour éviter ce genre de situations.

Les pêcheurs congolais, ont été arrêtés par la marine ougandaise au motif qu'ils auraient violé les limites des eaux sur le lac Albert et utiliser le matériel de pêche prohibé, selon les mêmes sources.



PALESTINE

Pas moins de 77 enfants palestiniens tués à Ghaza et en Cisjordanie depuis le début de l'année (organisation)

Au moins 77 enfants palestiniens ont été tués par les forces de l'occupation israéliennes depuis le début de l'année 2021, 61 d'entre eux dans la bande de Ghaza et 16 autres en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, a indiqué le Mouvement international de défense des enfants, Palestine.

Le mouvement a précisé dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, samedi soir, que depuis 2000 jusqu'à présent, les forces de l'occupation israéliennes ont tué environ 2 200 enfants palestiniens.

Le mouvement a souligné que "les forces d'occupation recourent délibérément à la force meurtrière dans des circonstances non justifiées par le droit international, et que l'usage excessif de la force est alors la règle, profitant de l'état d'impunité systématique". Il est mentionné dans le communiqué qu'en vertu du droit international, la force létale intentionnelle ne peut être justifiée que dans des circonstances où il existe une menace immédiate pour la vie ou des blessures graves, cependant



"en enquêtes et les preuves recueillies par le mouvement indiquent régulièrement que les forces d'occupation utilisent la force létale contre des enfants palestiniens, pouvant constituer "un meurtre extrajudiciaire ou prémédité". Le mouvement a affirmé dans sa déclaration que depuis octobre

2015 jusqu'en octobre 2021, avoir documenté la détention de 41 enfants palestiniens dans les prisons de l'occupation israélienne en vertu d'ordres de détention administrative, dont quatre sont toujours dans le cadre de cette mesure arbitraire.

L'occupation israélienne ar-

rête et juge chaque année entre 500 et 700 enfants palestiniens devant des tribunaux militaires, ajoute-t-on à ce propos. Par ailleurs, Défense des Enfants International a documenté 274 violations israéliennes contre le secteur éducatif palestinien d'octobre 2019 à octobre 2021. La même source a également fait état de la démolition de 27 maisons par les autorités d'occupation israéliennes en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, entre le début janvier et le 20 novembre 2021, laissant 100 enfants (41 femmes et 59 hommes) sans abri. Dans le cadre de cette politique illégal, l'entité sioniste a démolie des centaines de maisons et laissé des milliers de personnes sans abri, en violation flagrante des règles du droit international humanitaire, a dénoncé la même source.

YÉMEN

Des rebelles houthis affirment avoir lancé 14 drones chargés de bombes vers des aéroports saoudiens et des raffineries d'Aramco

Des milices houthis du Yémen ont indiqué samedi avoir lancé 14 drones chargés de bombes pour attaquer plusieurs aéroports et installations pétrolières en Arabie saoudite en réponse à ce qu'elles ont appelé "l'escalade de la coalition saoudienne au Yémen". "Nous avons visé la base aérienne du roi Khalid dans la ville de Riyad avec quatre drones, frappé des cibles militaires à l'aéroport international du roi Abdallah et des raffineries de pétrole Aramco dans la ville de Djeddah avec qua-

tre drones, frappé une cible militaire à l'aéroport international d'Abha dans la ville d'Abha avec un drone, visé d'autres sites militaires dans les villes de Jazan, Najran et Abha avec cinq drones", a affirmé le porte-parole militaire des rebelles houthis, Yehya Sarea, dans une déclaration diffusée par la télévision al-Masirah des milices. Parallèlement, la chaîne saoudienne Al-Arabiya TV a rapporté que la coalition avait intercepté un drone chargé d'explosifs lancé par les rebelles houthis

depuis l'aéroport international de Sanaa, au Yémen, en direction de l'Arabie saoudite, et qu'elle "s'occupait d'autres menaces des rebelles houthis". Les milices houthis ont récemment intensifié leurs attaques transfrontalières par missiles et drones. En février, le groupe rebelle yéménite a entamé une offensive majeure contre l'armée gouvernementale soutenue par l'Arabie saoudite pour s'emparer de la province de Marib, riche en pétrole, dans le centre du pays.

BULGARIE

Les électeurs aux urnes pour choisir leur président

Les Bulgares ont commencé, dimanche, à se rendre aux bureaux de vote pour élire leur président pour un mandat de cinq ans. Les bureaux de vote ont ouvert à 07H00 (05H00 GMT) et ferment à 20H00 (18H00 GMT).

Le scrutin se déroule en pleine vague meurtrière de la pandémie de Covid-19. Moins de 25% des 6,9 millions d'habitants sont complètement vaccinés et la mortalité y est une des plus élevées au monde. Dans cette république parlementaire, c'est le gouvernement qui définit la politique, le président ayant un rôle essentiellement protocolaire. Mais Roumen Radev, novice quand il a gagné en 2016, a donné à la fonction une toute autre ampleur et s'est imposé au fil des ans comme un personnage incontournable du jeu politique.

Arrivé nettement en tête du premier tour le 14 novembre avec plus de 49% des voix, cet ancien pilote de chasse et ex-chef des forces armées de 58 ans espère, s'il est réélu, achever sa mission de "changement". Le président sortant Roumen Radev



se retrouve par conséquent en ballottage avec Anastas Guerdjikov au second tour. Le vainqueur prendra ses fonctions le 22 janvier, pour un mandat de cinq ans.

TAÏWAN

La Chine limite ses liens diplomatiques avec la Lituanie (médiats d'Etat)

La Chine a officiellement rétrogradé ses relations diplomatiques avec la Lituanie au rang de "chargé d'affaires", a déclaré dimanche le ministère des Affaires étrangères, en signe de protestation après que Taïwan ait établi une ambassade de facto à Vilnius. "Le gouvernement chinois a dû abaisser les relations diplomatiques entre les deux pays (...) afin de sauvegarder sa souveraineté et les normes fondamentales des relations internationales", a indiqué le ministère dans un communiqué.

"Le gouvernement lituanien doit assumer toutes les conséquences qui en dé-

coulent", ajoute le communiqué, précisant que ses actions "ont créé un mauvais précédent sur la scène internationale". L'utilisation par la Lituanie de l'appellation "bureau de représentation de Taïwan" est un écart diplomatique important qui a défié une campagne de pression de la Chine visant à isoler l'île autonome sur la scène internationale.

Pékin a ajouté que la Lituanie avait "abandonné l'engagement politique pris lors de l'établissement de relations diplomatiques" avec la Chine, en référence à la "politique d'une seule Chine", selon

laquelle les pays reconnaissent officiellement le gouvernement chinois plutôt que celui de Taïwan.

Après l'annonce en juillet de l'ouverture à Vilnius de cette ambassade de facto, Pékin avait rappelé son ambassadeur en Lituanie et exigé que Vilnius rappelle son ambassadrice en Chine, ce que la Lituanie a fait. Pékin a également interrompu la circulation des trains de marchandises à destination de la Lituanie et cessé de délivrer des permis d'exportation de produits alimentaires.

APS

LIBAN

Aoun : le Liban a entamé sa sortie de crise affectant l'économie du pays

Le Liban a "entamé sa sortie de la grave crise économique" qui l'affecte depuis deux années, a déclaré samedi le président Michel Aoun qui a annoncé un programme de négociation avec le Fonds monétaire international (IMF) pour obtenir des prêts. Le chef de l'Etat a tenu ses propos lors d'un entretien avec une délégation du Congrès américain en présence de l'ambassadeur des Etats Unis au Liban, Dorothy Shea, rapporte l'agence de presse libanaise. Il a mis l'accent sur l'importance de "réorganiser la structure de l'Etat, réviser le régime fiscal, contrôler les dépenses, empêcher le gaspillage et poursuivre la lutte contre la corruption qui a eu un impact négatif sur le trésor public".

Parmi les mesures approuvées, figure l'audit juridicomptable sur les comptes de la Banque du Liban", a ajouté le chef de l'Etat. Le président Aoun a, par ailleurs, souligné que "le Liban compte sur le soutien des Etats Unies dans les programmes de réformes que le gouvernement adoptera, saluant les Etats Unies pour les aides humanitaires, sanitaires, pédagogiques et de développement apportées aux administrations publiques et à l'armée".

Il s'est également félicité du rôle américain dans l'opération d'acheminement du gaz et de l'électricité de l'Egypte, de la Jordanie et de la Syrie vers le Liban. Depuis deux ans, les Libanais font face à des difficultés économiques qui se sont traduites par une baisse du pouvoir d'achat, et une augmentation sans précédent des taux de pauvreté.

POLOGNE-BÉLARUS

La crise frontalière, "plus grande déstabilisation de l'Europe" depuis la guerre froide (PM polonais)

Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a qualifié dimanche la crise des migrants à la frontière entre Pologne et Bélarus, frontière orientale de l'UE, de "plus grande tentative de déstabilisation de l'Europe" depuis la guerre froide. Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a lancé une guerre hybride contre l'UE. C'est (la) plus grande tentative de déstabilisation de l'Europe depuis 30 ans. La Pologne ne cédera pas au chantage et fera tout pour défendre les frontières de l'UE", a déclaré M. Morawiecki sur Twitter. Plus tard dans la journée, le chef du gouvernement polonais rencontrera ses homologues des Etats baltes - dont deux ont également une frontière commune avec le Bélarus - pour discuter de la crise, avant de se rendre dans d'autres capitales européennes cette semaine. L'Occident accuse le Bélarus d'avoir créé artificiellement la crise en faisant venir des candidats à l'immigration et en les amenant à la frontière en leur promettant un passage facile dans l'Union européenne. Le Bélarus a démenti cette accusation, reprochant plutôt à l'UE de ne pas accueillir les migrants. Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a déclaré vendredi à la BBC qu'il était "absolument possible" que ses forces aient aidé des personnes à passer dans l'UE, mais il a nié avoir orchestré l'opération. "Nous sommes des Slaves. Nous avons du cœur. Nos troupes savent que les migrants vont en Allemagne... Peut-être que quelqu'un les a aidés", a-t-il déclaré. "Mais je ne les ai pas invités ici". Bien que certains signes indiquent que la crise s'apaise un peu, les garde-frontières polonais ont signalé dimanche de nouvelles tentatives de passage, notamment par un "groupe très agressif d'une centaine" de migrants. Le ministre polonais de la Défense, Mariusz Blaszczak, a déclaré samedi que le Bélarus avait désormais changé de tactique en dirigeant des groupes de migrants plus petits vers plusieurs points de la frontière.

ARTISANAT D'ART

Entretien avec l'artisane Amina Youcef Khodja- Lefki : « Le travail du tapis haute lisse est un artisanat d'art indémodable »

Ingénieur de formation, Amina Youcef Khodja - Lefki a choisi de se consacrer au tissage traditionnel qu'elle a repris sous une version contemporaine tout en lui gardant son authenticité notamment dans le processus de fabrication, la palette de couleurs et surtout les signes et symboles ancestraux décorant cette véritable œuvre d'art.

Par Djamel BOUDAA

Dans cet entretien, l'artisane qui a été la première à redimensionner un tissage en tableau décoratif lui donnant ainsi un cachet artistique, parle des conditions de sa venue au noble métier de tisserand, des modèles créés, de sa recherche de documentation en rapport avec cet art, pan important du patrimoine algérien.

DK News : comment êtes-vous venue au tissage ?

AYKL- Il est vrai que nos projets ne sont jamais acquis.

En suivant mes études d'ingénieur, j'ai été atteinte d'une maladie qui m'a rendue malade donc a diminué mes capacités à vivre une vie normale. Ma mère (qu'Allah l'accepte en Son Vaste Paradis) était mon guide dans la vie de tous les jours, en m'initiant au travail de la laine et à l'amour de ce métier.

Enfermée à la maison car on ne pouvait m'appareiller, j'ai appris à lire sur les lèvres pour obtenir mes diplômes suisse et Français sur le perfectionnement du tissage et l'installation artisanale.

A partir de là, toujours guidée par ma mère qui m'a secondé dans la vie pour entendre, j'ai pu investir dans un atelier de la laine.

Mon atelier produit des modèles atypiques et très en vogue. J'ai aussi assuré des formations en tissage, design et teinture naturelle, pour le comptoir des métiers CDM de khemili Miliana, en partenariat avec les chambres des métiers de Ghardaïa, Tiaret et Blida et pour l'association « Femmes en communication » dans le projet de PAP ENPARD (Le Programme d'Action Pilote pour le Développement Rural de l'Union européenne).

En partenariat avec le Bureau de conseil et formation, j'ai aussi assuré des formations pour structurer et conseiller les associations d'artisans en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat.

DK News : pourriez-vous nous parler de votre travail ?

AYKL- Actuellement, mon travail consiste d'un côté à accompagner les femmes formées dans le cadre des programmes de formations de l'union européenne et d'un autre côté à faire toujours de la création tissée pour valoriser la marque que j'ai créée il y a 15 ans.

Nos clients sont à l'affût de nouveautés et nous devons toujours être au diapason.

DK News : vous gardez l'authenticité au tapis. Pourriez-vous nous donner des détails ?

AYKL- L'authenticité d'un tapis c'est son histoire, sa technique de travail, son mode de façonnage.

Je continue à le faire valoir par le travail manuel en haute lisse, une technique ancienne, en y ajoutant de la matière naturelle et noble filée à l'ancienne, avec un cachet authentique mais un design atypique.

DK News : vous essayez de promouvoir le tapis algérien en en faisant un objet d'art. Pourriez-vous nous donner des détails ?

AYKL- En lui-même le travail du tapis haute lisse est un artisanat d'art, indémodable, et fait main ; ce qui fait de lui un objet rarissime.

Aucune machine n'intervient dans la chaîne de fabrication, depuis la tonte du mouton, le lavage, le cardage, le filage, la teinture et enfin le tissage, tout se fait à la main.

De ce fait, c'est un travail qui prend beaucoup de temps, produisant des pièces uniques qui font sa grande valeur.

DK News : vous avez donné au tapis un cachet artistique ?

AYKL- Effectivement.

A partir du moment où on contrôle la façon de tisser et surtout le design, on assemble des idées créatives réalistes. Par exemple, j'ai été la première à redimensionner un tissage en tableau décoratif, en lui donnant un cachet artistique, enfin recycler des tablettes pour y incorporer en fond des tissages que j'ai mis sous verre, créant ainsi un tableau.

DK News : pourriez-vous nous parler du processus de réalisation de votre produit ?

AYKL- En premier lieu je dois choisir la région où les brebis ont été nourries avec le



plus d'herbe fraîche car la laine doit être soyeuse, ensuite voir quel filage je peux en tirer, à cela je réfléchis à un design qui doit être en relation avec la grosseur de la laine obtenue.

Enfin l'exécution du modèle prend beaucoup de temps mais la réflexion porte sur son utilité d'abord puis sur un rapport qualité-prix.

DK News : vu la richesse du tissage algérien, vous avez certainement fait un travail de recherche documentaire ?

AYKL- Oui.

Beaucoup de recherche dans les musées mais aussi beaucoup de voyages à travers le territoire national pour rencontrer les anciens tisserands, qui sont aujourd'hui décédés ; c'était des personnes instruites par l'expérience et par le vécu.

DK News : vous ne vous êtes pas limitée au tapis mais vous avez aussi touché à tout le tissage ?

AYKL- Oui.

Avec le programme de recyclage de l'union européenne et certaines associations contribuant au recyclage, j'ai un peu amélioré l'art de tisser du plastique en créant des sets de tables actuellement bien pris en charge par un restaurant.

DK News : travaillez-vous avec des produits naturels, matières premières et colorants ?

AYKL- En Algérie, un mouton donne 800 grammes de laine par an, alors que d'autres pays vont jusqu'à 1,500 kilogramme par an.

Il faut dire cependant qu'un produit 100% naturel est une cause d'allergie.

En ce qui concerne la teinture, je suis conditionnée car il faut beaucoup de plantes pour teindre une laine et il faudrait aussi avoir un atelier approprié.

Toutes les teintures utilisées actuellement sont chimiques, je dis bien toutes.

Il reste une association à Timimoune qui utilise le 100 % naturel qui par ailleurs est dangereux car il peut abriter des acariens.

C'est pour cela, qu'un rapport qualité-prix doit être pris en charge pour pouvoir sortir un produit acceptable en rapport avec le marché et la demande actuelle.

DK News : à votre avis que faut-il faire pour promouvoir le tissage algérien ?

AYKL- Pour promouvoir le tissage algérien, je pense qu'il faudrait supprimer les charges et les impôts, créer des points de récupérations de la matière première de premier choix, élire une commission composée d'artisans professionnels pour solutionner la problématique de la qualité de la laine, mettre à la disposition des artisans les espaces étatiques notamment pour les porteurs de projets dans le domaine de la laine et augmenter les pensions de la retraite versée aux artisans, qui est actuellement 15000 DA par mois. Par ailleurs, il serait souhaitable d'organiser des salons consacrés au tissage.

A ce jour, aucun salon du tissage n'a été organisé pour mettre plus en valeur le tissage algérien. Le tapis haute lisse devrait avoir sa place sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité.

DK News : comment garder son authenticité

au tapis algérien tout en lui donnant une touche contemporaine ?

AYKL- En lui donnant une touche contemporaine tout en gardant la symbolique et l'histoire de certains motifs, ces derniers sont reliés à l'histoire de l'Algérie.

Il faut aussi travailler avec les techniques traditionnelles.

DK News : vous considérez-vous plus comme artiste qu'artisane ?

AYKL- Je dirai les deux, l'un complète l'autre. Je suis aussi formatrice et conférencière.

DK News : participez-vous souvent à des expositions ?

AYKL- Outre une exposition personnelle tenue à l'hôtel SOTTEL d'Alger en décembre 1998, j'ai participé à plusieurs manifestations culturelles notamment à une exposition à Ghardaïa en 1990, au Cinquième Salon International de l'Artisanat.

(Palais de la Culture Moufidi Zakaria (Alger) en février 1999, au 6^{ème} Salon de l'artisanat et du tourisme, en octobre 1999, à la fête du lin et de l'aiguille en Normandie (France) fin juillet 2000, au SITEV (Salon international du tourisme et des voyages) à la SAFEX, à la Foire internationale de Marseille (France) du 20 au 30 novembre 2002, au Salon mondial du Tourisme organisé à Paris en mai 2004.

Aux semaines africaines à l'UNESCO en partenariat avec l'association « AU FIL DES CULTURES » en mai 2015. Ma participation à toutes ces manifestations et rencontres ont forgé mon caractère.

DK News : avez-vous des projets ?

AYKL- Oui actuellement, je monte un site web, cela pourra m'aider à exporter à l'échelle internationale Incha Allah.

Mon cerveau déborde toujours de créativité. Je compte aussi, avec toutes les données dont je dispose, écrire un livre sur le tissage.

DK News : que vous a apporté votre travail ?

AYKL- Pas beaucoup d'argent en tous cas, mais le contrôle d'un savoir-faire en voie de disparition et une paix intérieure.

D. B

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS
CONSERVATION DES FORETS CHLEF



وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
المديرية العامة للغابات
محافظة العبابات ولاية الشلف

N° ... 29.22 / SEPPT/CFC/2021

MISE EN DEMEURE N° 02

Monsieur ADEL ZIANE gérant de l'entreprise des travaux forestiers, faisant élection de

domicile, ZONE Dahra centre - chlef, dont le registre de commerce est immatriculé

sous le n° 98/A/3511145-00/02 du 16/03/2015 titulaire du contrat

n° 01/2018 du 10/06/2018 visa contrôle financier n° 4487 du 31/12/2018 opération

NE5 226 8 262 102 17 02 relatif au projet de Travaux de Repeuplement sur 70 Ha

, est mise en demeure de reprendre les travaux et de renforcer le chantier en moyens

matériel et humains, est-ce, dans un délai de huit (08) jours qui suivent la parution de cet

avis dans la presse nationale et Bomop.

Faute de quoi, il sera procédé à la résiliation de la convention aux torts exclusifs de

l'entreprise et il sera appliqué les mesures coercitives conformément à la réglementation

des marchés publics.

PIRATAGE INFORMATIQUE

Iran: une compagnie aérienne privée cible d'une cyberattaque

La principale compagnie aérienne privée iranienne, Mahan Air, a annoncé dimanche être victime d'une cyberattaque, toutefois tous ses vols sont "maintenus" malgré l'indisponibilité de son site internet à la mi-journée.



"Le système informatique de Mahan Air a subi une nouvelle attaque", a indiqué dans un communiqué la compagnie.

"Tous les vols de Mahan sont maintenus selon le programme", est-il précisé. La compagnie ajoute avoir "déjà été la cible à plusieurs reprises" de cyberattaques "en raison de la position importante qu'elle occupe dans l'industrie aéronautique du pays". "Notre équipe de sécurité informatique est en train de déjouer la cyberattaque", a indiqué à la télévision d'Etat le porte-parole de la compagnie Amir-Hossein Zolanvari. Créée il y a 30 ans, Mahan

Air est la principale compagnie privée iranienne après la société publique Iran Air et figure sur la liste noire des entités visées par les sanctions américaines contre l'Iran depuis 2011. Outre les lignes intérieures, elle dessert l'Europe et l'Asie.

Le 26 octobre, une cyberattaque avait paralysé le système de distribution de carburant dur ant une semaine.

Elle avait fait réagir les plus hautes autorités iraniennes et entraîné embouteillages dans les principales artères de Téhéran et longues files d'attente devant des stations-service.

PALÉONTOLOGIE

Découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure sans dent au Brésil

Le Musée National de Rio de Janeiro a annoncé jeudi la découverte d'une nouvelle espèce de dinosaure "très rare", un théropode "sans dent" qui vivait dans le sud du Brésil il y a 70 à 80 millions d'années.

Baptisé "Berthasaura leopoldinae", ce petit dinosaure d'environ 1 mètre de long et 80 centimètres de hauteur a été identifié à partir d'un ensemble de fossiles trouvés lors de fouilles dans l'Etat du Parana, entre 2011 et 2014.

Les théropodes sont des dinosaures bipèdes, généralement carnivores ou omnivores, et munis de dents.

Mais celui-ci "avait un bec, et pas de dent, contrairement à toutes les autres espèces découvertes au Brésil jusqu'à présent", a précisé le Musée National dans un communiqué. L'étude, réalisée conjointement avec le Centre Paléontologique de Contestado, dans l'Etat de Santa Catarina (sud), a été publiée jeudi dans la revue scientifique Nature.

Le paléontologue Alexander Kellner, directeur du Musée National, a souligné que les fossiles étaient particulièrement bien conservés.

"Nous avons des restes de crâne, de mâchoire, de colonne vertébrale, des ceintures pelviennes et pectorales, et des membres antérieurs et postérieurs, ce qui fait de 'Bertha' un des dinosaures issus de la période du Crétacé les plus complets jamais découverts au Brésil", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse.

Selon les paléontologues, le fait que cette espèce n'ait pas de dent est "une vraie surprise" qui soulève de nombreuses questions sur son alimentation. "Peut-être qu'il se nourrissait diffé-



remment des autres dinosaures théropodes, mais ce n'est pas parce qu'il n'a pas de dent qu'il ne peut pas manger de la viande", a déclaré Geovane Alves de Souza, un des auteurs de l'étude.

Le nom "Berthasaura leopoldinae" a été choisi en hommage à Bertha Luz, scientifique brésilienne chercheuse au Musée National, et à l'impératrice Maria Leopoldina, épouse de l'empereur Pedro Ier du Brésil et mécène d'études sur les sciences naturelles.

Le Musée National, plus grand musée d'histoire naturelle d'Amérique Latine, a été détruit par un terrible incendie en septembre 2018, et des collections inestimables sont parties en fumée, notamment des trésors de paléontologie.

Les travaux de reconstruction ont débuté la semaine dernière et devraient être achevés en 2026.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU ET DE LA SÉCURITÉ HYDRIQUE
Direction des ressources en eau de la wilaya de BLIDA
N.I.F : 0905954993700

- **Intitulé de l'opération** : Réalisation d'une station de traitement en Monobloc des eaux de sources de Magtaa Lazreg - commune de Hammam Melouane .

- **Numéro de l'opération** : NK 5 341 3 262 109 13 01

- **Objet des travaux** : Raccordement de la station de traitement Magtaa Lazreg avec les systèmes d'AEP existants - commune de Hammam Melouane.

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°029/S.A.E.P/DREW/2021

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction des ressources en eau de la Wilaya de BLIDA pour le **Raccordement de la station de traitement Magtaa Lazreg avec les systèmes d'AEP existants - commune de Hammam Melouane**. L'appel est ouvert aux entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle au domaine de l'**hydraulique activité principale en cours de validité: Catégorie (03) et plus (code 34.703)** ayant réalisé au minimum un projet de même nature (réalisation des réseaux d'AEP en PEHD) et justifiant un chiffre d'affaire moyen de trois (03) dernières années de 15 000 000,00 DA au minimum.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Blida, sise à 102 route de zabana- Blida.

Les offres du dossier de candidature, offre technique et offre financière seront déposés en deux exemplaires est constituées des pièces suivantes

1-DOSSIER DE CANDIDATURE : contient:

- 01 Déclaration de candidature remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Déclaration de probité dûment remplis signée, cacheté et datée par la personne habilité.
- 03 Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- 04 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- 06 Certificat de qualification et classification professionnelles catégorie au domaine de l'hydraulique activité principale : **Catégorie (03) et plus (code 34.703)** en cour de validité (copie).
- 07 Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage public des travaux de même nature (copie).
- 08 Les bilans comptable de l'entreprise pour les trois (03) dernières années visés par les services des impôts (copie).
- 09 Liste des moyens humains justifiés par diplôme et affiliation CNAS.
- 10 Liste des moyens matériels roulant justifiés par des cartes grises + attestation d'assurance, fiches de contrôle technique en cours de validité et les factures d'acquisition pour les équipements de production.

2-Offre technique : contient

- 01 Déclaration à souscrire remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Le présent cahier des charges paraphé et signé portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».
- 03 Une mémoire technique justificatif + Délai et planning prévisionnel des travaux

3-Offre Financière : abritera

- 01 Lettre de soumission remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signée, cacheté et datée.
- 03 Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signée, cacheté et datée.
- 04 Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires présenteront leur offre en deux exemplaires (original + copies) qui sera scindée en trois enveloppes (ENVELOPPE A) «**dossier de candidature**», (ENVELOPPE B) «**offre technique**» et (ENVELOPPE C) «**offre financière**» chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'appel d'offres ainsi que la mention **dossier de candidature** ou **technique** ou **financière** selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

N°...../S.A.E.P/DREW/2021

Raccordement de la station de traitement Magtaa Lazreg avec les systèmes d'AEP existants - commune de Hammam Melouane

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida sise 102 route de Zabana Blida et non envoyées par courrier postal. Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délai de préparation des offres fixé à quinze (15) jours compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), sur la presse à diffusion national du 08 h 00 à 12 h 00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôt des offres à 14 h 00 en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante :

Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida sise 102 route de Zabana Blida.

En cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié ou un Week End le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le service contractant, s'il juge à propos, peut proroger la date limite de dépôt des offres

Programme de la soirée

TF1 21:05



Service volé

Lors d'une visite chez son médecin, Isabelle Demongeot, ancienne prodige du tennis féminin, lui confie avoir été victime d'abus sexuels dans sa jeunesse. Après avoir gardé le silence pendant vingt ans sur ces neuf années où elle fut violée par son entraîneur, elle décide de porter plainte mais découvre que les faits sont prescrits. Elle entreprend alors de trouver de trouver d'autres victimes potentielles afin de faire éclater la vérité.

france 2 21:05



L'art du crime

Alors qu'elle est décontenancée en apprenant qu'Antoine la désire comme témoin à son mariage avec Juliette, Florence reçoit un appel alarmant de son père, Pierre Chassagne : son amie Véronique Béchu, grande spécialiste de Camille Claudel, vient d'être assassinée. Sur le lieu du crime, Florence et Antoine découvrent qu'une œuvre originale de la sculptrice, « L'Implorante », un tirage en bronze de 1905 récemment acquis par la victime, a été volée. Les soupçons se portent sur une jeune artiste, Héloïse Loumis, qui utilise des carabines pour ses créations.

france 3 21:05



Secrets d'histoire

D'Aleçon à Lisieux en passant par Bayeux, Paris, Bologne ou Rome, ce numéro évoque le destin de Thérèse Martin, alias sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'est l'une des femmes les plus populaires de la religion catholique. Née en 1873 à Aleçon, elle va entrer à l'adolescence au carmel de Lisieux, en Normandie. Le 17 mai 1925, elle est canonisée par le pape Pie XI. Et ses parents, Louis et Zélie Martin, se verront également accorder la sainteté en 2015 par le pape François. Son autobiographie, intitulée « Histoire d'une âme », sera vendue après sa mort à plus de 500 millions d'exemplaires et traduite dans le monde entier.

CANAL+ 21:05



L'amour flou

Le spectacle de Philippe et de Valéria est un véritable succès. Philippe décide de partir pour les îles Marquises en bateau pour imiter Jacques Brel. Pour financer ce projet, il envisage de louer son appartement. De son côté, Romane s'installe quelques jours chez Patrick. Après avoir été abandonnée par son mari, Lou, enceinte, est hébergée par les Aurélien.

6 21:05



L'amour est dans le pré

Hervé le Picard, Delphine, Franck, Vincent le Vigneron et Jean-François viennent raconter à Karine leur parcours sentimentaux depuis les speed-dating. Hervé le Picard confie ses nombreux projets. Après un début d'histoire d'amour en dents de scie pour Delphine, Karine lui réserve une douce attention qui ne la laissera pas indifférente. Les débuts à la ferme ont été compliqués à gérer pour Franck. Les conseils de Karine l'aideront-ils à Cécile ? L'animatrice reçoit ensuite Vincent le Vigneron calme et apaisé. Une femme se cachera-t-elle sous ce changement de comportement retour aussi sur l'histoire prometteuse entre Jean-François et Mélanie.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2466

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

7		5	6		2	3														
8	9				1							6								
	3	5			8							9								
3					1	2														
5												3								
	1	7										5								
9			4			8	6													
4			9			7	1													
8	1		5	6		9				1		7	4	1			9	3		

6	4		7	5	3			5		1	6	3		7	5					
5		3			1					7	5			1						6
3		4			5	7				6	2			4						3
9	6									9					3	2				
8										2										1
7						8	9				4	6								9
	4	8			2					6		3			1	9				
6		7			4					1		4			8	5				
5		8	6		4	1				9	7		8	6		3				



«J'ai vu plus loin que les autres parce que je me suis juché sur les épaules de géants.»

Isaac Newton

Mots croisés n°2446

Horizontalement:

Verticalement:

- 1- Punition sportive
- 2- Fantasmagorie - Renfort d'accord
- 3- Auréoles - Tige d'assemblage
- 4- Tête de cochon - Serf des spartiates
- 5- Déploiements - Passage peu profond
- 6- Apparu - Soigneuses de trousseau
- 7- Escomptée - Pays
- 8- Devint audacieuse - Détruit totalement
- 9- Semblable - Raboteuses
- 10 - Fit durer trop longtemps - Point rose le matin

- A - Coup sans importance
- B - Insurrections - Mot de liaison
- C - Exposa - Point important
- D - Jeunes ovins
- E - Interdépendant - Alliage de cloche
- F - Pin's - Conjonction négative
- G - Personnel réfléchit - Frivoles
- H - Bassine - Officier du sultan
- I - N'énonce pas - Vit en dormant
- J - Ni animale, ni minérale
- K - Poème lyrique - Mœurs
- L - Coiffure entrelacée - Enveloppe calcaire

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1166

innovante ↓	chamignon ↓	sorte de graine court-circuit ↓	en cet endroit ↓	jaillit ↓	se développer ↓	ancien chapeau ↓
impolie →	mâcherai ↓		enliseras ↓	expérimenteras ↓		aigra ↓
sons harmonieux tireurs d'avirons →					période chaude ambitionnerais →	
il vaut le titane chat familial →		rien →		fera des ravages en tenue d'Eve ↓	fleur bulbeuse il réduit la liste ↓	
affuble →		brosser vivement ↓	dépôts de vapeur cancère →			un ton sous mi illusion ↓
pot pour pâtés →		sonnera le tocsin chimérique ↓		acide unités agraires ↓		formel ↓
masque de mariée →	appuieras travailleraient ↓		argon de formule vieilles capacités →	relations ethnies ↓	point de vue déroulement ↓	irrationnelles ↓
conquis →	épuiseras communication ↓					appris téléphone ↓
réalité →			pillage →		gâteau breton calibrais ↓	
légumineuses →		mais oui →	concrète roues à gorge ↓	servitude culture de céréales ↓		
doctrine réservée fanfaronnerez →		coûteux ↓				possessif →
durée de vie →		égorgea fruit de durs travaux ↓		agence spatiale important ↓		sillons ↓
distants →			enchâsseras convaincu ↓			fleuve débutant enchanté ↓
réprimandant →	obtenus c'est le gallium ↓		chauffeur de Flamsès sous si ↓		brosse en soies forme de ferrure ↓	
imposera →				conversa →		parasite intestinal →

Solution

Sudoku n°2466

1	7	4	6	6	9	2	3	8		6	3	4	2	5	8	7	1	9		
8	2	9	3	4	1	5	7	6		7	5	2	9	4	1	8	6	3		
6	3	5	7	2	8	4	1	9		1	8	9	6	3	7	4	2	5		
3	4	6	8	9	5	1	2	7		8	6	7	1	9	3	5	4	2		
5	9	8	1	7	2	6	4	3		2	9	3	5	7	4	6	8	1		
2	1	7	6	3	4	9	8	5		4	1	5	8	2	6	3	9	7		
9	5	3	4	1	7	8	6	2	7	3	5	9	4	1	3	6	5	2	7	8
4	6	2	9	8	3	7	5	1	4	8	9	3	2	6	7	8	9	1	5	4
7	8	1	2	5	6	3	9	4	2	1	6	5	7	8	4	1	2	9	3	6
										6	2	5	9	7	4	1	8	3		
										4	8	3	5	6	1	2	9	7		
										9	1	7	3	2	8	6	5	4		
9	6	4	1	7	5	2	3	8	6	5	7	4	1	9	6	3	2	7	5	8
5	7	2	3	8	9	1	4	6	8	9	2	7	3	5	8	9	1	2	4	6
3	8	1	4	2	6	5	7	9	1	4	3	8	6	2	7	5	4	9	1	3
4	9	6	2	3	8	7	5	1		9	7	1	5	6	8	3	2	4		
8	1	5	9	4	7	6	2	3		2	5	8	9	4	3	6	7	1		
7	2	3	6	5	1	8	9	4		3	4	6	2	1	7	5	8	9		
1	4	8	7	9	2	3	6	5		6	8	4	3	2	5	1	9	7		
6	3	7	6	1	4	9	8	2		1	2	3	4	7	9	8	6	5		
2	5	9	8	6	3	4	1	7		5	9	7	1	8	6	4	3	2		

Mots Croisés n°2466

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	I	M	A	G	I	N	E	R	A		D	A
3	C	E	R	N	E	S		R	I	V	E	T
4	H	U	R	E		I	L	O	T	E		T
5	E	T	A	L	A	G	E	S		G	U	E
6	N	E		L	I	N	G	E	R	E	S	
7	E	S	P	E	R	E	E		E	T	A	T
8	T		O	S	A		R	E	V	A	G	E
9	T	E	L		I	N	E	G	A	L	E	S
10	E	T	E	R	N	I	S	A		E	S	T

Grille géante n°1166

	C	C	S	I	F	M	P
1	I	R	E	T	E	S	E
2	R	E	S	P	C	I	S
3	E	P	H	O	N	S	A
4	N	U	N	A	B	E	R
5	T	I	N	E	T	E	R
6	V	E	R	A	L	E	S
7	O	I	L	A	S	S	E
8	J	U	M	E	R	A	C
9	E	S	O	T	E	R	E
10	E	N	G	U	E	L	A

AVIRON

Présence en force des rameurs oranais au stage de l'équipe nationale Mila

Quelque 16 athlètes sur les 24 participant à partir de ce dimanche dans le stage des sélections nationales d'aviron et de canoë kayak à Mila, sont issus des clubs oranais qui demeurent "un véritable réservoir de nos sélections dans la discipline", s'est réjoui le président de la Ligue de wilaya, Houari Mehala.

Ce responsable a estimé, en outre, que cette présence en force de ses sportifs dans ce regroupement "devrait les conforter sur le plan psychologique vu les conditions difficiles dans lesquelles ils se préparent quotidiennement".

Les 16 rameurs en question appartiennent aux deux meilleurs clubs oranais dans la discipline, à savoir, le club sportif universitaire d'Oran Aviron-Kayak, représenté par 11 athlètes, et l'Aviron oranais, présent à Mila avec cinq sportifs, selon la même source.

Il s'agit, a ajouté le même responsable, d'une "juste récompense pour les deux clubs qui se sont illustrés à nouveau lors du championnat national déroulé dernièrement à Mila en s'adjugeant les premières places, toutes catégories confon-



dues". La convocation massive des rameurs oranais prouve aussi, selon le président de la ligue de wilaya, que cette dernière "conserve toujours ses traditions en étant le fournisseur par excellence des différentes sélections nationales en jeunes talents".

Houari Mehala a, en

outre, regretté le fait que la discipline ne soit pas retenue dans le programme des compétitions de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM), prévus l'été prochain à Oran, après avoir été affectée aux jeux des plages.

Avouant, en revanche, l'indisponibilité à Oran d'un

site dédié à la compétition dans ce sport, il a estimé que l'Algérie aurait pu récolter plusieurs médailles si cette discipline était concernée par les JM.

Pour rappel, le stage organisé par la fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak se poursuivra jusqu'au 5 décembre prochain.

Il a pour objectif de "détecter les meilleurs talents", susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales en vue des importants événements à venir, selon cette instance.

Ce regroupement, qui a pour théâtre la Base-Nautique, située dans le barrage de Béni Haroun, est destiné à deux catégories d'âge seulement : les seniors et les moins de 23 ans, souligne-t-on encore.

NATATION

AG extraordinaire de la FAN Adoption d'un nouveau système de compétition

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de natation (FAN), réunis samedi en session extraordinaire à Mostaganem, ont adopté les amendements proposés à l'ordre du jour, dont le changement du système de compétition, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou, a assuré que les travaux de l'AG se sont déroulés dans de bonnes conditions et que le quorum avait été atteint.

"Les membres de l'AG ont adopté à l'unanimité les amendements proposés à l'ordre du jour.

Maintenant, la deuxième étape consiste à proposer ces amendements au ministère de la Jeunesse et des Sports et à la Fédération internationale (FINA) pour leur approbation, a-t-il précisé, soulignant que les principaux amendements concernent le changement du système de compétition, notamment chez les jeunes catégories".

Le nouveau système de compétition adopté par les membres de l'AG consiste à passer par des Championnats de Wilayas puis régionaux, avant d'accéder aux Championnats nationaux.

"Ce nouveau système de compétition contribuera à élever le niveau des Championnats nationaux et permettra à nos nageurs d'évoluer dans d'excellentes conditions", a souligné le président de la FAN.

Par ailleurs, Boughadou a révélé que son instance est sur le point de signer un accord de partenariat avec l'entreprise italienne "Myrthapools", spécialisée dans la construction de bassins de compétition.

"Je vais me rendre lundi en Italie pour conclure ce partenariat avec Myrthapools, qui est un partenaire de la FINA.

Cette entreprise a l'ambition de conquérir le marché africain, à commencer par l'Algérie.

Notre instance compte profiter de ce marché pour développer la natation en Algérie", a-t-il indiqué.

Pour rappel, la saison sportive 2021-2022 débutera fin décembre avec le déroulement du Championnat national en eau libre indoor (bassin de 50m).

CYCLISME-CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE (VITESSE PAR ÉQUIPE)

Deux médailles de bronze pour l'Algérie

Les sélections algériennes de cyclisme ont remporté deux médailles de bronze aux épreuves de vitesse par équipe, dimanche lors de la deuxième journée des championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte.

Les deux médailles ont été l'œuvre du trio composé d'Ayoub Ferkous, Mohamed-Amine Amelal et Akram Belabsi chez les juniors garçons ainsi que Seddik Benganiif, Sassane El Khassib et Lotfi Tchambaz chez l'élite messieurs.

Lors de la première journée dispu-

tée samedi, les sélections algériennes avaient remporté quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze).

La médaille d'or a été l'œuvre de la sélection "Elite/Messieurs", composée de Yacine Chalel - Lotfi Tchambaz - El Khassib et Hamza Mansouri, qui a remporté haut la main l'épreuve de la poursuite.

Pour sa part, le tandem féminin, composé de Nesrine Houili et Chahra Azzouz a remporté un peu plus tôt la médaille d'argent au Sprint (Par équipes/Dames).

Enfin, les deux breloques en bronze

ont été l'œuvre de Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Hamza Amari au Scratch, respectivement chez les (Juniors/Messieurs) et (Elite/Messieurs).

Treize coureurs (13) algériens dont trois filles et cinq juniors ont été engagés dans cette compétition arabe.

Après avoir dominé les courses du championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans le cadre du Festival arabe de cyclisme.

(Poursuite individuelle dames) L'Algérienne Houili en or

L'Algérienne Nesrine Houili a remporté la médaille d'or aux épreuves de poursuite individuelle (Elite dames), dimanche lors de la deuxième journée des championnats arabes sur piste (20-23 novembre) qui se déroulent au Caire en Egypte. C'est la troisième médaille enregistrée lors de cette 2e journée après les deux médailles de bronze décrochées aux épreuves de vitesse par équipe grâce à Seddik Benganiif, Sassane El

Khassib et Lotfi Tchambaz (Elite) ainsi que le trio composé d'Ayoub Ferkous, Mohamed-Amine Amelal et Akram Belabsi (juniors garçons).

Lors de la première journée disputée samedi, les sélections algériennes avaient remporté quatre médailles (1 or, 1 argent et 2 bronze).

La médaille d'or a été l'œuvre de la sélection "Elite/Messieurs", composée de Yacine Chalel - Lotfi

Tchambaz - El Khassib et Hamza Mansouri, qui a remporté haut la main l'épreuve de la poursuite.

Pour sa part, le tandem féminin, composé de Nesrine Houili et Chahra Azzouz a remporté un peu plus tôt la médaille d'argent au Sprint (Par équipes/Dames).

Enfin, les deux breloques en bronze ont été l'œuvre de Salah-Eddine Al-Ayoubi Cherki et Hamza Amari au Scratch, respectivement

chez les (Juniors/Messieurs) et (Elite/Messieurs).

Treize coureurs (13) algériens dont trois filles et cinq juniors ont été engagés dans cette compétition arabe.

Après avoir dominé les courses du championnat arabe sur route avec un total de 22 médailles (11 or, 7 argent et 4 bronze), les Algériens aspirent à remporter le maximum de médailles dans les épreuves sur piste qui entrent dans le cadre du Festival arabe de cyclisme.

TENNIS-CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U14)

L'Algérienne Badache face à la Tunisienne Tourkhani en finale

L'Algérienne Maria Badache affrontera dimanche (10h00) la Tunisienne Chahd Tourkhani en finale du Championnat d'Afrique de tennis des U14 (garçons et filles) qui se déroule à Sousse (Tunisie).

Badache, tête de série N.3, a composé son billet pour la finale aux dépens de la Marocaine, Sofia Haddab, tête de série N.2 en deux sets (7-5, 7-5).

Pour sa part, la Tunisienne, tête de série N.4 a créé la surprise en s'imposant devant la Marocaine Kenza El Akili, tête de série N.1 en trois sets 5-7, 6-4, 6-1.

En revanche, les autres algériennes Imene Ghetas et Wissal Boudjamaoui ont été éliminées au premier tour après leur défaite respectivement face à la Marocaine Sofia Hadab, tête de série N.2 (6-0, 6-0) et l'Égyptienne Hassan Essaad Hassan (6-2, 6-3).

Pour sa part, Chakib Laiham, a perdu au second tour devant le Tunisien Zakaria Hamrouni, tête de série N.2 (6-2, 6-2).

Au premier tour, l'Algérien avait dominé le Botswanaï Teo Moalosi en deux sets 6-4, 6-2.

La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de tennis (FAT) avait fixé comme objectif f "de monter sur le podium", lors de ce rendez-vous continental.

VOLLEY-BALL

Nouveau promu de la nationale Une seniors dames, la JSN El Hamri ambitionne de jouer le maintien

La Jeunesse sportive Noudjoum El Hamri, nouveau promu en championnat national Une de volley-ball seniors dames, poule Centre-Ouest, ambitionne de jouer le maintien, a affirmé le manager du club, Toufik Bentata.

"Créée en 2013/2014 avec un groupe d'anciennes joueuses et universitaires, la JSN El Hamri se fixe comme objectif principal, le maintien" a indiqué à l'APS, Toufik Bentata. Avant d'ajouter "Nous devons, pour cela, ne pas rater les matchs à domicile et bien négocier les rencontres à l'extérieur.

Il n'y aura pas de matchs faciles, surtout que plusieurs équipes se sont renforcées par des joueuses expérimentées".

En vue de la nouvelle saison, la JSN El Hamri, composée de 16 joueuses, n'a pas bénéficié d'un stage de préparation.

Elle s'entraîne à la salle "Magenta" sous la houlette de l'entraîneur Salim Berradja secondé par deux anciennes joueuses Aissani Souad et Zitouni Naima.

La JSN El Hamri, qui a réussi une remontée fulgurante en dépit du manque de moyens financiers au bout de sept années d'existence, une accession historique, entend bien y rester en première division. Pour cet exercice, elle a été modeste dans son recrutement suivant les moyens financiers du club après presque un an et demi d'arrêt de la compétition à cause de la pandémie de Covid-19, conser-

vant une grande partie de son effectif tout en le renforçant par des joueuses comme Aissani, Saidi, Abdellaoui, Hadjidi, Khadari et Ammari, des éléments du WA Tlemcen. L'entraîneur Salim Berradja tenait à témoigner sa confiance en gardant son équipe gagnante de la saison dernière. "Il s'agit d'un choix en fonction des moyens financiers. J'ai tenu ainsi à reconduire ce groupe fidèle depuis deux saisons et je suis persuadé que nous avons le potentiel", a-t-il souligné, ajoutant "pour le moment, on se concentre sur la préparation physique".

"Nous sommes dans une phase de construction d'un projet de haut niveau à moyen terme.

COUPE ARABE FIFA-2021

Bougherra retient 23 joueurs pour le rendez-vous de Doha

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' Madjid Bougherra, a retenu 23 joueurs, dont cinq évoluant en Ligue 1 algérienne, en vue de la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue à Doha (Qatar) du 30 novembre au 18 décembre, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), samedi soir sur son site officiel.



Bougherra a puisé dans l'effectif de l'équipe A, puisqu'il a décidé, en concertation avec le coach national Djamel Belmadi, de convoquer plusieurs joueurs à l'image du portier Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), de l'attaquant Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), de l'ailier gauche Youcef Belaïli (Qatar SC), ou encore du défenseur Djamel Belamri (Qatar SC), une manière pour les garder dans le rythme en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Le milieu offensif Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC/ Qatar) et l'attaquant Hilal Soudani (Damac FC/ Arabie Saoudite), qui n'ont plus été appelés en équipe nationale depuis plusieurs mois, signent leur retour dans la sélection de Bougherra.

Durant sa période préparatoire, l'équipe nationale A'

a effectué quatre stages, dont le dernier du 8 au 16 novembre à Dubaï (Emirats arabes unis), ponctué par un test amical face à la Nouvelle-Zélande (défaite 2-1). Les trois premiers stages se sont déroulés en juin, août, et octobre derniers, avec au menu des matchs amicaux face au Liberia à Oran (5-1), la Syrie (2-1) et le Burundi (3-0) à Doha, et devant le Bénin à Alger (3-1).

La délégation de l'équipe nationale, qui comprendra 46 membres et emmenée par le vice-président de la FAF Dr Yacine Benhamza, membre du bureau fédéral et président de la commission du football professionnel, ralliera la capitale qatarie vendredi, par un vol spécial. Une équipe de pré-courseurs composée de trois membres, en l'occurrence M.M. Brahimi Belyacine, administrateur de la sélection, Dr Youcef Ouznali, Directeur du centre technique national

de Sidi Moussa et chargé de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire, et Mohamed Bouzourane, Chef-cuisinier, se déplacera mercredi pour préparer la venue de la sélection nationale", précise la FAF dans un communiqué.

Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Égypte, du Soudan et du Liban. Les Algériens entameront le tournoi le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (1100 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (1400), puis l'Égypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (2000).

Voici par ailleurs la liste des 23 : Gardiens de but : Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq/ Arabie saoudite), Abderrahmane Medjadel (Paradou AC/ Algérie), Mustapha Zeghiba (Damac FC/ Arabie saoudite) Défenseurs :

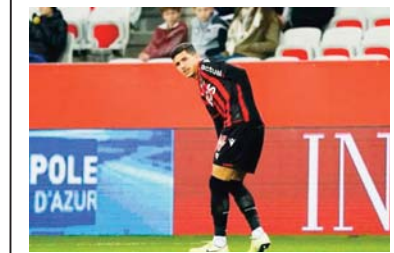
Aymen Bouguerra (Paradou AC/ Algérie), Hocine Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Djamel Belamri (Qatar SC), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/ Qatar), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/ Tunisie), Lyes Chetti (ES Tunis/ Tunisie), Ayoub Abdellaoui (Al-Ettifaq/ Arabie saoudite), Abdelkader Bedrane (ES Tunis/ Tunisie) Milieux : Mehdi Aheid (Al-Nasr SC/ EAU), Sofiane Bendebka (Al-Fath SC/ Arabie saoudite), Zakaria Draoui (CR Belouizdad/ Algérie), Houssem Mrezique (CR Belouizdad/ Algérie) Attaquants : Tayeb Meziani (ES Sahel/ Tunisie), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Amir Sayoud (Al-Ta'ee/ Arabie saoudite), Youcef Belaïli (Qatar SC), Yacine Brahimi (Al-Rayyan SC/ Qatar), Merouane Zerrouki (Paradou AC/ Algérie), Zinedine Boutmene (ES Sahel/ Tunisie), Hilal Soudani (Damac FC/ Arabie saoudite).

AG EXTRAORDINAIRE DE LA FAF
Les membres de l'AG adoptent un système à 16 clubs pour la saison 2022-2023

Les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), réunis dimanche à Alger en session extraordinaire, ont adopté à la majorité, le retour à une Ligue 1 professionnelle à 16 clubs, à partir de la saison 2022-2023. 70 membres ont dit oui à la proposition formulée par la FAF, alors que 5 se sont opposés. Au terme de la saison en cours, qui se jouent avec la participation de 18 formations, quatre clubs seront rétrogradés en Ligue 2 amateur. Par ailleurs, les deux champions des deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest) de la Ligue 2 accéderont en Ligue 1.

En revanche, la Ligue 2 amateur va préserver son système actuel avec deux groupes de 16 équipes chacun. "Ce changement du système de compétition va donner lieu à un championnat disputé et crédible. Ce n'était pas une priorité, mais c'était inévitable. Je reconnais qu'un système à 20 clubs n'était pas une réussite", a réagi le président de la FAF, Amara Charaf-Eddine, en conférence de presse organisée à l'issue des travaux de cette AG. Avant de déclencher : "Quant au nouveau système de compétition du football amateur, c'est aux membres du Bureau fédéral de l'adopter".

Quant au nouveau système de compétition du football amateur, c'est aux membres du Bureau fédéral de l'adopter".

LIGUE 1 FRANÇAISE
Atal de retour sur le terrain (entraîneur)

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, victime d'une lésion musculaire contractée face à Montpellier, pour le compte de la 13ème journée de Ligue 1 française de football, a fait son retour sur le terrain, a révélé son entraîneur Christophe Galtier. Galtier s'est montré rassurant en conférence de presse d'avant match face au Clermont foot sur l'état de santé de Youcef Atal. Si l'international algérien (22 sélections, 1 but) ne sera pas rétabli pour le match d'aujourd'hui, il peut espérer retrouver les terrains très bientôt : "Youcef Atal a été victime d'une petite lésion musculaire contre Montpellier.

Il est déjà de retour sur le terrain d'une manière individuelle, en espérant que la semaine prochaine, il puisse intégrer le groupe à travers les séances collectives", a ainsi fait savoir l'entraîneur du Gym. Hicham Boudaoui, pour sa part, sera lui aussi forfait face à Clermont. Galtier a ainsi expliqué que l'ex-paciste souffrait d'un problème de dos : "C'est une lombalgie. Il a de vives douleurs. On traite, mais le traitement nécessite un arrêt".

PREMIER LEAGUE ANGLAISE
(MANCHESTER UNITED)
L'entraîneur Ole Gunnar Solskjaer limogé (club)

Manchester United, pensionnaire de la Premier league anglaise de football, a annoncé dimanche le limogeage de son entraîneur norvégien Ole Gunnar Solskjaer pour mauvais résultats.

"Ole restera à jamais une légende à Manchester United et c'est à regret que nous avons pris cette décision difficile", écrit le club dans un communiqué, précisant qu'un adjoint de Solskjaer, Michael Carrick, assurera l'intérim pour les prochains matches.

Le club mancunien reste sur une lourde défaite, concédée samedi sur le terrain de Watford (4-1), dans le cadre de la 12e journée du championnat.

Au classement, Manchester United pointe à la 7e place au classement avec 17 points, à douze longueurs de retard sur le leader Chelsea (29 pts).

APS

ELIMINATOIRES CAN-2022 FÉMININE - PRÉPARATION

Double confrontation amicale entre l'Algérie et la Tunisie

La sélection algérienne féminine de football affrontera en amical son homologue tunisienne les 25 et 28 novembre à Tunis, en prévision du 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévue au Maroc, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Pour cette double confrontation amicale, la sélectionneuse, Radia Ferhout, a convoqué 24 joueuses, dont 13 évoluant à l'étranger pour un stage qui se tiendra du 21 novembre au 1er décembre en Tunisie.

Les Algériennes défieront les Sud-africaines, vice-championnes d'Afrique en titre, lors du 2e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévu les 14 et 23 février 2022.

L'Algérie avait dominé au 1er tour des éliminatoires le Soudan, en s'imposant lors du match aller disputé à Alger sur le score fleuve de 14 à 0, alors que la match retour prévu à Khartoum avait été annulé à cause de la situation politique au Soudan.



Voici par ailleurs la liste des 24 joueuses algériennes :

Gardiennes de but : Asma Chaib Adda (Affak Relizane), Yasmina Dahes (FCConstantine), Yamina Ngazi (US Orléans / France).

Défenseurs : Allouache Wassila (CEA Akbou), Bara Fatima (ASEAlger-Centre), Belkhit Morgane (Stade brestois 29/ France), BoudaoudSarah (US Orléans/ France), Chebel Imene (FC Fleury 91/ France), Djemai Louisa (Le Puy Foot 43 / France), Guelati Sofia (Rodez FA/ France), Khellas Armelle (Albi Marssac/ France).

Milieux : Bekheda Fethia (JF Khroub), Belkacemi Lydia (US Orléans/ France), Benlazar Meriem (AJ Auxerre/ France), Kendouci Zineb (Affak Relizane), Kouli Syla (Le Harve AC/ France), Ould Braham Amira (US Orléans/ France), Bahri Ikram (Alger Centre).

Attaquantes : Naili Nihed (Olympique Lyonnais / France), Bouheni Naïma (Affak Relizane), Adjabi Ikram (US Orléans / France), Muller Laura (La Roche sur Yon / France), Merrouche Imene (FC Constantine), Nefidssa Khadidja (Alger Centre).

ALGÉRIE - CHANGEMENT DU SYSTÈME DE COMPÉTITION "C'est une démarche inévitable" (Charaf-Eddine)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a qualifié dimanche d'"inévitabile", le nouveau système de compétition de la Ligue 1 professionnelle à 16 clubs, à partir de la saison 2022-2023, et adopté à la majorité par les membres de l'assemblée générale, réunis en session extraordinaire.

"L'objectif de changer le système de compétition est de trouver l'efficacité. Avec 20 clubs, ça n'a pas été bon, que ce soit sur le plan sportif ou celui de la performance. Ce changement du système va donner lieu à un championnat disputé et crédible. Ce n'était pas une priorité, mais c'était inévitable", a indiqué le patron de l'instance fédérale, lors d'un point de presse organisé à l'issue des travaux de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX). Les membres de l'AG de la FAF, réunis dimanche à Alger en session extraordinaire, ont adopté à la majorité, le retour à une Ligue 1 à 16 clubs, à partir de la saison 2022-2023, 70 membres ont dit oui à la proposition formulée par la FAF, alors que 5 se sont opposés. Au terme de la saison en cours, qui se jouent avec la participation de 18 formations, quatre clubs seront rétrogradés en Ligue 2 amateur. Par ailleurs, les deux champions des deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest) de la Ligue 2 accéderont en Ligue 1. En revanche, la Ligue 2 amateur va préserver son système actuel avec deux groupes de 16 équipes chacun.

"Nous n'avons pas effectué un changement radical, mais il s'agit juste d'un retour à la normal avec une formule d'avant 2019 avec 16 clubs. Le système adopté en 2019 avec un championnat à 20 clubs s'est avéré un échec, nous avons tous vu ce qui s'est passé durant les 38 journées, et les conséquences qui en ont découlées", a-t-il ajouté. Le président de la FAF n'a pas hésité à remettre en cause le système "défaillant" à 20 clubs, adopté lors de la saison 2020-2021, sous l'ère de son prédécesseur Kheireddine Zetchi. "Disputer un championnat à 20 clubs, a fini par créer un déséquilibre à tous les niveaux, chose qui nous a poussé à revenir à un système classique à 16 clubs. Nous avons constaté que la gestion avec laquelle était gérée la compétition n'était pas efficace. Nous avons opté pour la normalisation des choses", a précisé Amara Charaf-Eddine. Interrogé sur le projet d'une élite à 12 clubs, comme souhaité par le ministre de la jeunesse et des sports, Abderrazak Sebtag, le

président de l'instance fédérale a expliqué qu'il s'agit d'"une idée qui a été évoquée". "La commission mixte MJS-FAF, chargée de l'évaluation de la situation du professionnalisme, a été créée afin de trouver des solutions pour une nouvelle relance du football professionnel, d'autant que le bilan des dix premières saisons du professionnalisme en Algérie s'est révélé négatif.

C'était impossible de continuer à adopter un système défaillant. Parmi les propositions de ladite commission c'était un championnat à 12 clubs, mais juste une idée qui a été discutée, pas plus". Avant d'enchaîner : "Quant au nouveau système de compétition du football amateur, c'est aux membres du Bureau fédéral de trancher, lors de la prochaine réunion, prévue le 28 novembre. Je vais leur soumettre les modalités d'accèsion et de relégation pour adoption".

"La FAF sera intransigeante dans l'octroi de la licence professionnelle"

Pour Amara Charaf-Eddine, ce nouveau système sera évalué "dans une ou deux saisons. Nous allons faire un bilan général pour savoir s'il a atteint ses objectifs, en matière notamment du niveau de compétition. Si nous remarquons une défaillance, il y aura un autre changement, tout en reconnaissant en même temps nos erreurs".

Evoquant l'octroi de la licence professionnelle, le président de la FAF s'est montré "rigoureux et intransigeant", évoquant une éventuelle sanction de la part de la Confédération africaine (CAF) si l'instance fédérale se montre passive sur ce sujet.

"La CAF a mis en place une réglementation sur l'octroi des licences aux clubs, très rigoureuse en matière de gestion, de gouvernance, de finances, et d'infrastructures. Si un club n'a pas le droit d'avoir sa licence, c'est à la Fédération de la sanctionner. C'est à partir de cette donnée qu'on pourra fixer à l'avenir le nombre d'équipes qui vont composer l'élite professionnelle, qui pourra être réduit à 14,

voire 12 clubs s'il le faut. Je ne peux pas octroyer une licence à un club qui ne remplit pas les conditions requises, la FAF sera intransigeante là-dessus, sinon on risque des sanctions de la CAF, et les conséquences seront très lourdes", a-t-il averti. "L'instance continentale a donné aux fédérations nationales un délai jusqu'au début de l'année prochaine pour se mettre en conformité avec cette réglementation", a-t-il souligné. Appelé à juger le modèle économique du football algérien, le patron de la FAF s'est montré déçu, tout en annonçant son soutien pour les clubs amateurs.

"Le modèle économique dans notre football a prouvé ses limites et son inefficacité. Pour le football amateur, on a créé un fonds au niveau de la FAF, alimenté des subventions que la FAF devait recevoir de la part du MJS, il est destiné exclusivement pour le football amateur. Pour les clubs professionnels, il s'agit d'abord de sociétés par actions. Ce n'est pas normal qu'une SSPA compte sur l'appart d'une personne physique ou une institution pour lui octroyer une subvention. Celui qui n'est pas capable de payer un joueur, il n'est pas obligé de l'engager. Chacun doit gérer selon ses moyens". Enfin, Amara Charaf-Eddine a déploré le non-paiement par la télévision nationale, depuis quatre ans, des droits TV, "dont la grande partie devaient refluer les caisses des clubs".

"Cela fait quatre ans que nous n'avons pas reçu l'argent des droits TV, dont la grande partie devaient refluer les caisses des clubs. J'ai pris la décision, après accord du Bureau fédéral, de payer les dettes des clubs, pour qu'ils fassent face à leurs engagements. C'est à moi ensuite de récupérer cet argent des droits TV ou bien des primes de la participation des clubs aux compétitions africaines. Je fais des actes de responsable qui vont dans l'intérêt du club et du joueur. Nous sommes là pour avancer, pas pour reculer. Nous avons fait des concessions aux clubs débiteurs, pour payer de 15 à 30% de leurs dettes, afin de leur permettre de récupérer leurs licences et démarrer le championnat", a-t-il conclu.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (4^E JOURNÉE) Le leader chute à Bologhine, et se fait rejoindre par le Paradou

Le Paradou AC a rejoint l'US Biskra en tête de la Ligue 1 de football, après sa belle victoire chez NC Magra (1-3), samedi, lors de la quatrième journée, profitant au passage de la défaite de l'US Biskra chez l'USM Alger (2-0), alors qu'un peu plus tôt, le CS Constantine est allé s'imposer (2-0) chez le WA Tlemcen. Titraoui (4), Okello (59) et Benbouali (69) ont été les artisans de cette importante victoire paciste chez le NCM, qui avait réussi auparavant à égaliser (1-1) par Belhamri (17), avant de s'effondrer en deuxième mi-temps. Mais aussi importante fut elle, cette victoire, à elle seule, n'aurait pas suffi à placer le PAC comme nouveau co-leader de la Ligue 1, car si l'USB avait réussi un meilleur résultat à Bologhine, c'est elle qui serait restée seule en tête. Finalement, les choses ne se sont pas très bien passées pour la formation de Biskra, ayant concédé trois buts, dont deux coup sur coup avant la fin de la première demi-heure, devant Benhamouda (14' et 21'), alors que la troisième réalisation a été l'oeuvre de Belkacemi (83). Un succès qui en revanche propulsa l'USMA à la quatrième place du classement général, avec sept points, à égalité avec la JS Saoura, l'Olympique de Médéa, le CS Constantine et le CR Belouizdad. Ce dernier l'a difficilement emporté devant l'OM (2-1), alors que le CSC est

revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez le WA Tlemcen, grâce notamment à Hamzaoui, auteur d'un doublé aux 47' et 58', alors que les deux autres matchs disputés ce samedi, en l'occurrence : ASO Chlef - NA Hussein Dey et RC Relizane - MC Alger se sont tous les deux soldés par des nuls vierges (0-0). Le bal de cette quatrième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de trois matchs : HB Chelghoum Laïd - JS Saoura, JS Kabylie - RC Arbaâ et MC Oran - ES Sétif, qui s'étaient tous soldés par des résultats nuls. Une issue qui n'arrange aucune de ces équipes, car ayant toutes besoin de points, même si leurs objectifs sont diamétralement opposés. En effet, si le RC Arbaâ et l'HB Chelghoum Laïd espéraient récolter davantage de points pour s'éloigner de la zone de turbulences, les autres formations, particulièrement la JS Saoura, visaient carrément le haut de tableau. Enfin, le choc MC Oran - ES Sétif, annoncé sur papier comme le duel au sommet de cette quatrième journée, car mettant aux prises deux des plus prestigieux clubs de l'élite, a finalement accouché d'une souris, en soldant par un nul vierge (0-0). Un résultat qui, là encore, n'arrange aucune des deux équipes, car le MCO et l'ESS restent dans le ventre mou du classement général.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BOUIRA
N° Réf 4018 /2021/OPGI/DG/DDPIF

1^{ère} MISE EN DEMEURE

Projet :30/230 logements promotionnels aidés+commerces à AOMAR

Lot : TCE et VRD

Maitre de l'ouvrage : Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA.

Adresse : Cité des 1100 logements - BOUIRA.

Entreprise : ETB/TCE DJALI MOHAMED

Adresse : Cité des 242 logts Bâtiment « F », BOUIRA

- Vu le marché de réalisation numéro marché N°004 approuvé en date du 04/11/2018, passé entre l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA et l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED portant la réalisation de 30/230 logements promotionnels aidés+commerces à AOMAR en Lot : TCE et VRD .
 - Vu l'ordre de service numéro 01 de démarrage des travaux notifié au cocontractant en date Du 11/08/2018.
 - Vu la mise en demeure N°441/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 09/02/2021 notifié à l'entreprise en date 11/02/2021, pour augmenter la cadence des travaux, rattraper le retard enregistré et améliorer la qualité des travaux.
 - Vu la mise en demeure N°942/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 10/06/2021 notifié à l'entreprise en date 12/06/2021, pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux et d'augmenter la cadence des travaux.
 - Vu le procès verbal de chantier du 08/07/2021, dressé en présence des représentants du service contractant (OPGI de BOUIRA), maître de l'œuvre (SI TAYEB ABDELKRIM), et le représentant de l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED, où une mise en demeure a été adressée à l'entreprise pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux de construction nécessaires pour l'achèvement des travaux.
 - Vu la mise en demeure N° 3726/DG/OPGI/DDPIF/2021 du 25/10/2021 notifié à l'entreprise en date 27/10/2021, pour renforcer le chantier en moyens humains, matériaux, et d'augmenter la cadence de réalisation pour l'achèvement des travaux.
 - Vu le procès verbal de chantier du 15 Novembre 2021, dressé en présence des représentants du service contractant (OPGI de BOUIRA), maître de l'œuvre (SI TAYEB ABDELKRIM), et le représentant de l'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED, où il a été constaté l'insuffisance des moyens humains mobilisés, le manque de matériaux de construction sur chantier et la très faible cadence des travaux.
- L'entreprise ETB/TCE DJALI MOHAMED, dont le siège social est sis au 242 logts Bâtiment « F » BOUIRA, est mis en demeure, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première publication de cette mise en demeure sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, de l'approvisionner en matériaux de construction nécessaires, d'augmenter la cadence des travaux et livrer le projet.
- Faute de quoi, les mesures coercitives, prévues par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مديرية التجهيزات العمومية

لولاية سوق أهراس

الرقم الجبائي: 0996.160.196.107.17

إعلان عن منح مؤقت للعقد

علا بأحكام المادة 65 من المرسوم الرئاسي رقم 247-15 المؤرخ في 2015/09/16 بتضمن تنظيم

الصفقات العمومية وتفويضات المرفق العام، تعلم مديرية التجهيزات العمومية لولاية سوق أهراس كافة

المشاركين في طلب عروض مفتوح مع اشتراط قدرات دنيا بعد عدم جدوى من أجل:

* دراسة مطابقة ومتابعة لإنتاج مدرسة ابتدائية نوع "أ" بحي سيدي إبراهيم بالمشروحة *

و المعلن عنها في الصحف الوطنية: السياحي و chiffre d'affaire بتاريخ 2021/08/11 تم

المنح المؤقت للعقد وفقا للجدول التالي:

مكتب الدراسات	تنفيذ ملف التقني	تنفيذ العرض المالي	مبلغ دراسة المطابقة+المتابعة مع كل الرسوم (دج) قبل التصحيح	مبلغ دراسة المطابقة+المتابعة مع كل الرسوم (دج) بعد التصحيح	الرقم الجبائي NIF	مدة الدراسة
تجمع مكاتب الدراسات ARCHI-ART	80/80	20/18.40	4.609.325.00	4.609.325.00	نجاحي مولود 198141010033836 حجاجي معمر 197841010175624	90 يوم

يمكن لكل عارض يحنح على هذا القرار أن يرفع طعنا أمام اللجنة الولائية للصفقات العمومية في أجل (0)

أيام ابتداء من تاريخ أول نشر لهذا الإعلان في الصحف الوطنية أو النشرة الرسمية للصفقات المتعامل

العمومي، وإذا تزامن اليوم العاشر مع يوم عطلة أو يوم راحة قانونية، يمدد التاريخ المحدد لرفع الطعن إلى

اليوم الموالي، وذلك وفقا لإحكام المادة 82 من المرسوم الرئاسي رقم 247-15 المؤرخ في 2015/09/16

بتضمن تنظيم الصفقات العمومية وتفويضات المرفق العام.

Aaron Ramsey entre Newcastle et Londres ?

Aaron Ramsey, ancien milieu de terrain d'Arsenal, et actuellement joueur de la Juventus de Turin, ferait l'objet d'une lutte entre Newcastle et Tottenham pour s'attacher ses services. Selon des informations du Mirror, Aaron Ramsey serait dans le viseur de Newcastle. Mais aussi de Tottenham. Les deux clubs souhaitent s'attacher les services de l'international gallois dès le mercato hivernal 2022. Le club du Nord-Est de l'Angleterre disposerait d'un temps d'avance sur son rival dans ce dossier. D'autant que les Magpies sont capables d'assumer les prétentions salariales de l'ancien Gunner et s'aligner sur son salaire actuel à la Juventus croit savoir le média anglais.



ZIYECH PLUSIEURS CLUBS LE SUIVRAIENT DE PRÈS

Alors le FC Barcelone s'intéresserait à Hakim Ziyech, plusieurs clubs européens suivraient également de près la situation du milieu offensif de Chelsea.

Cette saison, Hakim Ziyech est loin d'évoluer à son meilleur niveau sous le maillot de Chelsea. En dix apparitions toutes compétitions confondues avec les Blues, le Marocain n'a marqué qu'un seul but et délivré deux passes décisives.

Face aux énormes difficultés d'Hakim Ziyech, le FC Barcelone se serait dernièrement penché sur la situation du milieu offensif afin de le relancer en Catalogne. Néanmoins, le Barça ne serait pas seul sur le dossier...

D'après les informations de Calciomercato.com, Hakim Ziyech susciterait l'intérêt de certaines écuries européennes. Ainsi, plusieurs clubs de Premier League et le Borussia Dortmund

pourraient être intéressés par un transferts du Marocain au mois de janvier. Du côté de l'Italie, l'AC Milan resterait encore dans l'attente après son échec pour le prêt du milieu offensif lors du dernier mercato estival, puisque Roman Abramovich, le propriétaire de Chelsea, souhaiterait uniquement vendre Hakim Ziyech en cas de départ cet hiver. Affaire à suivre...

RAMOS LA MISE AU POINT DE POCHETTINO

Malgré son retour à l'entraînement collectif, le défenseur central du Paris Saint-Germain Sergio Ramos (35 ans), incapable de disputer le moindre match depuis son arrivée cet été, était encore absent face au FC Nantes (3-1) samedi en Ligue 1.

Invité à s'exprimer sur l'Espagnol, l'entraîneur parisien Mauricio Pochettino a réalisé une mise au point. "Une absence au dernier moment ? Au dernier moment ? Pourquoi vous dites ça ? Vous pensez trop, vous pensez trop. Son retour ? Je ne sais pas. L'important c'est son évolution. C'est une chose d'être disponible pour s'entraîner avec le groupe, c'en est une autre d'être au niveau en compétition et d'avoir toutes les conditions réunies pour jouer. Mais je trouve qu'il est de très bonne humeur, qu'il a un très bon état d'esprit. J'espère qu'il pourra être dans le groupe le plus rapidement possible pour aider l'équipe comme nous le souhaitons. Mais s'il vous plaît, arrêtez de trop penser parce que c'est notre travail. Son retour à l'entraînement ? Oui, pendant trois jours, seulement trois jours. C'est une période très réduite. Nous ne devons pas trop forcer avec lui, nous devons y aller en fonction de ses sensations et espérons un retour dans le groupe le plus vite possible. C'est notre souhait", a recadré l'Argentin au micro de Prime Vidéo.



SOLSKJAER, LA CLAQUE DE FIN !

Après la claque reçue samedi à Watford (4-1), Ole Gunnar Solskjaer va être démis de ses fonctions à Manchester United. Samedi, les Red Devils ont été en dessous de tout sur le terrain de Watford (4-1), pour ce qui devrait être le dernier match sur le banc d'Ole Gunnar Solskjaer. Le manager norvégien avait pourtant tenu bon après l'affront subi contre Liverpool (0-5), et la leçon de football reçue par Manchester City dans le derby (0-2). Mais, cette fois, la patience du board manoumien ne suffira pas. Les propriétaires américains, la famille Glazer, ont donné leur accord. D'après le Sun, l'ancien attaquant aurait déjà fait ses adieux à ses joueurs.

STERLING A ANNONCÉ SON DÉPART À GUARDIOLA

Selon les informations de 90min, Raheem Sterling souhaiterait rejoindre le FC Barcelone sous la forme d'un prêt lors du prochain mercato hivernal. L'international anglais aurait pris sa décision et l'aurait annoncé à Pep Guardiola, qui n'avait pas caché son agacement en conférence de presse ce vendredi : « Ne me parlez pas de ce sujet à partir de maintenant jusqu'à ce que la fenêtre de transfert soit ouverte. Raheem et moi, nous nous concentrons sur les matchs, je ne vais pas répondre parce que je ne sais pas ce qui va se passer dans le futur ». Reste à savoir si le FC Barcelone lancera les grandes manœuvres dans ce dossier Sterling.



TUCHEL A TRANCHÉ POUR L'AVENIR DE THIAGO SILVA !

Alors que Thiago Silva est actuellement dans sa dernière année de contrat, Thomas Tuchel et les dirigeants de Chelsea souhaiteraient conserver le défenseur de 37 ans. Depuis son départ du PSG, Thiago Silva s'illustre avec Chelsea. Le défenseur brésilien de 37 ans est l'un des cadres de Thomas Tuchel, comme en témoignent ses 13 apparitions sous le maillot des Blues, de quoi inciter le club londonien à vouloir le conserver. D'après les informations divulguées par Fabrizio Romano ce samedi, Chelsea et Thomas Tuchel sont satisfaits de Thiago Silva et souhaiteraient ainsi prolonger son bail prenant fin à l'issue de la saison. Les discussions devraient bientôt débuter entre les deux parties, tandis que l'ancien capitaine du PSG compte rester en Europe une année de plus.



RÉÉLECTION DU PR BELHADJ À LA CIHEF

Une consécration supplémentaire pour l'action diplomatique de l'Algérie (MAECNE)

La réélection du Professeur Rachid Belhadj pour un deuxième mandat de cinq ans en qualité de membre de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits (CIHEF), constitue une "consécration supplémentaire pour l'action diplomatique de l'Algérie", s'est félicité le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger (MAECNE).

La réélection du Pr Belhadj "constitue une consécration supplémentaire de l'action diplomatique de l'Algérie et traduit l'attachement de notre pays au mandat de cette Commission dans la mise en œuvre du droit humanitaire international", lit-on dans le communiqué du ministère. Le MAECNE relève que sa réélection constitue également "une reconnaissance méritée des qualités personnelles du candidat algérien et de sa contri-

bution aux travaux de la CIHEF depuis son élection pour un premier mandat en 2017". M. Belhadj, chef du service de la médecine légale au CHU Mustapha-Pacha et président du Conseil scientifique de la faculté de médecine d'Alger, a été réélu par 53 voix sur les 58 qui ont pris part au vote à l'occasion de la réunion des 76 Etats parties au Protocole additionnel 1 aux Conventions de Genève qui ont accepté la compétence de la CIHEF, dont l'Al-

gérie, qui s'est tenue, à Berne, en Suisse. Outre le Professeur Belhadj, les autres candidats élus sont issus des quatorze pays suivants: Allemagne, Argentine, Belgique, Chili, Costa Rica, Emirats arabes unis, Madagascar, Mongolie, Pologne, Portugal, Qatar, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Pour rappel, la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits est un organe de 15 experts créée en application des dispositions du Protocole

additionnel 1 aux Conventions de Genève relatif à la protection des victimes de conflits armés internationaux pour répondre aux incidents liés au droit international humanitaire.

Elle se tient à la disposition des parties à un conflit armé pour veiller et faciliter par ses bons offices le respect du droit international humanitaire. Des experts algériens ont toujours siégé au sein de cette Commission depuis sa mise en place en 1991.

ARCHITECTURE - PRIX

Djamaâ El-Djazaïr sélectionné une des meilleures conceptions architecturales au monde en 2021

La mosquée d'Alger, "Djamaâ El-Djazaïr" a été choisie parmi les meilleures conceptions architecturales au monde en 2021 en remportant le Prix annuel du musée "Chicago Athenaeum" d'architecture et de design et le Centre européen pour l'architecture, le design artistique et les études urbaines, a annoncé dimanche l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

L'ambassade américaine a présenté, à cette occasion, toutes ses félicitations à l'Algérie pour avoir remporté ce Prix attribué par le Chicago Athenaeum aux fins de hisser la connaissance et la conscience publique quant aux arts de l'architecture et du design. La mosquée est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande au monde, après la mosquée Al-Haram à la Mecque et la mosquée Al-Nabawi à Médine.

Constituant un véritable pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique, "Djamaâ El Djazaïr" se distingue à l'échelle internationale par son minaret, le plus haut au monde, long de 267 mètres et sa salle de prière de 20.000 m² pouvant accueillir jusqu'à 120.000 fidèles. Déployée sur une superficie totale de 27,75 hectares sur le territoire de la commune de Mohammadia, Djamaa El Djazaïr dispose de 12 bâtiments indépendants dont une grande bibliothèque riche d'un fonds bibliothécaire d'un million de livres et pouvant recevoir 3.500 personnes. Un centre culturel de 8.000 m² de superficie, pouvant accueillir 3.000 personnes et une maison du Coran "Dar El Qoran", d'une capacité de 300 places, dédiée aux étudiants post-gradués algériens et étrangers en sciences islamiques et sciences humaines font



partie également de ces bâtiments alliant modernité et authenticité.

Dans le domaine culturel et artistique, la Grande mosquée d'Alger est renforcée par une médiathèque, une vidéothèque, une filmothèque, un amphithéâtre de 500 places avec salle de projection, une salle de travail d'une capacité d'accueil de 30 à 50 personnes, des espaces de projection, des ateliers d'art et un pôle informatique.

"Djamaâ El Djazaïr" abrite aussi une immense esplanade, des jardins de détente, des espaces verts comportant plus de 700 variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, des bassins et des plans d'eau minutieusement aménagés, sans oublier les espaces dédiés à la restauration, aux loisirs, aux commerces ainsi qu'un hôtel de haut standing construit à proximité, disposant de 300 chambres. L'édifice comprend

également un parking de stat ionnement d'une capacité de 4.000 à 6.000 places construit sur deux niveaux au sous-sol, des blocs administratifs et des postes de protection civile et de sûreté. Quant à lui, une immense coupole dorée d'un diamètre de 50 mètres culminant à une hauteur de 70 mètres. Quant au minaret, il comporte 43 étages desservis par des ascenseurs panoramiques permettant d'observer la baie d'Alger et ses environs. Chaque étage est doté d'un espace fonctionnel dont une aire d'entrée spacieuse, avec un grand foyer, prévu au pied du minaret, un musée et un centre de recherche pour l'art et l'histoire islamiques. La Grande Mosquée d'Alger est dotée d'un système parasismique très performant capable d'absorber plus de 70% de l'accélération du séisme.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

Les trains de nuit reprennent du service

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, dans un communiqué, la reprise des liaisons des trains de nuit à couchette à partir de dimanche. La première étape de la reprise des trains de nuit concernera les lignes Alger-Tougourt-Alger et Oran-Béchar-Oran, précise la même source. La liaison à partir de Béchar vers Oran est programmée à 20H00 alors que l'arrivée sera à 05H00 du matin. Pour la liaison Oran-Béchar, le train démarre à 20H30 pour arriver vers 05:00 du matin.

Par ailleurs, la liaison Tougourt-Alger commence à 17H30 alors que l'arrivée est prévue à 05H00 du matin. S'agissant de la desserte Alger vers Tougourt, le départ est programmé à

18H10 pour arriver à 05H00 du matin. Les autres liaisons à savoir Annaba-Alger et Tébessa-Alger sont prévues à partir du 28 novembre. La SNTF a fait savoir, à ce propos, le ce programme avait été mis en place en coordination avec les secteurs de l'Intérieur et de la Santé en sus de la Gendarmerie nationale en vue d'assurer la sécurité des voyageurs. Le nombre de voyageur à l'intérieur du train a été réduit de 50% avec l'application d'un protocole sanitaire.

Cette mesure vient en application de la décision des hautes autorités au sujet de la reprise graduelle des différents moyens de transport, suite à l'accalmie qu'a connue la situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de Covid-19.

ENVOIS DE FOND

Les transferts vers l'Algérie devraient atteindre 1,8 milliard de dollars en 2021 (BM)

Les envois de fonds par la communauté algérienne établie à l'étranger vers l'Algérie devraient s'établir à 1,8 milliard de dollars en 2021, a indiqué la Banque mondiale dans sa dernière note d'information sur les migrations et le développement.

Selon les estimations de la BM, ces fonds devraient représenter 1,1 % du PIB algérien. Globalement, les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire devraient connaître une forte augmentation de 7,3 % et s'élever à 589 milliards de dollars en 2021, note le rapport, confirmant la robustesse des flux déjà observée en 2020, quand les remises migratoires n'ont baissé que de 1,7 % en dépit de la grave récession mondiale provoquée par pandémie de la Covid-19. Pour la deuxième année consécutive, les transferts d'argent vers les pays à revenu faible et intermédiaire (hors Chine) devraient excéder la somme des investissements directs étrangers (IDE) et de l'aide publique au développement (APD), estime le BM, ajoutant que ce constat souligne "l'importance de ces flux, qui constituent une véritable bouée de sauvetage en permettant aux ménages de financer des produits essentiels tels que la nourriture, la santé et l'éducation pendant les périodes de difficultés économiques dans les pays d'origine des migrants". Les envois de fonds vers les pays en développement de la région Moyen-

Orient et Afrique du Nord devraient avoir augmenté d'environ 9,7% en 2021 pour atteindre 62 milliards de dollars, grâce au retour à la croissance dans les pays d'accueil de l'Union européenne (France et Espagne notamment) et à la flambée des prix mondiaux du pétrole qui a eu un impact positif sur les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Les envois de fonds vers le Maghreb devraient faire un bond de 15,2 % du fait de la croissance de la zone euro, selon le document. Les remises migratoires ont largement complété les programmes gouvernementaux de transferts monétaires pour aider les familles souffrant de précarité économique pendant la crise de la Covid-19. "Faciliter ces envois de fonds pour soulager les budgets des ménages mis à rude épreuve devrait être un élément clé des politiques nationales visant à soutenir un redressement global après la pandémie", fait observer Michał Rutkowski, directeur mondial Protection sociale et emploi à la Banque mondiale.

La détermination des migrants à venir en aide à leur famille en cas de besoin est à l'origine de la forte progression des remises migratoires, de même que la reprise économique en Europe et aux Etats-Unis qui a été stimulée par les programmes de relance budgétaire et de soutien à l'emploi.

ALGÉRIE-ONU

L'Algérie élue à la présidence du Comité sur l'assistance aux victimes des mines antipersonnel pour l'année 2022

L'Algérie a été élue à la présidence du Comité sur l'assistance aux victimes des mines antipersonnel pour l'année 2022, à l'occasion de la 19^{ème} Assemblée des Etats parties à la Convention d'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) qui s'est déroulée du 15 au 19 novembre 2021, à Genève. Le mandat de ce Comité, dont la nouvelle composition comprend l'Algérie, l'Equateur, l'Italie et l'Ouganda, qui siègent également au Comité de suivi de la mise en œuvre de la CIMAP, consiste à soutenir les efforts des Etats parties en vue de renforcer et faire progresser l'assistance aux victimes, conformément aux dispositions de la Convention et aux Plans d'action qui en découlent. Dans son intervention devant l'Assemblée, l'Ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie à Genève, Lazhar Soualem, a souligné que les priorités du Comité pour l'année 2022 seront axées notamment, sur la promotion d'une approche cohérente, conformément au Plan d'action d'Oslo (2019-2024), intégrant "l'assistance aux victimes dans des politiques, plans et cadres juridiques nationaux plus larges couvrant les droits des personnes handicapées, la santé, l'éducation, l'emploi, le développement, la réduction de la pauvreté et l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable". Il a, dans ce contexte, mis l'accent sur "l'importance de mettre à profit la plateforme d'échange offerte par le Comité aux experts des Etats parties et d'autres parties prenantes, tout en appelant à la consolidation des efforts visant à atténuer l'impact de la crise de Covid-19 sur l'assistance aux des mines". La présidence sera l'occasion pour l'Algérie d'affirmer son rôle pionnier en matière de lutte contre les mines antipersonnel et de partager son expérience dans la prise en charge des victimes, datant de la Guerre de libération nationale, qui a fait l'objet d'une présentation par la délégation algérienne lors de cette Assemblée. Pour rappel, la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel est entrée en vigueur en Algérie le 9 avril 2002. Depuis son ouverture à la signature en 1997, pas moins de 164 pays ont ratifié ou adhéré à cette Convention.